

SOMMAIRE

La pêche à Antibes au XVIIe siècle
par Jean-Bernard Lacroix

Les surnoms de Péone et leur usage
par Marcel Graglia

Garibaldi, chef de guerre
par Hubert Heyries

Fait divers et xénophobie en midi républicain
à la fin du XIXe siècle : connaître les pics
pour appréhender la routine
par Fabien Nicolas

La « grande vitesse » dans les contes de
Cesare Pavese
par Ettore Janulardo

Juifs et nazis dans les Alpes-Maritimes
(septembre 1943-août 1944)
par Riadh Ben Kahlifa

A propos de Saint-Martin-Vésubie sous
l'occupation
par Jean-Louis Panicacci

RECHERCHES REGIONALES

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

47e année

avril-juin 2006

N° 182

**LA PÊCHE À ANTIBES
AU XVIIIE SIECLE**

Jean-Bernard LACROIX

Les minutes notariales contiennent, au moins jusqu'au XVIIe siècle, d'innombrables informations non seulement à caractère social mais également d'ordre économique tant est répandu l'usage de consigner par écrit chez le notaire transactions, devis et accords concernant des opérations parfois modestes. Cette source documentaire qui ne peut à elle seule suffire pour refléter l'activité économique n'en est pas moins essentielle pour une époque qui ignore les statistiques. Qu'il s'agisse de transactions pour armer en pêche, d'accords pour la vente du poisson, de contrats pour la cession de matériel, d'inventaires, de nombreux actes concernent les activités de pêche à Antibes.

• La pêche du corail

Au XVIIe siècle, le corail est à la mode et est recherché en bijouterie. Il est présent sur les rochers côtiers de Marseille à Antibes. La récolte se fait en traînant derrière le bateau, sur les fonds rocheux, une croix en bois lestée qui arrache le corail à la roche. Il tombe ensuite dans une poche en jute. Cette technique présente l'inconvénient de le briser.

Les Génois particulièrement actifs dans le cabotage sur la côte provençale s'intéressent également au corail. Les échanges sont réciproques puisqu'en 1665 Gauthier de Saint-Tropez est dit habitant d'Alassio (« Araisse en rivière de Gênes »). Plusieurs contrats des pêcheurs antibois sont passés avec des négociants de Marseille et de Saint-Tropez, centres névralgiques de l'exploitation du corail. Ils trouvent aussi des acquéreurs dans le comté de Nice (Villefranche) et en Ligurie. Ces contrats représentent une partie de l'activité correspondant à l'écoulement en exclusivité de la récolte de pêcheurs indépendants qui se regroupent généralement par deux ou trois pour une saison de pêche et obtiennent la garantie de vente à prix convenu. Pour l'acheteur c'est la possibilité d'obtenir toute la marchandise disponible sans s'exposer à une concurrence qui pourrait faire grimper les cours. Un consensus entre les principaux négociants est d'ailleurs probable puisqu'en 1670 dans le contrat passé assez tôt en saison le 8 mars entre cinq pêcheurs antibois et Antoine Gauthier de Saint-Tropez, une clause prévoit que si le patron Bartholomé d'Araisse offre davantage que le prix fixé, Gauthier sera tenu de s'aligner en accordant le même tarif. Tout manquement au contrat est assorti d'une amende de 30 livres qui ne varie pas au cours du siècle et bénéficie pour moitié à la victime et pour moitié à l'hôpital d'Antibes, est-il précisé dans un acte de 1639.

Pour couvrir les frais qu'occasionne la préparation de la campagne de pêche, le négociant fait une avance remboursable au pêcheur. Celle-ci varie peu. Elle est le plus souvent de 30 livres par pêcheur, parfois moins, ainsi 48 livres pour les deux frères Gastaud en 1665 et jusqu'à un maximum de 36 livres en 1670. Par contre, le prix du corail ne cesse de grimper tout au long du XVIIe siècle pour passer de 3 livres 12 sous la livre dans le premier contrat connu en 1613 à 7 livres la livre dans le dernier en 1671 soit pratiquement le double avec une augmentation particulièrement nette dans la dernière décennie, 40 % entre 1663 et 1670 soit autant que dans les cinquante années précédentes où le cours était de 3 livres et demie à 4 livres la livre en 1618 pour atteindre 4 livres et demie en 1638 et 5 livres en 1663. S'agissant d'une pêche locale l'augmentation brusque de la fin des années soixante ne peut s'expliquer que par une raréfaction des sources d'approvisionnement ou par une plus forte demande du marché.

Il est certain que la pêche au corail à Antibes n'est pas une activité majeure comme à Cannes. Pour le XVIIe siècle, seuls 23 contrats figurent dans les minutes notariales conservées. Ils ne dépassent d'ailleurs par 1671 et on n'en trouve plus au XVIIIe siècle. Il est possible que l'usage de rédiger la transaction chez le notaire se soit perdue ou que les quelques familles de pêcheurs antibois qui s'adonnaient à cette pêche s'en soient détournés progressivement. Hormis le cas de Bec en 1664 et 1665, les acquéreurs ne sont jamais antibois mais essentiellement de Saint-Tropez avec Antoine et Jacques Martin, marchands,

pour 5 contrats et Antoine Gauthier de Saint-Tropez mais habitant Araisse pour 6 contrats soit près de la moitié. S’y ajoutent 5 contrats avec des Marseillais dont 4 avec Jean Allemand et Pierre Solle, marchands bourgeois.

Les éléments dont nous disposons ne permettent pas de mesurer la polyactivité des pêcheurs de corail antibois ou la permanence de cette pratique dans une même famille ce qui supposerait sans garantie de résultat de relever tous les actes de chacun. Il apparaît cependant quelques informations intéressantes. Sont renseignées les années 1610, 1630 et 1660. Pour la première décennie on relève les noms d’Aultric, Arcaour, Boname, Aubert, Causse, Gras, Garnaud, Lieutaud, Rebecou, Sicart, Albiot. Ils sont généralement associés, jusqu’à 6 en 1619, mais plus souvent à deux ou trois. Dans les années trente, d’autres noms apparaissent, Boscou, Gastaud, Laure, Albert (qui peut-être une variante d’Aubert). Mais la preuve d’une permanence se vérifie dans les années soixante où figure encore Gastaud et on a de nouveau un Gras, un Causse, un Garnaud et un Boname comme dans la première décennie du siècle.

Quelques contrats sont signés en janvier mais la plupart entre mars et le début du mois de mai qui marque en général l’ouverture de la saison de pêche. Celle-ci s’achève entre le 15 septembre et le début du mois d’octobre. Il est même précisé à la Saint-Michel c’est-à-dire le 29 septembre dans deux actes de 1613 et de 1663. La date du 15 octobre est donnée dans la plupart des actes de la première décennie mais c’est parfois la fin septembre qui est mentionnée ainsi dans les années trente et la fin octobre dans deux actes des années soixante. On ne peut donc pas en conclure à un raccourcissement de la saison de pêche.

La pêche des Antibois est une pêche locale. Aucun contrat ne fait état de pêche lointaine comme l’Afrique du Nord. Ils se contentent de fréquenter les côtes provençales entre Antibes et Saint-Tropez essentiellement « en mers de ceste ville d’Antibes »¹ ou encore « tant aux mers dudict Antiboul que aultres de Provence »².

La livraison se fait en principe à Antibes parfois à Saint-Tropez³ : « a pache dument accordé entre les dites parties que en cas que ledit Gras se trouveroit pescher sur les caps de Saint-Tropez audit cas ledit de la Tourre le fera receptor par ledit Cardon audit lieu »⁴. La livraison se fait soit tous les huit jours soit de quinze jours en quinze jours.

Le corail doit évidemment être de qualité et exempt de morceaux de rocher : « qui soynt marchand et de recepte fors et escepte celluy quon appelle de rocque et porrit »⁵, « sans porriture, ni roc »⁶.

Le corail n’étant pas pêché en plongée mais avec des engins, comme en témoigne un contrat de 1619⁷, l’arrachement conduit à ramener des fragments de rochers et surtout à briser les branches. Aussi le tarif qui est offert distingue dans certains cas deux catégories : le terail et les branches. Le terail vendu à moitié prix n’est pris en considération que dans des contrats de 1617 à 1619⁸. Il n’est semble-t-il plus admis ensuite et surtout la recherche de qualité est évidente car, entre 1665 et 1670, les actes distinguent une tarification qui encourage la livraison de branches entières. Celles-ci à partir du poids d’une demie livre sont payées le double et le quadruple à partir d’une livre ce qui fait monter le prix dans ce cas, sans aucun doute exceptionnel, à 26 livres la livre dans un acte de 1670⁹.

¹ ADAM 3 E 27/40 f° 23 22.3.1615

² ADAM 3 E 27/94 f° 782 v° 14 .10.1617

³ ADAM 3 E 27/122 f° 94 22.3.1670

⁴ ADAM 3 E 105/47 f° 172 4.5.1671

⁵ ADAM 3 E 27/73 f° 78 2.12.1634

⁶ ADAM 3 E 27/9 f° 6 128 30.3.1663

⁷ ADAM 3 E 27/84 f° 58 7.4.1619

⁸ ADAM 3 E 27/94 f° 782 v° (14.10.1617), 3E 27/95 f° 401 (18.5.1618) et 3 E 27/84 f° 52 (7.4.1619)

⁹ ADAM 3 E 105/46 f° 99 v° 8.3.1670

Aucun contrat n'a donné lieu à litige et les remboursements d'avances ont été honorés au plus tôt le 9 août et en principe entre la mi septembre et la mi octobre ce qui correspond à la fin de la campagne.

Le rapport de réaffouagement de la viguerie de Grasse en 1608 confirme la place modeste de la pêche du corail dans l'activité maritime antiboise. Elle concerne néanmoins quelques familles qui s'y adonnent avec leur propres bateaux (« deux à trois batteaux y vont parfois » assure un témoin) ou qui s'associent à la pêche cannoise (« quelques mariniers sont employés à ce par les habitans du lieu de Cannes »). Ce qui est certain c'est que pour les pêcheurs les profits ne semblent pas très importants au regard des frais et de l'investissement en matériel. « On y peut gagner seulement sa vie » dit un témoin, « ils ne rapportent de gain à la moitié de la despence quils y font » dit un autre.

● La pêche du poisson

La pêche du poisson revêt une tout autre importance d'autant qu'au début du XVII^e siècle la mer environnante est poissonneuse¹⁰. Les embarcations des pêcheurs sont de petits bateaux qui mesurent généralement de 9 à 10 goudes soit 30 pans de long, rarement plus avec un tonnage de 50 à 100 quintaux¹¹. Les tartanes, longues d'une douzaine de goudes, sont aussi utilisées pour la pêche. Certaines embarcations sont qualifiées de lahut ou laut¹². Le terme apparaît dans quatre actes au début de la période étudiée (en 1594, 1605, 1613, 1619) et une dernière fois en 1648. En 1613 le patron Louis Roux vend à Honoré Rebecou travailleur d'Antibes la moitié d'un « bateau ou lahut » avec filets et équipements pour 75 livres¹³. Le patron Constant Hugues d'Antibes vend à un autre patron, Antoine Felibert, la moitié d'un « laut » avec tout son armement et filets de pêche pour la somme modeste de 69 livres 12 sous¹⁴. Un inventaire de 1580 permet de préciser l'armement d'un lahut : « arbres, antennes de maitre et de trinquet avec ses floucs et cordaille, tymon, deux fers de sorg¹⁵ avec ses libans, peyrolle, padellin, lanterne, ung gros cap de canebe¹⁶, ung cavet, tende avec ses voilles, maistre et trinquet avec sa cordailhe et neufs parats avec sa dextre et pollome avec deux tailhes de tirer et sa pollome ».

Grâce au réaffouagement de la viguerie de Grasse en 1608 nous connaissons l'importance de la flotte de pêche antiboise. Les consuls de Grasse qui ont quelque intérêt à accroître la part contributive d'Antibes parlent d'une cinquantaine de bateaux mais les témoignages recoupés de plusieurs personnes parlent de 25 à 30 bateaux de pêche, nombre peut-être légèrement sous-évalué, les consuls d'Antibes en reconnaissant 35. L'approximation tient notamment au fait que la pêche est une activité saisonnière et que certains bateaux sont aussi destinés à une activité de transport.

Le plus souvent les transactions sur les bateaux incluent les engins de pêche qui l'équipent. Sur 28 actes de vente de bateaux de pêche, 6 cas seulement concernent uniquement le bateau à savoir : en 1618 un bateau sans équipement pour 60 livres, en 1624 un

¹⁰ Les témoignages consignés lors du rapport de réaffouagement de 1608 sont tous concordants à ce sujet (voir *La Viguerie de Grasse au début du XVII^e s* par Oswald Baudot et M. H. Froeschlé Chopard dans *Recherches Régionales* 1995).

¹¹ Voir article sur les maître d'aches et la construction navale à Antibes dans *Recherches Régionales* n° 179

¹² Le terme dérive de luth en raison de la forme des cordages (dictionnaire Mistral). Aucun acte dans les commandes de constructions neuves ne mentionne ce terme.

¹³ ADAM 3 E 27/92 f° 108 28.1.1613. Le même Louis Roux fait faire dans sa maison des travaux de maçonnerie en 1615 pour installer « un chaudron ou peyrol a teindre espeons et autres angiens a pescher » ADAM 3 E27/93 f° 938 9.12.1615

¹⁴ ADAM 3 E 81/48 f° 151 v° 5 mai 1648

¹⁵ Fer de source ou de source : ancre

¹⁶ Cap de canebe : cable

bateau sans doute de petite dimension et ancien car il ne coûte que 22 livres 10 sous tout équipé avec « fer, voile, six remps, arbres, paratz et autres atrasses »¹⁷ en 1650 un bateau « servant à la pêche des sardinaux avec sa voile, fer et rames » pour 33 livres¹⁸, en 1660 un autre bateau « appelé sardinaux fort vielh »¹⁹ pour 30 livres et en 1670, deux bateaux de pêche, un pour 69 livres l'autre, un bateau « faucat » du port d'environ 30 quintaux équipé de son « arbre, antenne » et voile, c'est-à-dire l'ensemble de la mâture, cables, fer et rames pour 105 livres²⁰.

Toutes les autres fois la cession comporte les engins de pêche. Les filets ou « retz », se répartissent en plusieurs catégories : les espeons (23 cas pour 48 contrats), les rissoles (12) les trains (10) et les bergins (2). En 1608, dans l'enquête pour le réaffouagement de la viguerie, Claude Armelly bourgeois d'Antibes indique que 35 bateaux se consacrent à la pêche « avec leurs trains, espeons, sardinaux et autres engiens ».

Les espeons sont des pièces composant un sardinal, filet flottant pour pêcher les anchois et les sardines. Selon un acte de vente de 1591 un marinier de Cannes s'engage à faire et livrer à un patron cannois « dix rectz d'engins de pesche dictz de spehons sive sardinaulx de vingt cinq vingtaine dhautheur et de longueur de vingt haulnes et de seize nœuds sive groups au paulme de mesure et de neuf livres et demye ou de huit livres et demye pour chacune piece, le tout bien et deument faict et laboure²¹ » pour le prix de 24 livres pièce. Un autre acte de 1594 donne une longueur d'une voile et demie. Les barcades d'espeons se composent de 2 à 7 pièces dans les actes où le nombre de postes est mentionné. Sur neuf cas, un seul est à deux postes, six sont de 3 ou 4 postes et deux de 6 et 7 postes. Ainsi en 1631 Jaume Asso de Nice vend à Pierre Esmiol cordonnier d'Antibes « trois postes de retz appelés espeons, bons, marchands et de recette à pescher sardes »²² pour 132 livres.

Après les espeons qui représentent la moitié des ventes viennent les rissoles (un quart des actes). Ce filet s'utilise pour pêcher les anchois ainsi que les mulets et les petites sardines dans la nuit obscure avec plusieurs bateaux qui sont équipés de torches pour attirer les poissons. Les bateaux sont alors dotés d'un « fasquier » qui sert à placer les torches. Il s'agit de bois résineux appelé theo que l'on se procure le plus souvent dans la région de La Napoule où les habitants trouvent des revenus dans l'exploitation de la forêt et la fabrication de charbon de bois. Ainsi en mars 1623 Antoine Teisseire premier consul de La Napoule effectue une vente au nom de la communauté à Pierre Jordany marchand d'Antibes²³ qui acquiert également 200 quintaux de theo « propre a brusler à la pêche de la rissole ». Le vendeur s'engage à livrer la theo bien conditionnée sur le petit mole du port d'Atibes d'ici le mois de mai pour 5 sous 6 deniers le quintal. Le théo est de qualité lorsqu'elle est « sèche, assaisonnée et bien plumée » c'est-à-dire coupée à la saison requise et bien écorcée. En 1681 trois patrons d'Antibes Guilhen Rainaud, Louis Roux et Antoine Rostan se sont également fournis en théo à la plage de La Napoule moyennant 21 livres le centenal de quintaux, chaque quintal étant d'un poids de 6 rups²⁴. Les dix contrats de vente de theo relevés dans les minutes notariales d'Antibes au XVIIe s. concernent la Napoule. Le prix de vente augmente régulièrement : 21 livres le centenal de quintaux en 1618, 25 livres 10 sous en 1626²⁵, 27 livres en 1650 mais varie aussi en fonction du lieu de livraison (rivage de la mer entre La Napoule et Théoule ou port d'Antibes) et sans doute de la qualité. En 1641, 150 quintaux expédiables au port

¹⁷ ADAM 3 E 27/99 f° 573 11.12.1624

¹⁸ ADAM 3 E 27/111 f° 276 21.5.1650

¹⁹ ADAM 3 E 27/116 f° 87

²⁰ ADAM 3 E 27/122 f° 371 30.9.1670

²¹ ADAM 3 E 18/35 f° 338 12.8.1591

²² ADAM 3 E 81/60 f° 228 15.7.1631

²³ ADAM 3 E 27/102 f° 147 10.3.1623

²⁴ ADAM 3 E 27/95 f° 243 1.4.1618. Le quintal est de 6 rups ou 120 livres soit environ 48 kilos

²⁵ dans les contrats à Cannes le prix varie de 18 à 22 livres entre 1612 et 1634

d'Antibes moitié pour mai, moitié pour le 15 juin coûtent aux acquéreurs 63 livres pour 150 quintaux, sur la base d'un quintal de 120 livres soit 42 livres pour cent quintaux. L'approvisionnement est toujours effectué au plus tard entre le 15 mai et le 15 juin période propice à cette pêche.

La rissole est un filet d'origine ligure introduit dans les premières années du XVI^e siècle²⁶. Comme les espeons les rissoles sont souvent achetées en parts, le quart, le tiers ou la moitié en général avec la part équivalente du bateau et de son armement voire du bois à brûler. Ainsi en 1667 Rebecou vend à Pierre Causse un bateau à pêcher avec ses équipements et filet « appelé rissole, remouladour, trois fasquies²⁷ » et 150 quintaux de bois « appelé teo pour bruler à ladite pesche la rissole » moyennant 300 livres²⁸. Une vente de 1657 précise l'ensemble de l'équipement de pêche à la rissole : bateau, voiles, rames, cap de fer, remouladour, salabre, et deux fasquiers²⁹. En 1648, Adam Serras, César Muraille et Laurent Negre qui ont acheté en commun « une rissole à pêcher poissons » consistant en la rissole, « remoladour et saque », s'associent à Lazare Gavarry pour la campagne de pêche à venir. La rissole est commune et chacun aura à assurer un quart des dépenses d'armement et de frais et bénéficiera d'un quart des produits de la pêche. Le prix de la part vendue à Gavarry est de 48 livres³⁰. Toujours associés douze ans plus tard, Adam Serras et César Mouraille vendent, avec Louis Rebecou, à un patron de Cannes un quart de leur rissole indivise mais « sans bateau avec ses altras comme en une rissole ornegeable en bon deub estat... laquelle rissole demeurera commune entre eux quatre et sera patronisée par le patron Jancart ». Chacun aura un quart des profits et devra un quart des fournitures³¹. En 1648 trois Antibois Garnaud, Net et Gardon cèdent un tiers de leur rissole à un patron de Frejus. L'acte prévoit qu'elle sera « menée ensemblement entre les parties pour pecher en mer dudit Frejus et autre part que par heux sera advisé et de profitz que proviendront de ladite pêche seront divisé et partagé entre lesdites parties scavoir ung tiers apartiendra audit Claude Laide et les autres deux tiers apartiendront ausdits Garnaud, Net et Gardon et en cas de perte participeront aussi par le mesme pasche »³².

Aucun contrat ne mentionne une pêche lointaine conduite par des Antibois alors qu'à la même époque les Cannois parcourent les côtes de Corse, de Sardaigne ou même d'Afrique du Nord à la recherche de corail. En 1604 c'est pour pêcher le poisson à la rissole sur les côtes de Corse ou de Sardaigne que quatre Cannois s'associent. Honoré Arluc promet à ses trois associés de « fournir sa rissole attrassée avec troys batteaux, ung pour conduire et mener ladite rissole et les aultres deulx pour aller au lume ». Arluc mettra à disposition quatre marins pour la rissole et trois autres pour chaque « batteau de lume ». La répartition du profit se fera à raison de trois parts pour le bateau avec la rissole, une part pour chacun des deux autres bateaux, une part et demie pour le patron de la rissole, une part pour les hommes. La theo nécessaire pour attirer le poisson sera achetée sur place où Arluc sera tenu d'aller en personne comme ses autres associés : Craviso, barrilier pour faire les « barrilles » destinées à saler et conserver le poisson, Nyel fera l'estimation du poisson et pourveoira à tout ce qui est nécessaire pour la pêche, Estable y jouera le rôle de marinier. Il bénéficiera à ce titre d'une part, les deux autres une part un quart. Estable fournira en outre 150 livres pour l'alimentation des marins dont il sera dédommagé par l'équivalent d'une part. La part doit donc se monter à 150 livres pour qu'il couvre ses frais. C'est évidemment une entreprise importante

²⁶ une délibération de la communauté de Cannes du 28 mai 1503 fait état de la nouveauté de cet engin (*ingenium rissolarum erat ingenium in maribus de Cannoyis noviter usitatum*)

²⁷ fasquier, fresquier, fusquier ou fustier : récipient à brasero placé à l'arrière du bateau

²⁸ ADAM 3 E 27/12 f° 180 25.4.1667

²⁹ ADAM 3 E 27/115 f° 467 v° 7-8 1657

³⁰ ADAM 3 E 81/67 f° 283 v° 30.04.1648 et f° 344 4.8.1648

³¹ ADAM 3 E 105/39 f° 244 11.5.1656

³² ADAM 3 E 105/34 f° 234 22.5.1648

puisqu'Arlic est tenu jusqu'à 300 écus soit 900 livres pour les fournitures. De plus la compagnie pourra « nolliser une tartane ou barque pour porter leur attras et forniment » et emmener « ung escappechaire », mousse payé « à la part ou au soul »³³.

La troisième grande catégorie de filets, objets de transactions par devant notaire, est celle des trahins, truaines, trains, « sive issaugue » précise un acte de 1603³⁴. Filet traînant composé d'une poche et de deux ailes de filets, l'eissaugue est destiné à prendre des poissons migrateurs de surface tels que bogues et sardines. Le bourgin ou burgin, cité dans deux actes³⁵ est une petite eissaugue qui permet de pêcher dorades, bugues, sardines. Doté de mailles fines, il est tiré à terre par les hommes et sert à pêcher le nonnat à la fin de l'hiver, en mars et avril.

Arazi dans son mémoire sur Antibes rédigé au début du XVIIIe s. indique que ce nonnat (nom qui vient du latin *non natus*), « d'un goust extrêmement délicat » et considéré comme « du fray de plusieurs différents poissons qui venoyent se frotter contre le gravier », était pêché en abondance dans la région d'Antibes avec un filet spécifique appelé margue-sèque dont il dit l'usage disparu après l'interdiction de cette pêche par l'ordonnance royale d'août 1681. Selon Arazi cette décision visait à laisser grossir le nonnat « pour rendre meilleure la pesche des anchoyes et des sardines, pour la plus grande commodité de la salaison et de la débite du sel du grenier d'Antibes »³⁶. En 1612, une vente de poisson « pesché avec les retz appelés trahin » comporte du nonnat³⁷.

Un acte de vente de filet de chanvre, destiné à faire une « truaine » par un maître cordier de Nice habitant Antibes nous permet d'en connaître le prix, 38 livres 8 sous le quintal³⁸. L'acheteur s'en procure un quintal et demi ce qui permet de mesurer l'importance de l'investissement que doit consentir le pêcheur pour son outil de travail en plus du bateau. Un trahin se compose d'ailleurs de plusieurs pièces. En 1623 un patron génois vend à Pierre Jordani marchand d'Antibes tous les « retz » nécessaires pour faire « ung engin a pescher poisson appelle trahin qui seront tous neufs ». Le tout comprend « six pesses, troys couronnes, deux fouailles, trois rigaud, le tout de bon filet bien conditionné » avec ses cordages pour un total de 180 livres 10 sous³⁹. L'ensemble constitue ce que l'on appelle une bande de train. En 1646 un autre patron génois vend à patron Jean Chiergou d'Antibes une bande de trois rups avec « une fouaille poissant vingt livres, deux faisses tirant soixante pans de long, deux couronnes de vingt-huit pans »⁴⁰.

Ceci explique d'ailleurs les associations. Ainsi en 1624, Pierre Jean Fugairon marchand d'Antibes vend à Jean Baptiste Fabre d'Antibes pour 42 livres « une part dung trahin a pescher tout complect avec aussi la part dun bateau et ses atrasses ». Il s'agit d'une part sur cinq, les quatre autres étant à Fugairon. « Ledit trahin sera conduyt commandé et patronisé par ledit Fabre durant tout le temps que bon semblera aux parties ». Pour le patronage, Fabre prendra « sur ledit trahin et bateau une part et autre part pour le travailh de

³³ ADAM 3 E 18/48 f° 25 v° 231 1604

³⁴ un acte d'achat de 1593 à Cannes fait état d'un « trahin hussaugue », engin « à pêcher avec ses sarties, sangles et barrilles et aussi son bateau garni de trois paires de rames, fer de source (ancre) et autres attras »

³⁵ En 1671 Pierre Galbe patron d'Antibes achète pour 150 livres « un filet appelé train et autres filets appelés burgin » ADAM 3 E 27/13 f° 279 9.7.1671. Deux actes notariés de Cannes de 1573 et 1590 précisent la composition de l'équipement de la pêche au bergin. Le lahut ou bateau est doté de « fornimentz qui sont quatre sarties (cordes pour tirer les filets), sengles, tarquie y ayant tres feyssons neufs et ung vieilh, trois paires de rame, ferre de source (ancre), sardinou, thimon, arbre et cap de liban et quatre paratz » auxquels il faut ajouter « auffes et barrilles ».

³⁶ Arazy, *Histoire de la ville d'Antibes*, 1880, 114 p.

³⁷ ADAM 3 E 81/16

³⁸ ADAM 3 E 27/106

³⁹ ADAM 3 E 27/102 f° 501 17 décembre 1623

⁴⁰ ADAM 3 E 27/109 f° 317 23 juillet 1646

sa personne que prendra tant sur ledit trahin que sur les mariniers ». Du poisson, « proffictz et esmollumentz », qui proviendront de la pêche, Fugairon aura quatre parts et Fabre une⁴¹.

Le reclare, filet à grosses mailles, ne figure que dans un acte lors de la vente d'un bateau de pêche entre deux cordonniers d'Antibes comportant, outre son armement complet, « un poste de retz dictes reclares » pour 80 livres⁴². Les actes ne mentionnent pas d'installation pour la pêche au thon. Arazi y fait cependant allusion mais semble-t-il tardivement au XVIIe s.. Il fait état de l'intérêt des Antibois pour le thon qui fréquente les parages de leurs côtes mais en précisant « nous avons veu cette pêche abondante dans nos mers à l'endroit du golfe Jean et depuis quelques années un établissement de madrague par des étrangers »⁴³.

Pour pêcher, outre les filets, on utilise de longs cordeaux de chanvre portant, de distance en distance, des lignes auxquelles sont attachés des hameçons. Ce sont les palangres. Un inventaire après décès de Jacques Cappel, marchand à Antibes, récapitule les principaux outils de pêche utilisés dont le palangre⁴⁴. Il détenait une barcade d'espeons composée de sept postes en partie usés, une demie toile d'espeons neuve, une rissole avec un bateau et tout son équipement partagé par moitié avec son frère, un palangre avec ses lignes et hameçons. Sa boutique spécialisée dans les fournitures de pêche renferme des pièces de fer, 700 hameçons dit mouselans de coubas, 551 hameçons servant à la pêche du « rocquier ». Dans le magasin du port il a deux fasquiers et du bois de theo.

Pour la vente du produit de leur pêche, les patrons peuvent procéder directement au marché mais aussi passer par des intermédiaires qui acquièrent par contrat la totalité des prises. C'est le cas dans la période qui précède le carême, époque de forte consommation du poisson. Les contrats sont passés en janvier ou février au plus tard, souvent avec des Génois comme ces « cuysedeurs de poisson frict du lieu de Celly » qui achètent à des patrons de Cannes « tout le peisson tant gros que petit excepté de tons et pallamydes et autres gros peisson d'une livre en sus que pesqueront et prendront avec leurs trahins et eissaugues jusques a la première septmaine de Caresme prochain » à raison de 24 sous le rup excepté le petit canisson⁴⁵.

Les relations d'Antibes et du pays grassois avec la Ligurie sont demeurées constantes depuis le Moyen Age et les liens restent solides au XVIIe siècle. Un consul représente à Antibes la République de Gênes et de nombreux patrons, marchands, pêcheurs y séjournent ou s'y fixent. Le cabotage très actif longe la côte et fait de Nice un relais où l'on se procure souvent auprès de fournisseurs et artisans des équipements nécessaires pour la navigation et la pêche. Ainsi en 1665 Dominique Siroc, maître barillar d'Antibes, signe une procuration pour récupérer à Nice du matériel vendu par un patron génois⁴⁶. Les pêcheurs d'Antibes sont également attirés vers Nice par l'abondance du poisson à l'embouchure du Var⁴⁷. C'est aussi un Génois qui conclut avec un marinier d'Antibes la cession de tout le poisson ne dépassant pas une livre qu'il prendra jusqu'au premier samedi de carême et sera livré à Antibes au prix de 22 sous chaque rup⁴⁸. Il ne pourra rien vendre à un autre sans accord préalable. En 1619 un autre Génois de Saint Pierre d'Arène signe deux contrats avec des Antibois. Avec Jean Allemand le prix est fixé à 16 sous le rup sans précision⁴⁹. Par contre la convention avec les

⁴¹ ADAM 3 E 27/99 f° 547 23 novembre 1624

⁴² ADAM 3 E 27/66 f° 392 27 novembre 1638

⁴³ Arazi, ouvr cité, p. 57

⁴⁴ ADAM 3 E 27/115 f° 210 7 mars 1657

⁴⁵ ADAM 3 E 18/42 f° 11 6.1.1598

⁴⁶ ADAM 3 E 105/44 12 février 1665

⁴⁷ en 1638 un maître d'ache d'Antibes conclut un contrat de louage d'un bateau de pêche avec des habitants de Saint-Laurent « pour le conduire au passage de la rivière du Var » (ADAM 3 E 27/73 f° 20 28 janvier 1638)

⁴⁸ ADAM 3 E 81/16 f° 22 v° 7 janvier 1612

⁴⁹ ADAM 3 E 27/84 f° 335 3 novembre 1619

patrons Jean Bouquet et Pierre Bonami tarifie les diverses catégories de poissons qu'ils prendront avec leur trahin jusqu'au premier dimanche de carême, le poisson devant être livré rapidement après chaque pêche⁵⁰. Les poissons les plus prisés sont les auriolz, les canisses, les grosses bugues, les agulhes, les sardines et les palaies à raison de 18 sous le rup. L'autre catégorie, à 14 sous le rup, est celle des anchois et des canissons petits et gros⁵¹. L'acheteur a l'exclusivité de toute la pêche mais les patrons pourront néanmoins en vendre les vendredis chaque semaine deux rups aux habitants d'Antibes en place publique⁵². En 1646 André Bellon d'Antibes achète le « poisson rouge » à 4 sous six deniers la livre, les autres poissons comme sont « langoustes, tamides, poisson lonc et tout poisson de scailh » à 3 sous la livre et « pour le poisson fer » ils feront comme bon lui semblera⁵³. Parmi les filets qui serviront à la pêche figurent des engins appelés « garbette et entremailhades ». En 1665 un maître barillar cannois achète tout le poisson « appelé gerles » que le gangui de Dominique Siroc prendra, patronisé par André Carle d'Antibes pendant un mois à compter du 23 février au prix de 22 sous le rup pour les gros et 16 sous pour les petits. Le paiement se fera au fur et à mesure des livraisons à Cannes. S'il y a trop de poisson et que le mauvais temps empêche le bateau de s'y rendre l'acquéreur devra assistance soit par mer soit par terre⁵⁴.

Une grande part du poisson est salée de manière à en assurer la conservation et le transport. Les Génois s'en sont fait une spécialité : « ceulx de la rivière de Gênes le mesnagent a le cuire et partie a saller les transportent après en Italie ». En 1608 Pierre Estoupan, bourgeois d'Antibes, précise « ce sont les étrangers qui viennent eux même cuire ou saller leur poisson en leur lieu attendeu que les habitans nont moyen le faire ». Le poisson est placé dans des barrils en bois dont on utilise une grande quantité. Ainsi en 1653, François Curade marchand d'Antibes en achète quatre cents à Jean Gras maître barillar d'Antibes. Les « barilles a saller poisson bois sause mesure de Nice » coûtent 27 livres la centaine⁵⁵. C'est le même type de barrils que l'on retrouve dans le magasin de Jacques Cappel au port d'Antibes en 1657 : 148 barrils de Nice contenant anchois sans tête, 19 barrils de sardines, 87 barrils « sauze » pour saler le poisson. S'y ajoutent diverses pièces (22 rodes courbe, 12 fauguettes en bois pour faire le fond des barrils de poisson) ainsi que 23 tables en sapin d'un pan de large par sept de long, 19 tonneaux pour contenir la salade de poisson, 14 douzaines de « couffes » et 4 « corbes » pour porter le poisson, une grande « sartain d'airan pour la fricasserie » et deux charges de salade de poisson dans un tonneau⁵⁶. La vente par deux marchands d'Antibes à un chirurgien de barrils de sardines cuites nous fournit des indications sur la contenance et le prix de vente. La transaction porte pour l'un sur 15 gros et 10 petits barrils d'un poids total de 183 rups 13 livres et pour l'autre sur 27 petits barrils pesant 130 rups 9 livres soit en moyenne un peu moins de 5 rups pour les petits barrils et de l'ordre de 11 rups pour les gros. Il en coûte 705 livres 12 sous à l'acquéreur soit un prix de vente des « sardes cuites » de 2 livres 5 sous le rup⁵⁷. En 1608 deux témoignages concordant évoquent une quantité de 2000 barils de poisson salé représentant le produit d'une année de pêche.

Le profit de la pêche est difficile à évaluer. Bien entendu s'agissant d'enquête fiscale les témoins interrogés pour le réaffouagement de 1608 insistent sur les pertes dues aux

⁵⁰ ADAM 3 E 27/84 f° 182 v° 12 septembre 1619

⁵¹ un autre contrat de 1612 confirme ces catégories : auriolz, bugues, sardines, suffereaulx et (raies) ? à 1 livre 4 sous le rup ; canissons, amploruons, poisson mure et araises à 14 sous le rup (ADAM 3 E27/81 f° 9 v° 14 janvier 1612)

⁵² un autre contrat de 1622 offre également la possibilité au pêcheur de vendre jusqu'à 22 rups au marché toutes les semaines, le vendredi et le samedi (ADAM 3 E 27/101 f° 27 v° 23 janvier 1622)

⁵³ ADAM 3 E 81/46 f° 51 et 74 v° 23 janvier et 1^{er} février 1646

⁵⁴ ADAM 3 E 105/44 f° 35 v° 23 février 1665

⁵⁵ ADAM 3 E 27/129 f° 617 5 décembre 1653

⁵⁶ ADAM 3 E 27/115 f° 210 7 mars 1657

⁵⁷ ADAM 3 E 27/50 f° 783 v° 17 avril 1635

tempêtes, à la rupture de filets par les dauphins et sur la brièveté de la saison. Les revenus de la pêche seraient au maximum de 2000 écus « pour toute la vente du poisson frais ou salé par an correspondant à 200 livres environ par équipage de trois à quatre hommes.

En 1653 la ville afferme l'imposition du poisson qu'elle a instituée à raison d'un sou par rup sur tout le poisson qui se prendra en mer d'Antibes et se débitera en ville. La ferme d'une durée de cinq ans revient à Grailler, enchérisseur à 515 livres payable à raison de 42 livres 10 sous 4 deniers par mois. Personne ne pourra vendre de poisson sans en avertir Grailler sous peine de 10 livres d'amende⁵⁸ mais les pêcheurs n'acceptent pas le principe de cette nouvelle imposition et se pourvoient en justice pour obtenir que la décision soit cassée. Aussi, devant le risque de ne rien percevoir, les fermiers obtiennent l'annulation de la concession⁵⁹. Par délibération du 22 juin 1692 le conseil remet cette imposition ou rève à l'ordre du jour. Tout le poisson vendu en gros à Antibes sera imposé à raison de 5 sous le rup excepté le poisson à saler sous réserve qu'il le soit en ville et à raison d'un sol par rup sur le petit poisson « appelé vulgairement cavier⁶⁰ » payé par l'acheteur en ville ou sur le port et le vendeur lorsqu'il vend hors de la ville sur les plages⁶¹. Par contre les patrons pêcheurs restent exempts d'imposition s'ils vendent leur poisson au détail ou le font vendre par un de leur marinières sans pouvoir aucunement en confier le soin à leurs femmes. Le 6 mars 1696, faute d'enchérisseur et la communauté n'ayant pas approuvé les offres, la ferme est à nouveau remise à prix pour six ans. Augustin Troughé offre 450 livres à condition que le poisson vendu plus de 20 sous par rup paye 2 sous. Aux mêmes conditions Charles Grailler offre 500 livres. Les vendeurs seront tenus d'avertir les fermiers qui tiendront un bureau à la poissonnerie. Ils auront la possibilité de confisquer les bateaux et les engins avec une amende de 10 livres en cas d'infraction, moitié pour le fermier, moitié pour l'hôpital.

Un an plus tard, la ville décide d'imposer une taxe annuelle sur tous les bateaux appartenant aux habitants de la ville à raison de 3 livres par cent quintaux sur les barques, tartanes, et bateaux à pêcher. Joseph Augier offre 325 livres par an ce qui suppose un minimum de 11 000 quintaux pour rentabiliser la ferme. Non seulement les patrons pêcheurs ont réussi à s'exonérer de la taxe sur la vente du poisson, mais ils parviennent aussi par leur confrérie à s'assurer le contrôle de l'imposition par sous fermage qui leur donne la perception, moyen pour les fermiers de mieux en maîtriser la collecte. En effet dès qu'ils ont obtenu la ferme du poisson, en mars 1696, François Coutel et Charles Graillier « principal et pleige fermiers de la rève du poisson » en baillent la sous-ferme à Antoine Galbé et Michel Roubion patrons de bateaux de pêche, recteurs de la confrérie de Saint-Pierre d'Antibes en présence et avec l'autorisation de Sauveur Lombard, Annibal Ardisson, Pierre et Antoine Planchud frères et Jacques Gastaudon patrons de bateaux de pêche d'Antibes, au nom de la confrérie. Le contrat précise qu'aux 500 livres annuelles s'ajouteront quarante livres payées pour « augment et gratification pour la présente année seulement en considération de l'abandon de bonne grâce de la ferme en faveur desdits patrons »⁶². C'est à l'évidence la reconnaissance du poids important que joue la corporation des pêcheurs à Antibes et de leur capacité à imposer leurs vues pour ce qui touche à leur activité.

⁵⁸ ADAM 3 E 81/68 f° 102 9 mai 1653

⁵⁹ ADAM 3 E 27/114 f° 182 18 avril 1654

⁶⁰ ou canier

⁶¹ ADAM 3 E 27/85 f° 6 mars 1696

⁶² ADAM 3 E 81/101 f° 48 v° 14 mars 1696

ANNEXE

Inventaire des biens meubles de feu patron Guilhen Raynaud⁶³

Dans la salle de sa maison à Antibes :

une table en noyer avec les deux traitaux en mélèze, un tapis grossier jaune et rouge, une selle⁶⁴ longue de bois blanc de 7 pans de long, une autre petite selle longue de bois blanc de 5 pans de long, deux vieilles arquebuses à serpentine avec un « forniement » sans être garni, deux vieilles épées « antiques » avec un pendant sans senture⁶⁵, le fer d'une arme d'aste⁶⁶ avec la moitié d'un baton, une graille⁶⁷ de fer, un cumascle⁶⁸ à trois bras, une escanne⁶⁹, une petite casselothon⁷⁰ avec son manche, deux pots en fer, trois vieux callens⁷¹, une broche en fer médiocre, une petite cadière⁷² basse en bois blanc, cinq tailhaires⁷³ en bois, cinq plats, sept assiettes, un pot d'une pinte ½, une aiguière et une tasse le tout d'étain pesant ensemble 19 livres ½, un petit chandelier bas en laiton, très mince, deux (amores) à vinaigre dont une remplie.

Dans la chambre donnant sur la salle :

un lit à bourdons⁷⁴ en bois de cerisier tourné garni d'une paille, matelas, couverture blanche, deux linceuls⁷⁵ et traversier rempli de laine, une caisse de bois blanc très vieille de 5 pans de long contenant le chapeau du défunt avec son cordon ainsi que des chemises et du linge de sa veuve, une autre vieille caisse de bois blanc contenant sept chausses du défunt, médiocres, deux linceuls, un presque neuf l'autre usé, trois berétins⁷⁶ de toile, 3 touailhes⁷⁷ de toile usées de 6 pans de long autre toaille de 6 pans de long usée, une longiere⁷⁸ usée de 5 pans de long, 5 serviettes neuves de 3 pans de long, neuf autres serviettes fort usées, 6 cuillères en laiton, deux linceuls usés, une chemise du défunt usée, une mastre⁷⁹ de bois blanc avec son tiroir et cubersel, une bassine d'airain pesant 11 livres ½, une jarre bugadière⁸⁰ fendue d'un côté, une « miege taulle » en bois blanc pour porter le pain, une posteilha⁸¹ en bois blanc, une vieille petite jarre d'un baril, un vanet, un tamis, un mortier de marbre avec son pilon, trois quartiers de blé dans un sac et 3 quartiers de farine dans un autre sac, une autre touaille et un panaman⁸² de toile, une cuberselle d'airain, un trebuchet garni de ses balances et 15 poids, un sain pesant 5 livres.

Dans une chambre au dessus de la salle :

un lit à deux selles, deux vieux « sendraïols »⁸³, une paille, une vieille couverture de Nice blanche et paille de toile vieille, trois gorges neuves, une petite ganede de deux

⁶³ ADAM 3 E 27/95 f° 352 v° 3.5.1618

⁶⁴ selle : siège, banc

⁶⁵ centure : ceinture, ceinturon

⁶⁶ arme d'aste : hallebarde

⁶⁷ grailla : grille, gril

⁶⁸ cumascle : cremaillère

⁶⁹ escane : cremaillon (crochet qu'on suspend à la cremaillère)

⁷⁰ cassoleta : poelon

⁷¹ calen : lampe à huile

⁷² cadiera : chaise

⁷³ tailhayre, talhadour : planche à découper

⁷⁴ lit à baldaquin

⁷⁵ linceul : drap

⁷⁶ berreta : bonnet de nuit

⁷⁷ toualhoun : serviette

⁷⁸ loungiera : couverture qu'on met sur le pain pour le porter au four

⁷⁹ mastra : pétrin

⁸⁰ cuve à lessive

⁸¹ postelha : petite planche

⁸² panaman : essuie-main

⁸³ bassinoire ?

pans de long, un vieux petit marras⁸⁴ en fer, une toaille de toile médiocre, deux vieux sacs remplis à demi de tenge despeons, trois pièces d'arrêt⁸⁵ de trahin vieilles et rompues, une pièce de liban⁸⁶ d'environ 3 cannes de longueur, 6 chemises d'enfants médiocres laissées à la veuve, un vieux chevron de mélèze de 9 pans de long, un tour avec sa jambe de fer, une paire de beries avec leurs tirans, un vieux baril rempli de poisson salé, un autre vieux baril à moitié rempli de poisson salé, deux flayens, deux vieilles serviettes, une panière usée, deux pieuches « a accoustrer claves⁸⁷ » médiocres, deux ollaives, deux vieilles aissades⁸⁸, une autre vieille aissade large, trois picosses⁸⁹ médiocres, une petite dray⁹⁰ médiocre, six massons⁹¹ de grame⁹² avec quelque petit cordage pesant 2 livres ½, dix livres de fil d'étope en escaigne⁹³, 14 livres de fil de couer⁹⁴ en escaigne, trois livres moins 3 onces de fil pour racouter⁹⁵ les espeons, 7 livres ½ fil d'étope grossier en cabudeaux⁹⁶, 3 livres ½ de chanvre en bletons⁹⁷, une gorbe⁹⁸ vieille et une neuve, un panal pour mesurer le blé garni de fer, un escandailh vieux à balance tirant 6 livres au faible et au fort un rup 12 livres, un vieux baril rempli à moitié de petits anchois, un vieux baril de même, deux petites jarres d'un baril chacune, un baril neuf pour saler le poisson, six sacs de toile « à tenir espeons » usé, quatre autres jarres, 2 barrils, 2 autres jarres de ½ baril toutes vides, sauf une petite où il y a de l'huile (2 rups, 17 livres), 3 vieux sacs de toile, un linceul neuf de toile grossière, un manteau de drap burel⁹⁹ du défunt bon, un autre manteau de même bureau usé, 3 chemises du défunt usées, une paire de chausses de drap burel bonne, un « prépoint » de drap burel doublé de toile, une autre vieille paire de chausse de cadra, deux paires de bas du défunt de drap burel « vieux et rompus », une camisole¹⁰⁰ rouge vieille faite au sellier¹⁰¹ avec les manches à demi, un marteau de fer vieux sans manche pesant 1 livre, deux quartiers de chair de porceau salé pesant 1 rup 14 livres, un remp¹⁰² vieux, une poudrière et un liban.

Dans le grand cellier du devant de la maison :

une cuve à trois pleiches de 25 charges de capacité avec son tuilhet usé, 4 gorbins neufs, 7 autres vieux gorbins en partie rompus, 2 vieux tonneaux vides de 3 et 4 charges, une pièce de bois de sorbier servant pour la rode¹⁰³ d'un bateau, 3 vieux barils, un petit liban d'environ 6 cannes de long tout neuf, une paire de remps de bateau tout neuf, 3 autres remps vieux, environ un rup de pegue¹⁰⁴, 4 tonneaux faisant au total 26 charges, 3 vieux barils, un entonnoir de bois avec son canon de fer, une masse de bois pour « racouter » les tonneaux, un pal de fer fort bon, une sagone, autre remp vieux, autre remp aussi vieux, 12 vieux barils, 2

⁸⁴ marras : coutelas

⁸⁵ arrêt : filet

⁸⁶ liban : cordage, amarre

⁸⁷ clave, clavo : pièce de bois transversale à laquelle s'attachent les extrémités du filet ; clavel, clou

⁸⁸ aissade : houe

⁸⁹ picosse : hache de marin

⁹⁰ draio : corde

⁹¹ massons : écheveau

⁹² grame : menu cordage

⁹³ escagnaire : écheveau

⁹⁴ couer : premier brin du lin ou du chanvre (meilleur fil)

⁹⁵ racouter : réparer

⁹⁶ cabudel : écheveau

⁹⁷ blestouns : matteau de lin ou de chanvre garnissant la quenouille

⁹⁸ gorbe, gorbins : panier, corbeille,

⁹⁹ burel, bure : étoffe grossière

¹⁰⁰ camisole : vêtement court et large porté sur la chemise

¹⁰¹ sellier : métier à tisser

¹⁰² remp, rem : rame

¹⁰³ rode : pièce de bois formant l'étrave

¹⁰⁴ pego : poix

vieux banastrons¹⁰⁵ de marine, 50 barils neufs de Nice pour saler le poisson étant dans le magasin qu'il partage avec patron Loison Roux, la moitié d'une rissolle et 2 bateaux servant à icelle, 2 fasquiers¹⁰⁶, un fer pour ladite rissolle, 2 voiles pour lesdits bateaux, l'une latine et l'autre tarquie¹⁰⁷, leurs arbres, un cap de chanvre et un autre liban, six paires de remps usées, 2 barils, une masse de bois cerclée de fer servant à fendre le bois, dit theo, deux congnes de fer servant au même usage, le tout dépendant de ladite rissolle et indivis avec patron Loison Roux, certaines pièces ou vieux morceaux de retz de ladite rissolle inutiles en commun également avec ledit Roux, une barquade d'espeons composée de 3 postes, l'un de 4 ans, un autre de 3 et le troisième de la présente année avec ses bateaux, arbre, voile, tarquie et antenne, trois paires de remps médiocres, un fer avec son cap¹⁰⁸ de retz¹⁰⁹ vieux, une autre barquade d'espeons composée aussi de trois postes, l'un de 3 ans l'autre de 2 et l'autre de la présente année avec son bateau, arbre, antenne, voile, tarquie, 3 paires de remps, un fer avec son cap de retz, vieux, un autre enfin appelé trahin avec 16 cordes et son bateau, un fer avec un cap de liban, 3 paires de remps et la moitié d'un autre remp, 2 barils, 13 sengles¹¹⁰ servant à tirer ledit trahin, 3 couronnes neuves servant à la marche dudit trahin dont 2 tirent 16 pans chacune et l'autre 24 pans de long, une cullatte¹¹¹ de 6 pans de long servant au capellet de la manche dudit trahin, un vieux capelet de manche de trahin, un pin clar de trahin appelé miege aigue, 2 fosses pour la manche claire, une fouaille¹¹² dudit trahin neuve de 13 brasses¹¹³ de long, un raigau neuf pour la bande dudit trahin tirant 50 brasses, 3 autres sengles neuves servant à tirer le trahin.

Débiteurs envers Guilhen Raynaud :

Ardouin (60 l + 19 l) Antoine Raynaud son frère (48 l + 41 l + 22 l) Jean Moarre (26 l + 15 l), Thomas Jacomin (247 l pour 2 vignes vendues par Raynaud), Jean Louis Boutin (27 l) Guilhen Ferrier (3 l), Sauve Rebecou barillar (18 l) Antoine Bellon (5 l), Laurent Courme (54 l), Piron Bérengier (12 l)

Immeubles :

maison en ville avec étable et jardin, deux casals à la Ferraye et au Castellet, un hort et 3 vignes hors la ville.

¹⁰⁵ banaste : corbeille de pêche

¹⁰⁶ fasquier : support d'éclairage pour la pêche de nuit à la rissolle

¹⁰⁷ tarquie : sorte de voile presque carrée

¹⁰⁸ cap : cable

¹⁰⁹ retz : filet

¹¹⁰ sengle : bricole pour tirer un filet

¹¹¹ culeta : manche qui termine le filet

¹¹² fouaila : partie postérieure des ailes d'un trahin

¹¹³ brasses : mesure correspondant à 6 pans ou 5 pieds au XVIIe s (1,62 m)

LES SURNOMS DE PÉONE ET LEUR USAGE

(XVIIe – XIXe siècles)

Marcel GRAGLIA

« ...Les gens étaient grands donneurs de surnoms ; aussi bien ils n'auraient pu, sans ces sobriquets, démêler les branches des familles »

Pourrat Gaspard des Montagnes
6^e veillée – 3^e pause

Le nom porte avec lui une série de signes : c'est le code convenu de la désignation des hommes ; il fait partie de la personnalité de celui qui le porte ; il a eu et a encore une connotation religieuse soit directe ("Je t'ai appelé par ton nom" cf. Bible), soit par référence (saints, bienheureux, fêtes religieuses, etc.), ou même ésotérique ; il place l'individu dans la société qui reconnaît son existence et ses droits (identité, état-civil, travail, etc.) ; il est un repère dans l'histoire. Cependant, malgré toutes ces fonctions reconnues et identificatrices, il apparaît parfois, pour diverses raisons, insuffisant, puisque, de façon quasi universelle, et parallèlement à lui, sont accolés des qualificatifs divers aux personnes : les surnoms.

Ces rajouts sont connus de tous : le Grande, le Magnifique, Barberousse, Cunctator, Evergète, le Navigateur, etc.) ; ou bien s'imposent pour des dynasties (surnoms héréditaires : Capétiens, Plantagenets, Piasts, Arsacides, Romanov, etc.). Il s'agit d'une tendance universelle de mémorisation plus ou moins spontanée.

Ce qui est reconnu chez ceux qui ont fait l'histoire, en mots vivants et signifiants, est-il décelable à échelon modeste, pour ceux qui ont vécu dans l'anonymat ? Si oui, sous quelles formes ? La réponse est certainement multiple et nécessiterait des recherches infinies pour se placer au-dessus de la généralisation.

Cette étude se contente donc de n'examiner qu'un cas, point infime dans les possibilités de développement des sociétés humaines, instant et lieu marqués par le poids particulier de mœurs et de coutumes dictées par la géographie et l'histoire : un village, Péone, et une période (XVII^e– XIX^e siècles). En contrepartie, par sa ténuité et sa cohérence, ce choix permet une exposition assez documentée.

• La présence des surnoms à Péone

Les surnoms ont été présents dans l'usage de tous les jours il y a environ un demi-siècle. Ils le sont encore à présent à un degré infiniment moindre par amenuisement de la population de souche, et abandon du type de vie ancien. Les documents d'archives, par contre, sont truffés de ces mentions¹, non systématiques cependant, même au moment de leur plein usage. Ces qualificatifs se perdent aussi en amont et en aval des dates de l'étude. En amont par manque de documents ; en aval par tarissement administratif après 1860, date au rattachement au « Comté » de Nice à la France. Avant 1620, les seules pièces restantes sont des hommages, des conventions intercommunales, dont la solennité l'emportait sur l'intérêt des surnoms, les personnages nommés étant des témoins de la communauté face à des partenaires extérieurs aux yeux desquels ce rajout ne comportait pas de signification utile pour la transaction en cours. Il n'empêche que les surnoms devaient déjà exister, les plus anciens que nous ayons pu déceler faisant, par leur présence même sur les documents, référence à leur antériorité. Après 1860, et de façon progressive, les qualificatifs disparaissent des documents administratifs « sérieux » : seuls les registres paroissiaux en font encore ça et là état.

Pour des motifs de discrétion, cet exposé s'arrête à l'orée du XX^e siècle. Après cette date, les familles surnommées, et c'est la généralité, n'ont plus d'autre support que la mémoire de leurs contemporains, ce qui tend à effacer petit à petit certains de ces supports.

Parmi les foisonnement enregistrés, le tableau I est une sélection représentant les surnoms les plus persistants : il en a été répertorié 147 en 3 siècles. Les qualificatifs éphémères, portant sur

¹ Registres paroissiaux et d'Etat civil, cadastres sardes et français, recensements sardes, insinuation sarde, actes notariés antérieurs à 1860, délibérations municipales, registres d'imposition et de la "consigna degli bestiame", livres de transferts de propriétés, etc. Cadastres sardes (1680, 1684, 1703, 1714, 1735, 1776), recensements sardes (1720, 1728, 1734, 1786, 1787, 1788), registres paroissiaux et d'Etat civil (de 1694 à 1900 avec des manques), registres d'imposition du XVIII^e siècle, insinuations sardes (c 1620 – 1792), livres des transferts de propriétés (jusqu'au XIX^e siècle inclus), délibérations communautaires, actes des notaires de Guillaumes du début du XIX^e siècle jusqu'en 1860

une seul personnage et sans répercussion sur les générations suivantes ont plus ou moins été écartés. Bien entendu, d'autres ont dû exister dont on a pas trace. Le chiffre indiqué est loin de couvrir l'ensemble des diminutifs.

Il est donc des lignées de surnoms, témoignant d'une transmission tenace de ceux-ci, selon des critères que nous avons essayé de débroussailler. Il en est qui apparaissent en ces trois siècles, issus d'un surgeon ancien abandonné. D'autres ne passent pas l'existence de la personne. Certains, déjà portés, surgissent dans une autre famille au patronyme différent. Quelques usages ont pu être découverts qui sont exposés ci-après.

La première et principale constatation est le caractère le plus souvent héréditaire du surnom dont les différentes modalités sont exposées plus loin. Qu'il soit ancien ou naissant, il se transmet de père en fils et filles, parfois de mère à enfants.

A partir d'un surnom original, se greffait dans la descendance d'autres qualificatifs qui effaçaient peu à peu le premier sur des branches de même souche dont certaines demeuraient cependant fidèles à leur appellation ancestrale.

Le tableau II se présente ainsi comme une série de rameaux issus du tronc principal. Dans ces différentes excroissances, quelques exemples ont été choisis, caractéristiques. On peut constater que cet usage était encore très vivace au XIXe siècle où il est noté, pour ce seul tableau ne recensant pas toutes les familles, la naissance de sept surnoms permanents. Par opposition, le XVIIe siècle est plus pauvre, mais cela tient au peu de renseignements glanables avant 1670 où seule l'insinuation sarde est une source constante. On remarque aussi les extinctions de surnoms qui affectent parfois la branche mère, continuée seulement par les surgeons dont l'existence longtemps parallèle à celle-ci a sans doute fait oublier, dans la mémoire collective et individuelle, leur origine commune : Baudins « Coguglia » devenus Barecle ; Belleuids « Ramel » rebaptisés « Battoi » ; Salicis « Modo » qualifiés « Rous ». Une coexistence sur une même personne des deux qualificatifs au début du changement est souvent observée.

Certains surnoms, remontent probablement au XVIe siècle et existent encore au XXe siècle ; Baudin « Cuisson », Belleudy « Piclot », Clary « Moundin », etc.

Tout cela donne une impression de continuité relative et d'agglutination au sein de groupes familiaux au sens large se réclamant d'une même origine ancestrale plus ou moins lointaine aux yeux des intéressés. C'est aussi, qu'à tour de rôle, des lignées ont tenu une place prépondérante soit par leur démographie vigoureuse, soit par leurs possessions terriennes, soit par leur position distinguée dans la communauté, chacune de ces manifestations n'excluant pas les deux autres, et cela, au long des trois siècles considérés².

Nous nous permettons d'en citer quelques unes significatives : chez les Baudin : Cuisson (démographie), Coguglia (possessions au XVIIe siècle) ; chez les Belleudy : Piclot (possessions), la descendance du capitaine Antoine et de son frère (démographie, possessions, position sociale) ; chez les Belleuid, Blaï/Blaïccion (démographie) ; chez les Clary : Savoyon (position sociale, possessions), Gabriele (possessions, démographie), Messier (position sociale au XVIIe siècle), Moundin (démographie) ; chez les Guerin : Motton (démographie), Gascon (position sociale), Accora (possessions au XVIIe siècle) ; chez les Salicis, Modo (démographie) ; chez les Richelmy : Papier (position sociale : marchands de père en fils XVIIe/XVIIIe siècle), etc.

² Pour mieux cerner ces allées et venues de notoriété dans une communauté ne dépassant pas 700 à 900 habitants, il conviendrait d'examiner attentivement les familles et leur évolution, une perspective d'alternance sociale, dans ce qu'il est convenu d'appeler le "sous" Tiers Etat. Et ainsi, à l'intérieur de cet ordre, il serait possible d'apercevoir d'amples modifications progressives et lentes au long des générations. Changements n'affectant pas la structure de la vie communautaire, un paysan "riche" et un paysan "pauvre" ont les mêmes soucis et les mêmes travaux, le premier peut-être un peu plus accablé par la tâche ; passages "en douceur" le plus souvent, vu le temps écoulé entre deux états, qui permettront d'amortir l'amertume de la chute et le triomphe de la réussite.

- Tableau I -

**Principaux surnoms héréditaires décelés à Péone
(liste non exhaustive)
(Milieu XVIIe s. – fin XIXe s.)**

Patronymes	Surnoms Relatifs aux patronymes	Total
Amic	Crouencho	1
Baudin	Andrio/Drion, Arlenc, Banton, Barecle, Bernard, Bison, Borregon, Catteina, Cialvin, Coguglia, Cuisson, Fardaina, Laurens, Lauvon, Matelot, Peirocion, Predicaire, Regus Suc Pela, Talon, Tonin/Tounin	21
Belleudy	Andre (d'), Barry (Del), Belleudoun, Bourré, Chiampon, Gabon, La Frau, Las Spellos, La Tour, Piciot, Strambin (De)	11
Bellieud	Battoué (Toi), Blaï/Blaïccion, Blanc, Caviglion, Ciaulet, Longhé/Longheton, Mansip, Mirandon, Monéghet, Moré, Nani, Patron, Péga, Pistol, Ramel/Ramol, Rauquil, Saltré, Siacre/Cron, Teston, Vasseglion, Viguiér	21
Blanc	Corpon, fardin (fardaina ?), Magnan/Magnanon, Monoït/Mounouort, Panal, Raugliaut, Valabres (De)	7
Bres	Gargori, Or (D'), Vital	3
Clary	Bernardon, Bombardon, Ciambossa, Claveton, Deroute (La), Gabriele/Gabrielet, Ganon, Ginon, Martel, Messier, Miquel, Moundin, Paulon, Pètre, Ponserrri, Poume/Poune, Porrit, Provençal, Roubionnenc, Salvaire/Salvairoun, Samiol, Savoyon, Settene, Tourtignoun, Troes, Valéri	26
Delphin	Brancaï	1
Garnier	Lardé	1
Giubert	Alban/auban	1
Guerin	Accora, Avignon (D'), Beltran/Bertran, Biscolet, Bocé Cason, Cattoy, Chiaffré, Comté, Delforno, Falot, Garnier, Gascon, Giaume, Giaumone, Giuvert, Gris, Guiglien, Mitron, Motton/Mouton, Quirol, Rabon, Rey, Tonoun, Trignol	25
Peone	Coron, Fabre, Folque/Folchetto, Garré, Guillen, Matti, Tibolé	7
Pourchier	Saltroun	1
Rancurel	Guilermon/Moun	1
Richelmy	Beltran, Gorrier, Papier, Per, Petre, Sonaglier	6
Salicis	Agneau (L'), Boscon, Cardenal, Ciampon, Dobis, Giuvert, Hosté (L'), Louisson/Soun, Modo, Orfevre (L'), Prioul/Priolon, Rous, Valet, San Bastian	14
		147

- Tableau II -
La continuité de certains surnoms de Péone (liste non exhaustive)

Noms	Surnoms	Avant	XVII ^e s.	XVIII ^e s.	XIX ^e s.	Après
						écrit ou non
Baudin	<u>Coguglia</u>	← ?				
	Fardaina					
	Barecle					
	Talon					
	Cialvin					
	Arlenc					
	<u>Cuisson</u>	← ?				
	Borregon					
	Panal					
	Suc Pella					
	Cavillon					
	Catheina					
	Matelot					
	Tonin/Tounin					
	<u>Bernard</u>	← ?				
<u>Piciot/Pichot</u>	← ?					
Pichot de Rabui						
Belleudy	d'Aubin					
<u>Blaï/Blaïccion</u>	← - ?					
Mirandon						
Bellieud	<u>Caviglion</u>	← - ?				
Totoin						
<u>Ramel</u>	← - ?					
Battoi/Battoué						
<u>Magnan</u>						
Gicco/Chico						
Magnanon						
<u>Bernardon</u>	← - ?					
Blanc	Valery					
<u>Gabrielle</u>	← - ?					
Provensal						
Clary	Tourtignoun					
Tiste						
D'or						
<u>Moundin</u>	← - ?					
<u>Ronserri</u>	← - ?					
Martel						
Roubionnenc						
Rosson						
Settene						
La Deroute						
Claveton						

**- Tableau II -
(Suite)**

NOMS	SURNOMS	Avant	XVII ^e S.	XVIII ^e S.	XIX ^e S.	Après écrit ou non
Guerin	<u>Cattoy</u>		←-?-			→
	Cason					
	Gris					
	Comte					
	<u>Motton</u>		←-?			→
	Rey					
	d'Avignon					
	Del Forno					
	<u>Rabon</u>		←-?			→
	Biscolet					
Trignol						
Salicis	<u>Dobis</u>		←-?			→
	<u>Modo</u>		←-?			→
	Rous					
	Priolon/Prioul					
	l'Hoste					
	L'Orfevre					
	San Bastian					
	Bosco/Boscon					
	Cardenal					

Enfin, pour parfaire les lacunes délibérées du Tableau II qui n'est que partiel dans son exposé, il faut noter des branches et des rameaux disparus par émigration ou par extinction et entre autres : les Baudin : « Banton » et « Laurens » ; les Belleudy la Tour ; les Bellieud : Ciaulet, Longhe, More, Pistol, Nani, Pega ; les Blanc : Magnan Et Panal ; Les Clary : Porrit, Bombardon, Ginon, Troes ; les Guerin : Accora, Giaume, Giuvert, Mitron, Rabon ; tous les Peone : Fabre, Corron, Folque, Matti ; tous les Richelmy : Bertran, Per, Gorrier, Sonaglier ; les Salicis : Dobis, Tadail, etc.

L'impression de surabondance et de vitalité qui se dégage de l'ensemble, les naissances d'une branche suppléant aux disparitions d'une autre de manière continue, incite à s'interroger sur la raison de l'existence et de la persistance de ces lignées qui, à leur modeste échelon, n'ont pas les raisons historiques et de prestige présentes au niveau des Etats. Les réflexions qui suivent constituent un essai d'explication.

• De l'utilité des surnoms

Cette utilité nous semble au moins double. La première, non matérielle, réside dans le besoin collectif de distinguer les personnages côtoyés dans ce qu'ils ont de particulier à tous les points de vue. Car il faut prendre en compte la vie isolée des familles aux quatre points de la commune où les individus ne peuvent parfois s'identifier que les jours de fête au village avant de repartir sur leurs terres, si mystérieuses pour les autres au point que nous avons encore personnellement connu des Péoniens ignorant toute leur vie les campagnes de certains lieux-dits. Donc, il s'agit, au-delà du nom, de bien cibler la personne – qu'importe si le cadrage ne reflète pas tout à fait la vérité – afin qu'il soit qualifié de la manière dont les autres l'aperçoivent, avec ou sans bienveillance, nuancée de quelque exactitude, exagérée par sublimation ou de manière péjorative.

On en verra plus loin différents aspects, dans la mesure du possible.

La seconde utilité qui nous est apparue, emprunte le cadre de la première pour des applications concrètes, saisies de façon tangible sur les documents consultés. Dans un milieu à forte imperméabilité, sans apports extérieurs importants³, les patronymes sont demeurés les mêmes : ils ont oscillé entre 21 en 1630 et 19 en 1786, avec une pointe de 24 en 1684 et un fond très majoritairement identique. Même le XIXe siècle maintient la tendance antérieure (25 noms de famille en 1884)⁴. Ce sont les suivants : Baudin, Bellieud/Belleudy, Clary, Guerin, Salicis/Sauze et, pour une part moindre, Barralis, Blanc, Bres, Car, Feraud, Leotard, Rancurel, Richelmy, soit 5 principaux et 8 secondaires, les autres ne formant qu'un faible complément.

Par ailleurs, et parallèlement, jusqu'aux alentours de la révolution, les prénoms, tant masculins que féminins, sortaient d'un vivier restreint et se répétaient au fil des générations, l'habitude de prénommer l'enfant comme le parrain ou la marraine renforçant cette tendance⁵.

C'est ainsi que, pour une population dépassant toujours 700 habitants et arrivant parfois à 900 âmes d'après les recensements des deux premiers siècles étudiés, on trouve seulement 5 patronymes dominants (circa 75 % de l'ensemble)⁶ et six prénoms masculins principaux (plus de 70 % des dénommés) (voir annexe 1). Que d'homonymies intégrales en résultaient, tant en ce qui concernait les vivants que l'immédiate précédente génération ! Que de Jean X fils de Jean-Baptiste X, d'Antoine Y fils de Pierre Y !

Une identification plus précise de la personne devenait nécessaire et c'est le surnom, heureusement attribué, peut-être dans une toute autre intention ou dans un double but, qui allait résoudre le problème de manière convenable. Non pas uniquement, mais par combinaison avec la filiation. L'usage souple et fluctuant de ces deux attributs supplémentaires permettait d'éviter incompréhensions et indéterminations. Les personnages désignés outre leur nom (parfois « oublié » tellement l'emprise des autres déterminations était puissante) et leur prénom, était souvent situé dans d'autres caractéristiques : lignée, lieu d'exploitation, état social, attributs physiques ou moraux, etc.

Cela était si commode et si simple dans un milieu à faible dimension humaine que, pour éviter absolument des erreurs entre individus, le système passait dans la gestion locale, comme en témoignent les registres qui, par copie ou consultation, ont dû arriver tels quels à l'administration

³ L'immigration à Péone pendant les trois siècles étudiés, bien que variable en nombre, a été de toute façon minime. Cette affirmation mériterait d'être confirmée par une étude.

⁴ Voir *Recherches régionales* n° 162 de 2002 : "La population de Péone à travers ses patronymes du XIII^e siècle à nos jours".

⁵ C'est ainsi que, de la fin du XVII^e siècle jusqu'au début du XIX^e, les six prénoms dominants masculins sont Antoine, Jean, Jean-Baptiste, Joseph, Honore Et Pierre. Saisis sur deux cadastres (1703 et 1776) ils forment respectivement 76 % et 72 % du total des prénoms de ces documents. Les autres, au nombre de 18 en 1703 et de 10 en 1776 ne sont que des "exceptions".

En remarque incidente, cette limitation se retrouve au Valdeblore où les prénoms suivants étaient privilégiés : Antoine, François, Jean, Jean-Baptiste, Joseph, Louis Et Pierre, ce qui répète, à deux exceptions près ceux de Péone. Cependant, l'usage de doubles prénoms y est plus fréquent dont l'adjonction répétée de celui de "Marie". Est-ce suffisant pour généraliser aux communautés du Haut Pays l'étroitesse des prénominations ?

Dans ces deux cas, on retrouve une fidélité aux usages, aux personnes (ancêtres) et aux exemples vénérés (saints).

⁶ Voir *Recherches régionales* n° 162 de 2002 : "La population de Péone à travers ses patronymes du XIII^e siècle à nos jours".

comtale et aux autorités religieuses (cf. documents sur le Tasso, le cadastre, les registres paroissiaux, l'insinuation sarde, « lei libri dei Trasporti », etc.) Époque pour nous étonnante où ces « débordements » étaient sanctionnés par le silence des pouvoirs qui les admettaient ! Cette perception méticuleuse de l'individu est visible partout : le tableau III, représentant 4 cadastres différents (extraits) du XVIII^e siècle, et pour 4 patronymes particuliers, en est l'illustration. Il y a ainsi une exportation, certes de circonstance, des surnoms du « pays » avec leur auréole d'originalité et de mystère, répété peut-être au niveau de toutes les communautés montagnardes.

On est bien loin de la pratique chiffrée actuelle, fondant dans le moule de la normalité tous les citoyens sans qu'il soit possible d'entrevoir, dans la suite des nombres et des lettres, la silhouette d'un être particulier.

On en arrive donc, par le surnom, à un relief étonnant. En fait, il y a non seulement identification (ce qui est réalisé à la perfection aujourd'hui) mais personnalisation, ce qui rejoint la première utilité. À l'un la désignation précise, à l'autre le contour humain. Car le détenteur du surnom est l'héritier de ses ancêtres qui l'ont eux-mêmes porté, le témoin vivant de ce qualificatif et le transmetteur de celui-ci. Ou bien même le premier d'une suite à venir. L'attachement à des racines est concret, il est naturellement et tout simplement une réalité. Au point que même si les risques d'indistinction sont nuls quand les familles ont des patronymes qui se succèdent de manière linéaire, par la grâce du principe de personnalisation le surnom est souvent là : Giubert « Alban », Garnier « Larde », Delphin « Brancaï », Bres « Gargori », Martin « Annarene », Etc.

Il arrive ainsi, qu'au fur et à mesure, la connotation parfois discourtoise du qualificatif disparaît dans la descendance pour ne plus signifier qu'une distinction. Car il s'agit maintenant d'essayer de trouver un modèle de transmission du surnom à partir des observations que nous avons pu faire sur les lignées familiales, modèle dont l'usage pose des principes et la pratique des « accommodements » à ceux-ci.

- Tableau III -

**Types d'identifications utilisées pour un patronyme donné au XVIII^e siècle
(le nom de famille, n'est pas répété dans notre tableau)**

Cadastre de 1703 Baudin	Cadastre de 1714 Guerin	Cadastre de 1735 Clary	Cadastre de 1776 Belieud
1. Alexandre <u>fu Honoré</u>	1. Jean Ciafré	1. Jacques	1. Joseph Blaiccion
2. Augustin <u>fu Sauveur</u>	2. Rd Jean Baptiste	2. Jean <u>fu Jean Baptiste</u>	2. Joseph Longhe
3. Antoine, Jean Baptiste Anne et Catherine frères et sœurs	3. Frères Giuvert	3. Frères <u>fu Jules</u>	3. Jean Baptiste Ramel
4. Antoine, Marie et Catherine <u>fu Mathieu</u>	4. Héritiers de Jean Cattoy	4. Jean Ponseri	4. Frères Caviglion
5. Antoine Tonin <u>fu Pierre</u>	5. Louis Mouton	5. Joseph Ginon	5. André Pistol
6. Augustin <u>fu Gio</u>	6. Sr Jean Gascon et sa sœur	6. Anne Catherine Monroat	6. Catherine et Thérèse Patron
7. Bertholomée Veuve Honoré	7. Jean Mouton	7. Jean Baptiste et sa mère	7. Jean Blai
8. Catherine Veuve Pierre Tonin	8. André	8. Anne Marie Gabrielle	8. Joseph Ramel
9. Catherine Meissiera <u>fu</u> <u>Joseph</u>	9. Antoine GIUVERT	9. Jean Baptiste Monoat	9. Jacques Nani
10. Jean Baptiste, Joseph et Antoine fu Pierre	10. Héritiers Etienne Giuvert	10. Gaspard Messier	10. Erige Rauquil
11. Jean <u>fu Pons</u>	11. Joseph Gascon	11. Jean Garon	11. Jean Baptiste Blaichon
12. Jean <u>fu Pierre</u>	12. Jean Baptiste Mouton	12. Antoine Mondin	12. Pierre Blanc
13. Joseph <u>fu Antoine</u>	13. Antoine Acora	13. Pierre Clary	13. André Rauquil
14. Jeannette et Honorate <u>fu</u> <u>Pierre Peirocion</u>	14. Pierre Acora	14. Jean Baptiste Samiol	14. Antoine et Jean Baptiste frères
15. Jean Peirocion	15. Jean-Erige Rabon et sœur	15. Augustin Savoyon	15. Pierre Vasseillon
16. Jean et Augustin <u>fu Pierre</u>	16. Gaspard et genero	16. Jacques Gabrielle	16. Honoré Blaï
17. Joseph et Joseph <u>fu Pierre</u>	17. Frères Cattoy	17. Antoine Petre	17. Pierre et Jean Baptiste Frères
18. Jean Clémens	18. Pierre Bertran	18. Anne Loques Veuve Clary	18. François Ramel
19. Joseph <u>fu Louis Andrion</u>	19. Héritiers Pierre Graume	19. Marie Belleudy Veuve Antoine Clary	19. Jean Dominique
20. Louis Coguglia <u>fu Sauveur</u>	20. Catherine Giaume et fille	20. Michel Savoyon	20. Pierre Saltre
21. Louissette Coguglia <u>fu Jean</u>	21. Jean Baptiste	21. Joseph Ponseri	BELLEUDI
22. Louis Coguglia <u>fu Pierre</u>	22. Pierre Rabon	22. Antoine Cabrielle	1. Ambroise
23. Madeleine Banton Veuve Etienne <u>fu Pierre</u>	23. Pierre <u>fu Antoine</u>	23. Antoine Bernardon	2. Jean Baptiste de la Tour
24. Pierre et Antoine Regus <u>fu</u> <u>Louis</u>	24. Pierre Gascon	24. Pierre Bernardon	3. François Cordonnier
25. Pierre <u>fu Antoine</u>	25. Pierre Motton Majeur	25. Catherine Veuve Magnan	4. Jean <u>fu Honoré</u>
26. Pierre et Antoine <u>fu Bernard</u>	26. Pierre Motton mineur	26. Sauveur Petre	5. Jean Picot fu <u>Louis</u> <u>Antoine</u>
27. Rd Georges <u>fu Bernard</u>	27. Jean Baptiste Motton fu Antoine	27. Sr Pierre Clary	6. André
28. Pierre Louis et Jean <u>fu</u> <u>Antoine</u>	28. Catherine Motton <u>fille d'Antoine</u>	28. Jean Perruca	7. Antoine Bouré
29. Pierre <u>fu Joseph</u>	29. Héritiers d' <u>Honoré</u> <u>Rabon</u>	29. Pierre Barral	8. Pierre Atherase <u>fu</u> <u>notaire</u>
30. Pierre Banton <u>fu Augustin</u>	30. Héritiers de <u>Jean</u> <u>Baptiste</u>	30. Sr Jacques	9. Jean Baptiste Picot
31. Pierre Andrion <u>fu André</u>	31. Héritier d' <u>Antoine</u>	31. André	10. Pierre Belleudoun
	32. Anne et Marie sa fille	32. Jean Messier	11. Jean Baptiste Belleudoun
	33. Louis Tonon	33. Reverends Jean et Jean Baptiste	12. Rd Pierre et nièces
	34. Jean Baptiste Gascon	34. Jean Salvairon	13. Anne Marie Veuve Baudin
	35. Sœurs Mitron	35. Pierre Bernardon	
	36. Jean Giaumonet	36. Jean Baptiste Salvairon	
	37. Héritiers de <u>Pierre</u> <u>Rabon</u>	37. Anne Blanc Veuve Bernard Ponserry	
	38. Sr Jean Guerin	38. Veuve Suzane Savoyon	

Observation

Le nom de famille est souvent omis au profit du surnom

Aucun personnage, dans chaque patronyme ne peut être confondu avec un autres

Noter la combinaison et parfois le double qualificatif des surnoms et des filiations (soulignées)

L'identification des veuves

• La succession des surnoms

Ce qui suit est le reflet d'habitudes en cours du XVIIIe au XIXe siècle, sur 250 années. Ce qui avait cours avant nous est inconnu, bien que, selon toute vraisemblance, il soit probable de repousser cette coutume dans le temps. La situation présente de nombreuses facettes étant entendu que la tendance à surnommer demeure toujours sous-jacente. Les conventions tacites sont toujours présentes, elles existent. Elles s'imposent par la force des choses. Sans codification, elles ont une constante souplesse d'adaptation aux circonstances et aux problèmes de l'instant : la seule sanction qui compte est l'adoption du surnom par la population.

Il y a deux possibilités d'attribution du surnom soit il naît, soit il se continue spontanément. Dans le premier cas, il surgit sans doute d'une suggestion spontanée ou d'un besoin de précision, adopté comme adéquat par la communauté. Il s'impose de toute manière par sa force d'évidence et d'utilité et se transmet, si besoin est, à la descendance. L'individu à qui il est attribué (hérité ou naissant) le subit passivement, bon gré mal gré, sans pouvoir le rejeter. Il est « habillé » par son entourage villageois et il sera souvent « reconnu » par ce rajout. Cela est définitif pour lui, parfois pour sa postérité. On peut même se plaindre à penser que, dans de nombreux cas, il devait en éprouver une certaine satisfaction, puisque le surnom lui octroyait une place unique dans la communauté. Cet état d'esprit existait encore, peu ou prou, il y a cinquante années.

Le fait de retrouver le même surnom, dans la même famille (ou descendance) dans les générations qui suivent ont permis leur récolte de manière très sûre. Les autres, individuels, doublets des précédents ne sont connus que par accident à l'occasion d'une mention unique sur un document et non retrouvée, ni antérieurement, ni postérieurement⁷ : il convient de voir là un ajout personnel supplémentaire qui pourrait ne plus être tout à fait identitaire à un sens collectif mais plutôt un qualificatif très personnel qui, normalement, s'éteint avec celui qui l'a porté.

Par contre, le surnom principal est transmis. Tous les enfants portent en naissant la « marque » de la lignée : les plus anciens registres paroissiaux sont caractéristiques à cet égard. A peine baptisé, le nouveau-né est inscrit, après son nom et prénom comme un « Lauvon », un « Bourre », un « Pistol », un « Ciambossa », un « Giaumone », un « Giuvert ». Cela s'impose. Mais, par la suite, si en général (et ce n'est pas une règle absolue, mais une tendance), les garçons conservent le surnom de leur père, ainsi que les filles célibataires, celles qui se marient prennent assez régulièrement celui de leur époux, surtout si elles survivent à celui-ci et qu'elles perpétuent la lignée issue de lui⁸.

Il ne convient pas cependant d'en conclure que la féminité est un obstacle insurmontable à la transmission du surnom : il se perpétue parfois à partir justement de la femme⁹. C'est ce qui

⁷ Autant qu'ils aient pu être décelés dans leur précarité, il est donné quelques exemples :

- Pierre Blanc "Panal" est dit aussi "de l'Oule" (XVIII^e s.)
- Pierre Car est dit "l'Aventure" (XVII^e s.)
- Magloire Baudin est dit "Véronique" (XIX^e s.)
- François Clary "Samiot" est dit "Crépin" (XIX^e s.)

⁸ Telles, parmi tant d'autres, les femmes ou veuves suivantes :

- Madeleine Richelmy "Gorier" devient "Banton" à son mariage avec Etienne Baudin "Banton" en 1667
- Catherine Garnier, mariée à Antoine Richelmy en 1674, devient au moins à son veuvage, la veuve Catherine "Papier".
- Marguerite Clary, fille de Pierre, notaire, épouse de Gaspard Clary "Moundin" est répertoriée comme Marguerite "Mondin" au cadastre de 1703.
- Marie Belleudy "Piciot" est indiquée comme Veuve Marie "Gabrietta Clary" (du surnom de son mari décédé) au cadastre de 1714.

⁹ Par exemple :

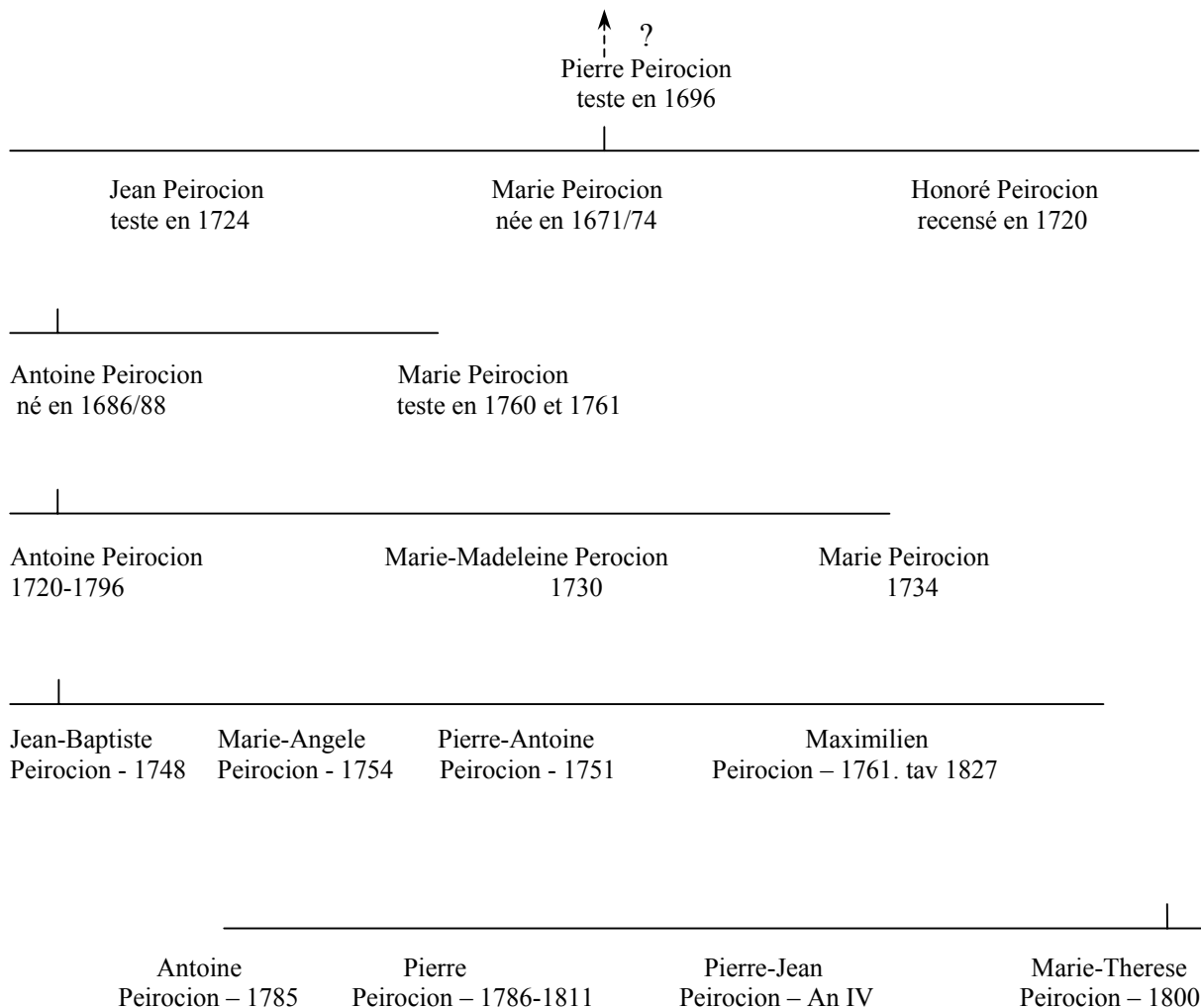
- Pierre "Cuisson" devient en 1764 "Panal" par son mariage avec Marie-Brigitte Blanc "Panal".
- Jean-Isidore Baudin "Cuisson" est surnommé "Caviglion" à l'orée du XIX^e siècle par son mariage avec Marguerite Belleud "Caviglion".
- Joseph Baudin "Fardaina" au XVIII^e siècle est en même temps "Rauquil" à partir du moment où il épouse Anne-Marie Belleud "Rauquil".
- Antoine Salicis, fils de Pierre "Moton" est "Ciampon" par son mariage avec Anne Belleudi "Ciampon" en 1708 et transmet ce surnom à ses descendants.

explique les passages d'un patronyme à l'autre de ces dénominations (cf. annexe 2 exemples non exhaustifs). Cette surimposition féminine paraît être due à plusieurs causes : abondance des homonymies dans le cadre d'un surnom que celui-ci ne peut lui-même effacer (noms, prénoms, surnoms identiques sur deux ou plusieurs personnes à la même époque de vie) ; transplantation du mari chez la famille de l'épouse ; personnalité de celle-ci ; femme unique héritière de la lignée donc dernière du « cognomen » etc. Toutefois, ces mutations n'interviennent pas dans tous les cas de figure : là encore, au moment précis, le choix spontané se fait en fonction des impératifs d'identification ressentis comme nécessaires, ou tout au moins utiles.

En conséquence, s'il est vrai, comme en témoignent les exemples du tableaux IV qu'il existe une transmission héréditaire du surnom, celle-ci peut être interrompue par substitution, même dans une lignée masculine pour des raisons qui échappent à toute explication. Et, lorsqu'il y a changement, l'usage dans le choix de la dénomination est souvent si hésitant, qu'il oscille entre 2, voire 3 acceptions auprès des générations proches suivantes. Ces exceptions à des règles déjà lâches sont répertoriées ci-après, du moins celles qui ont pu être saisies.

- **Tableau IV** -
 (quelques exemples simplifiés de transmission héréditaire des surnoms)

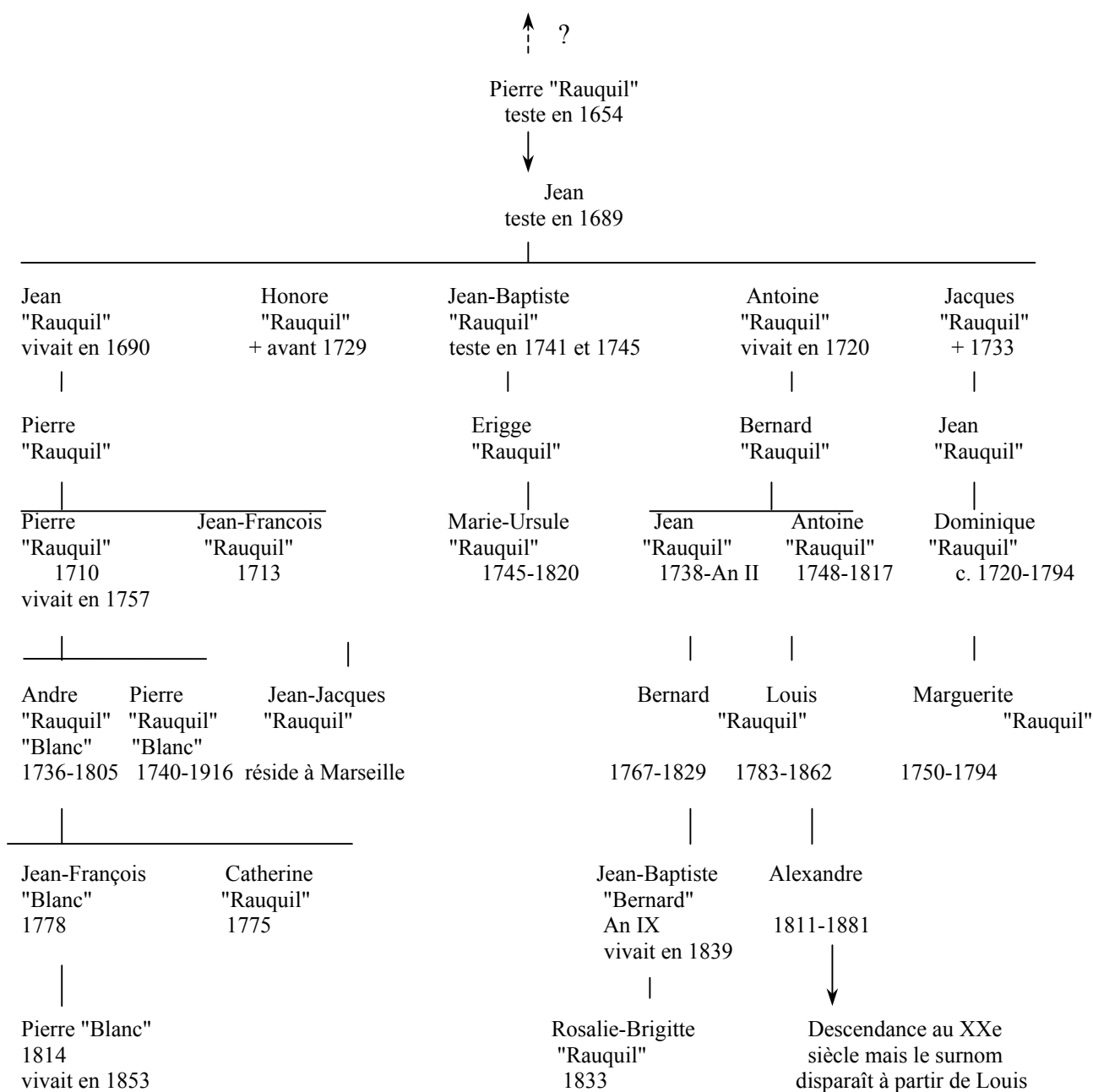
A. Lignée Baudin "Peirocion"



La Famille des Baudin "Peirocion" n'apparaît plus à Péone
 au début du XIX^e siècle
 (émigration ou extinction ?)

- Tableau IV -

A. Lignée Bellieud "Rauquil"

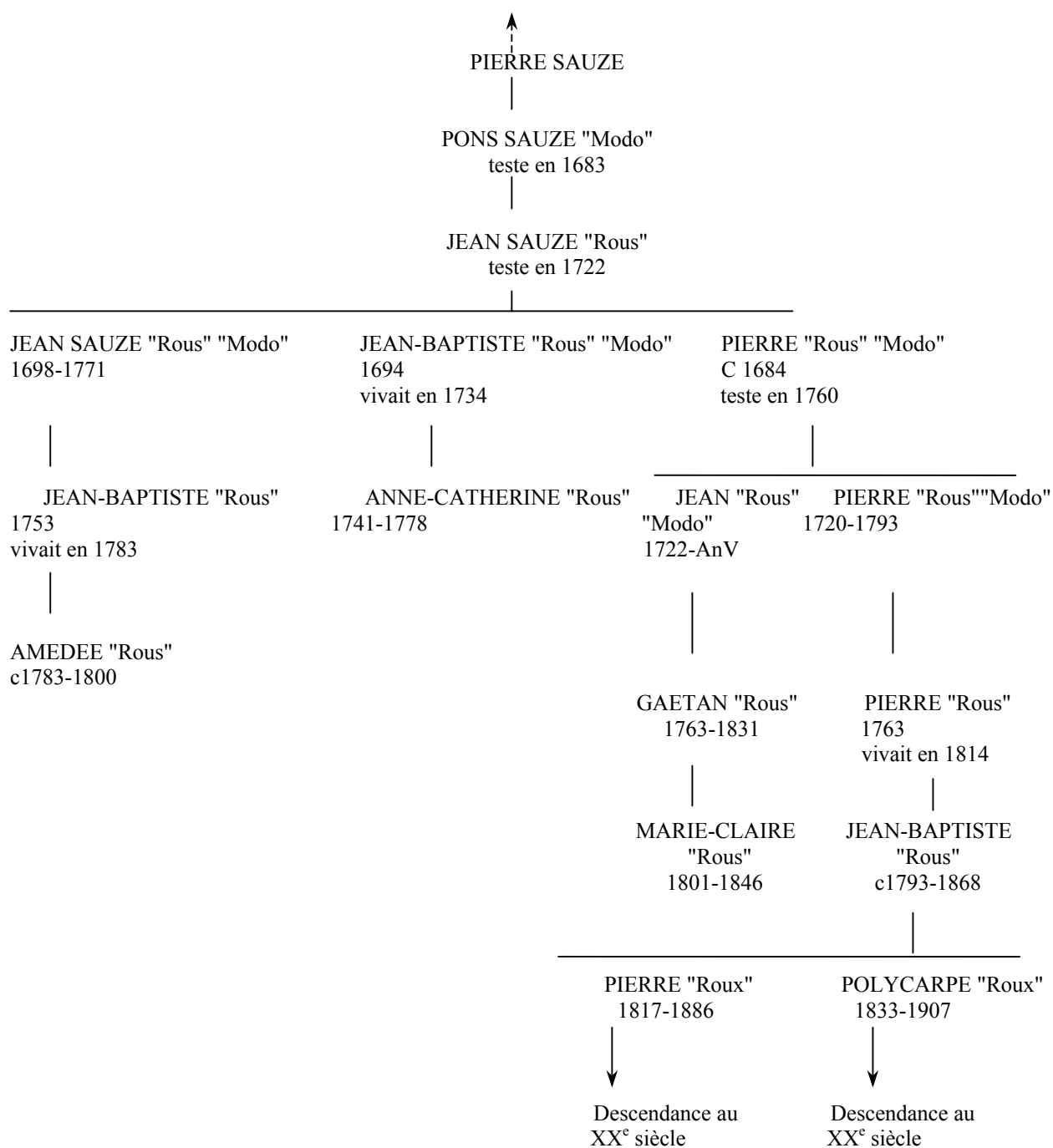


Remarques :

- le surnom disparaît au XIXe siècle malgré la descendance unique à Péone d'Antoine Rauquil fils de Bernard mort en 1817, car Louis, son fils et lui-même sont demeurés longtemps au Piémont. La réapparition de cette branche à Péone au début du XIXe siècle n'a pas été suivie de la résurrection du sobriquet.
- Noter l'apparition du surnom « Blanc », commun avec celui de Rauquil sur la première branche.
- Un surnom temporaire « Bernard », du nom du père d'un Jean-Baptiste surgit sans lendemain.
- Pas de prénoms vraiment dominants à part Pierre et Jean déjà quelque peu dilués.

- Tableau IV -

A. Lignée Sauze/Salicis "Rous/Roux"



Remarque :

- . La naissance du surnom « Rous/Roux » à partir de la branche « Modo » à la fin du XVIIIe siècle
- . L'hésitation entre les 2 surnoms sur une double génération
- . Les prénoms dominants Jean, Jean-Baptiste et Pierre avant le XIXe siècle.

Il n'y a pas de priorité liée à la primogéniture : ce qui veut dire qu'éventuellement l'aîné change de surnom alors que ses frères cadets, formants des branches indépendantes, continuent à le maintenir¹⁰.

De plus, et c'est souvent le cas dans toutes les alternatives de changement (irruption d'un nouveau surnom, appropriation du surnom de l'épouse, etc.) l'usage hésite pendant 2 à 3 générations entre les deux qualificatifs. Les intéressés sont donc qualifiés de l'un ou de l'autre, ou des deux à la fois¹¹. Mais finalement, c'est toujours le plus récent qui se maintient ensuite : c'est ainsi, probablement que les intéressés oublient peu à peu leur origine première... On se trouve, de loin en loin, avec ces rajouts, en convergence avec l'utilisation abondante qu'en faisaient... les Romains !¹² (Tableau V).

- Tableau V -

Quelques exemples de surimposition d'un deuxième surnom (signum)

Prénom	Nom	1 ^{er} surnom	2 ^{ème} surnom (très souvent héréditaire avec ou sans le premier)	Epoque de naissance du 2 ^{ème} surnom
Joseph	Baudin	Cuisson	Parcato	Début XVIII ^e siècle
Pierre	Baudin	Cuisson	Suc pela	Début XVIII ^e siècle
Pierre	Baudin	Cuisson	Matelot	XVIII ^e siècle
Pierre	Baudin	Coguglia	Barecle et fardaina	XVIII ^e /XIX ^e siècle
Jean-baptiste	Baudin	Coguglia	Cialvin	XVIII ^e siècle
Pierre	Baudin	Lauvon	Predicaïre	XVIII ^e siècle
Pierre	Baudin	Coguglia	Arlenc	XVIII ^e siècle
Jean-baptiste	Belleudy	Pichot	Rabui	XVIII ^e siècle
Marie-madeleine	Belleudy	Pichot	Rabui et mende	XIX ^e siècle
Jean-baptiste	Belleudy	Blaïccion	Bistourin	XVIII ^e siècle
Pierre	Blanc	Panal	D'issarmale	XVIII ^e siècle
Jean-baptiste	Clary	Ponserri	Roubionnenc	XVIII ^e siècle
Andre	Clary	Ponserri	La deroute	XVIII ^e siècle
Joseph	Clary	Gabriele	Il provencal	XVIII ^e siècle
Jean-pierre	Guerin	Rabon	Trignol	XVIII ^e siècle
Louis	Guerin	Cattoy	Tonoun	XVII ^e /XVIII ^e siècle
Sebastien	Guerin	Cattoy	Cason	XIX ^e siècle
Antoine	Guerin	Motton	D'avignon	XVIII ^e siècle
Pierre	Salicis	Modo	Rous	XVIII ^e siècle
Jean-dominique	Salicis	Roux	Serallier	XIX ^e siècle
Jean-baptiste	Salicis	Modo	Cardenal	XVIII ^e siècle

Nota : La plupart des deuxièmes surnoms sont la future source de lignées héréditaires. Ils effacent le premier et peuvent ensuite être suivies d'une autre qualification (cf. Salicis Modo/Rous devenant Salicis Rous/Serallier). Certains ont en même temps 3 surnoms.

¹⁰ Tel est le cas, par exemple de :

- La descendance surnommée Battoi (Battoué) issue de Jean-Baptiste Belleudy "Ramel", mort en 1780, pourtant l'aîné de la famille et de toutes les branches du même qualificatif "Ramel".
- La descendance de Joseph Clary "Ponserri" devenue "Martel" alors que son cadet Bernard continue lignée "Ponserri" (début du XVIII^e siècle).

¹¹ Ainsi : - Jean-Baptiste Bres "Gargori/Gregori" baptisé "D'or" donne les deux surnoms à sa descendance.

- Jean-Baptiste Salicis "Modo" est aussi "Cardenal". Ses descendants sont doublement qualifiés un certain temps.
- Jean-Baptiste Guerin "Mitron" est également surnommé "Guillen" de par son épouse née "Guillen" au début du XVIII^e siècle. Son fils Jean-Baptiste hérite des deux. Ses petits enfants ne sont plus que "Guillen".
- Jean-Baptiste Clary "Gabrielet", qualifié de "Tourtignoun" passe les deux surnoms à sa descendance. Son arrière petit-fils Pierre-Léon Clary, mort en 1869 est enfin seulement "Tourtignoun".

¹² Praenomen, nomen, cognomen (ajouté à celui de la gens : "Brutus", "Cicero", "Calvus", Barbatus), signum (Sobriquet). Voir pour illustrer le renvoi (7) ; voir également la citation suivante issue de la période antique : "Par où il appert que le premier des noms que portaient les Romains, comme Caius, était leur propre ; le second, comme Martius, était le nom de la famille et maison ; et le troisième était un surnom, qui se donnait, ou pour quelque acte, ou quelque aventure notable, ou pour quelque marque de la face et forme du corps, ou pour quelque vertu ; ni plus ni moins que les Grecs anciennement imposaient aussi des surnoms aux princes, tirés ou de quelque acte mémorable... ; ou de quelque marque apparente au visage ou à la personne... ; ou de quelque vertu... ; ou de la félicité...". Plutarque : la vie des hommes illustres. Coriolan XV. Coll la Pléiade.

Bien que, par ses exemples qui n'ont pas été repris ici, Plutarque ait visé les personnages célèbres tant Romains que Grecs, il semble apparaître que le terme général de son texte, "les Romains" pourrait embrasser l'ensemble de la population italique, à la différence des usages grecs apparemment plus limités dans leurs qualifications.

C'est ainsi que non seulement les "honestiores" ceux qui dirigeaient les cités et l'Empire, mais encore les "humiliores", l'ensemble du peuple dans sa diversité aient "bénéficié de l'attribut supplémentaire du surnom.

Venant du fond des âges de façon naturelle, avec plus ou moins de force selon les habitudes des populations, cet usage vient mourir à l'ère contemporaine dans la partie Sud d'un pays qui a subi de plein fouet la latinisation. L'homme indifférencié a remplacé l'homme particulier.

A contrario, le nom et le prénom reprennent seuls tous leurs droits lors de l'émigration des Péoniens, autant qu'il a pu être jugé par le suivi intermittent hors de Péone de quelques sortants du village non récents. Un Clary « Gabriele » émigré à Nice au XVIIe siècle est à l'origine d'une descendance faisant partie du Sénat de Nice au XVIIIe siècle, laquelle n'est plus que Clary. Deux Baudin « Cuisson » et un Richelmy Zephirin « Per », vivant à Entrevaux au XIXe siècle ont laissé leur surnom à leur départ du village. Plus besoin de signes distinctifs : les bourgs sont plus grands, la population plus mélangée, les cas d'homonymie plus rares... et les usages peut être différents ou plus lâches¹³.

Il y a même davantage en un cas nettement identifié : un Antoine Bellieud « Rauquil », ayant vécu toute sa vie d'adulte à Turin à la fin du XVIIIe siècle, a eu un fils Louis, né au Piémont, retourné à Péone assez jeune et y séjournant jusqu'à sa mort survenu en 1862. A aucun moment ce Louis ne retrouve le surnom de sa lignée (du moins dans les documents) et toute sa descendance en est également privée.

La longue absence du père a dû effacer l'appartenance à un surnom, la mémoire humaine étant fugace et peu transmissible parfois. Ou c'est comme si une branche nouvelle s'était créée sans rattachement au passé villageois, la présence sur place semblant être requise pour avoir le droit d'être qualifié. Le cas étant isolé, ces interprétations ne sont que des hypothèses.

Les rares familles entrantes à Péone durant ces deux siècles et demi ont subi à ce sujet un sort différent. Deux ont été surnommées : Rancurel (Guillelmon) ; Bres (Gargori/Gregori). Sept autres qui ont fait également souche ont du se contenter de leur patronyme : Car, Ramberti, Rainaud, Ribotti, Fillibert, Pignoni, Taxil. Et ce n'est pas parfois leur bref séjour (une à deux générations suivantes), ni le fait qu'elles n'ont développé souvent qu'une seule branche (on a vu des lignées linéaires surnommées) qui en sont le motif impérieux. Y aurait-il là comme une hésitation collective à leur adoption définitive (le surnom aurait été alors une « naturalisation ») un temps de probation, non encore écoulé au moment de l'extinction de leur présence à Péone, ou bien tout simplement une série d'exceptions ? Mais, dans ce dernier cas, pourquoi celles-ci auraient-elles touché plus majoritairement les nouveaux-venus (7 sur 9) ? En 1703, les familles sans surnom décelé, proprement Péoniennes ne font que 10 % de l'ensemble (voir annexe 3). Et encore, on ne peut s'empêcher de penser qu'elles étaient qualifiées oralement...

Ce grand nombre de surnoms sauvés de l'oubli grâce à l'écrit, s'expriment le plus souvent dans une variante de la langue d'oc, avec quelques exceptions surprenantes de langue française ce qui prouve au moins des pénétrations légères extérieures. Ces vocables originaux, issus de la langue du terroir ou d'influences « étrangères », on voudrait bien pouvoir les interpréter au mieux. C'est avec prudence – et timidité – que nous osons aborder ce sujet.

• Les types de surnoms

Pour essayer d'arriver à décrypter au mieux la signification des surnoms, nous nous sommes aidés, en sus de notre connaissance du dialecte du lieu – somme toute superficielle – de cinq dictionnaires¹⁴. Les résultats n'ont aucune prétention à l'exactitude absolue car les pièges de l'orthographe ancienne les transcriptions légèrement différentes pour un même surnom, les écrits soumis à des oreilles interprétatives et certaines traductions placées sous le signe plus ou moins de l'intuition risquent de marquer nos limites. Par ailleurs, beaucoup de qualificatifs répondent à plusieurs acceptions.

Par contre, nombre de ceux-ci relèvent assez certainement de la toponymie et d'un ancêtre éponyme. Cependant, même ce qui peut paraître une évidence – et classé comme tel dans l'étude – peut être soumis à des réserves. C'est plus dans un esprit de débroussaillage que de netteté irréfutable que les 147 surnoms présentés comme principaux et énumérés au Tableau I ont été

¹³ Assertion contredite après la parutions d'un livre généalogique : *Une grande famille provençale : les Clary*. Il a été découvert que le fils Antione Clary d'une personne originaire de Péone était indiqué à son acte de mariage en 1657, à la paroisse St Marcel de Marseille par , à savoir Savoyon (Luc Artorini, ed. Colet numérique)

¹⁴ Dictionnaires provençal-français de Mistral et d'Honorat.

Dictionnaires franco-niçois de J-B. Calvino et de Castellana

Dictionnaire franco-italien de Ferreri et Caccia.

examinés. Les résultats sont divisés en trois parties : ceux qui ont une explication réputée acceptable, ceux qui prêtent à interprétation et ceux pour qui aucune définition n'a pu être donnée ou dont les éléments supposent plusieurs acceptions dont aucune ne l'emporte péremptoirement. Dans certains cas des définitions supplémentaires sont proposées¹⁵.

Sur les 142 surnoms (5 font en effet double emploi car portés successivement par des patronymes différents, 64 nous ont paru assez évidents, soit près de la moitié. Ce sont surtout ceux qui touchent à un ancêtre, à la toponymie et à la géographie. Les autres laissent la place au doute ou à l'ignorance quasi absolue tellement les solutions proposées, même extraites de recherches dans les dictionnaires, peuvent être discutées.

Le classement thématique est difficile. Un tel qualifié de « chaton » et inscrit dans la colonne « Nature », pourrait aussi bien figurer dans celle des caractéristiques physiques. De même, un autre dit « petite clé » (objet/outil), pourrait être placé, car il cache sans doute une activité de serrurier, dans la colonne « position sociale ». Mais cela n'a qu'un aspect documentaire et classificatif de petite importance. Malgré cela, on ne peut s'empêcher de noter la place prise, dans les surnoms, par tout ce qui concerne les lieux d'habitation et d'exploitation et la référence aux ancêtres : 58 dénominations sur 175 proposées, c'est-à-dire, le tiers. Les caractéristiques physiques et morales, dont l'aspect satyrique n'échappe pas, augmentées par les apports des colonnes « nature » et « objets » dépassent le chiffre de 97, alors que la position sociale (vraie ou fausse) (fonction et métier) approche seulement 20 citations.

A noter :

. La plupart des deuxièmes surnoms sont la future source de lignées héréditaires. Ils effacent le premier et peuvent ensuite être suivis d'une autre qualificatif (cf. Salicis Modo/Rous devenant Salicis Rous/Serallier).

. Certains personnages ont en même temps 3 surnoms.

C'est ainsi qu'apparaît un univers suffisamment égalitaire en esprit (et sans doute en fait), pour ne pas privilégier le statut de la personne, dont la précarité est évidente dans ce monde un peu clos où les descendants se retrouvaient souvent au niveau des plus humbles car le « notable » quel qu'il soit était également un agriculteur. Ce monde était aussi malicieux sans excès, d'après ce qui a pu être découvert, quant aux travers de ses habitants et surtout soucieux de situer cet ensemble dans la durée familiale et dans l'espace communautaire¹⁶.

D'autres chercheurs, en d'autres villages ont dû se préoccuper des surnoms locaux¹⁷ ce que nous ignorons. Ces remarques regroupées, la présence ou l'absence de ces signes, leurs usages particuliers ou généraux, ne manqueraient pas d'être intéressants dans le cadre plus large d'une étude des mœurs et de coutumes.

Ce texte n'a pas regroupé l'ensemble des dénominations relevées à Péone : celles citées ont paru, à tort ou à raison, les plus importantes. A travers ce prisme quelque peu déformé, des caractéristiques ont surgi. D'abord l'abondance et la vitalité sans cesse renouvelées des surnoms ; on peut dire – ou presque – « pas de famille sans surnom » (au singulier et parfois au pluriel) ; si on envisage ceux qui ne sont pas parvenus, car non écrits, peut-être peut-on hasarder une autre proposition : « peu de personne sans surnom ». Cette richesse est inventive et les aperçus savoureux ne manquent pas.

¹⁵ Dès lors, on peut se demander pourquoi une ébauche aussi vague, d'interprétation parfois hasardeuse, fait partie de cette étude. C'est qu'il nous a semblé que celle-ci serait incomplète si, après l'énumération de ces surnoms, - et leur vie séculaire - une explication n'était aventurée. Le pittoresque accusé de ces surnoms gagne aussi en saveur s'ils sont traduits ou si du moins ils amorcent une compréhension. Enfin, et surtout, le tableau VI donne l'aperçu d'un état d'esprit attentif à la personnalité et à la situation de chacun offrant ainsi un tableau vivant des époques révolues.

Nous serions personnellement reconnaissant si des spécialistes, lecteurs de cet essai, voulaient nous apporter les suggestions ou corrections nécessaires qu'ils auraient pu relever.

¹⁶ Malgré le risque de la répétition, il convient de remarquer quelques dénominations en français : Matelot, La Deroute, L'agneau, L'orfèvre, ce qui paraît prouver une pénétration de cette langue plus profonde que l'époque nous le ferait supposer.

¹⁷ A titre indicatif, les "forains", inscrits sur les cadastres et registres d'imposition de Péone, et issus de communes joutantes ont aussi quelques surnoms. En voici des exemples restreints :

- Pour Beuil : Babigliaire, Cavorre, Gagle/Gaille, Malle, Matras, Dellamoressa, D'orronadon, Pisan, etc.

- Pour Guillaumes : Dindolo.

En second lieu, la mention écrite du qualificatif, tant dans les actes officiels que dans les inscriptions religieuses ou administrative locales, est un fait avéré et constant : sauf découverte de documents prouvant le contraire, cette habitude s'efface peu à peu à l'annexion française de 1860¹⁸.

Certes l'usage oral se maintient très fort, mais la dépopulation, les nouvelles méthodes administratives et la normalisation qui en découlent l'excluent. Les sources, encore vives au XXe siècle se tarissent peu à peu et en font un usage anachronique.

La dernière caractéristique que nous avons remarquée est ce maintien de surnom dans la descendance avec les nombreuses nuances indiquées plus haut. Cela exalte la personnalisation de l'individu. Côté journalier il aurait pu être comme une ombre passagère, retombé dans l'anonymat dès son absence, perdu dans la masse –relative – de la population du village. Le surnom le sauve de l'indistinction durant sa vie, car il lui confie un statut unique, un halo, une dimension singulière : c'est un tel, qui habite ou dont les ancêtres ont habité à un endroit déterminé ; ou c'est celui dont un lointain ascendant a eu une caractéristique ou une vie particulière ; ou qui a pour origine un homme remarqué, etc. Ainsi, aux yeux de tous, quel que soit son état, dans une petite bulle communautaire, chacun était quelqu'un pour les autres, du notable au tâcheron, du vertueux au méchant. Il y avait un sentiment commun de reconnaissance, d'appartenance, de filiation, d'enracinement bien inconnu de la société actuelle.

¹⁸ Pour la curiosité, même si cela dépasse la limite de la fin du XIX^e siècle, que nous nous sommes imposée, le cadastre de 1950 à Péone fait encore mention, une seule fois, d'un surnom : celui d'Eugène Bellieud dit "Magalon" ; comme un dernier hommage à une coutume morte...

Surnoms	Signification			Dictionnaire (usage)		Classification						Observations	
	apparemment évidente	fortement supposée	inconnue ou très incertaine	oui	non	Ancêtres	Caractéris- tiques	Géographie	Nature	Objet	Position sociale		Toponymie
Reports	11	6	6	11	12	9	8	2	7	6	1	2	<p>Provençal Bosc → Bois Niçois : Boscà → Tailler, équarri Provençal et Niçois : Brancaï → Pancrace Dictionnaire Franco-niçois Nom de famille extérieur à Péone (vérifié) du niçois cadena</p> <p>Pas d'explication connue. Diminutif? Lieu-dit de Péone</p> <p>Patois local et régional du Provençal Claveto</p> <p>Titre donné par ironie ?</p> <p>Du provençal Cuisso/Cueissot →cuisse en français</p> <p>Latin Faber Lieu dit de Péone</p>
24. Bombardon	issu de Pancrace	Forestier, Tailleur de pierre ? (9)	(8)	Oui	Non	x	x		x	x	x		
25. Bosco/boscon			Oui										
26. Bourre	issu de Cason	Cardinal		Oui	Non	x	x						
27. Brancaï				Oui									
28. Cardenal	issu de Cason	Chaîne		Oui	Non	x				x			
29. Cason				Oui									
30. Catteina	issu de Geoffroy	(11)	(10)	Oui	Non	x			x	x			
31. Cattoy				Oui									
32. Caviglion	de Cialvin		Petit champ ?	Oui	Non				x			x	
33. Chiaffre/ciafre				Oui									
34. Chiampon/Ciampon	Choux	Petite clef, Glavette, Porteur de... (12)	?	Oui	Non				x	x	x		
35. Cialvin				Oui									
36. Ciambossa	la Déroute	Comte		Oui	Non				x	x			
37. Ciaulet				Oui									
38. Claveton	Forgeron de Falot	Qui a de grosses cuisses		Oui	Non				x	x			
39. Cogugua/Couquilla				Oui									
40. Comte	?		(13)	Oui	Non		x		x				
41. Coron				Oui									
42. Corpon	?		(14)	Oui	Non		x		x				
43. Crouencho				Oui									
44. Cuisson	?		?	Oui	Non		x			x			
45. Deroute (la)				Oui									
46. Dobis	?			Oui	Non		x			x			
47. Fabre				Oui									
48. Falot				Non	Non						x		
Total	19	15	14	28	20	12	15	2	13	12	5	4	

Surnoms	Signification			Dictionnaire (usage)		Classification						Observations	
	apparemment évidente	fortement supposée	inconnue ou très incertaine	oui	non	Ancêtres	Caractéristiques	Géographie	Nature	Objet	Position Sociale		Toponymie
Report	31	22	19	37	35	20	19	4	19	14	6	8	
73. Louisson	Issu de louis	Travailleur de vers à soie	(21)	Oui	Non	X					X		Vérifié généalogiquement
74. Magnan/Magnanou				Oui			X						
75. Mansip	Marteau	De matti		Oui	Non					X			Provençal et niçois
76. Martel				Oui	Non								
77. Matelot	Matelot	Monsieur			Non						X		Lieu dit de péone et de guillaumes
78. Matti					Non								
79. Messier	Issu de michel	Merveilleux ?	(22)		Non	X					X		Vérifié généalogiquement
80. Miquel					Non								
81. Mirandon			(23)	Oui			X				X		Provençal
82. Mitron				Oui			X						
83. Modo			(24)	Oui									Provençal "mounet" "mouno"
84. Moneghet				Oui									
85. Monoit/mounouort	Issu de raymond	Minou, petit chat		Oui	Non	X							Non vérifié généalogiquement
86. More				Oui	Non								
87. Motton	D'or	Aspect basané ?		Oui	Non								Lieu dit de péone
88. Moundin				Oui	Non								
89. Nani	L'orfèvre				Non						X	X	Provençal, niçois et patois local : Pana : drap.
90. Or (d')					Non								
92. Orfevre (l)	Drapier			Oui									Niçois : patroun
92. Panal				Oui									
93. Papier	Procédurier			Oui			X						
94. Patron				Oui									X
Total	38	33	23	51	43	23	26	4	24	16	13	11	

Surnoms	Signification			Dictionnaire (usage)		Classification						Observations	
	apparemment évidente	fortement supposée	inconnue ou très incertaine	oui	non	Ancêtres	Caractéristiques	Géographie	Nature	Objet	Position Sociale		Toponymie
<u>Report</u>	38	33	23	51	43								
95. Paulon 96. Pega	issu de Paul	Accrocheur, "collant"		Oui	Non	3	6		4	6	3	1	Non vérifié généalogiquement Provençal : Poisser Niçois : Poix, Personne qui importune Non vérifié généalogiquement
97. Peirocion 98. Per	issu de Pierre		(25)	Oui	Non								Non vérifié généalogiquement
99. Petre 100. Piciot	issu de Pierre Petit		(26)	Oui	Non Non								Non vérifié généalogiquement Provençal et niçois
101. Pistol 102. Ponserrri		issu de Pons		Oui	Non								Vérifié généalogiquement Provençal : Porri ☒ Poireau
103. Porrit 104. Poume/poune 105. Predicaïre 106. Prioul/priolon	Prédicateur	Prieur	Poireau (27)	Oui Oui	Non								Niçois : Priou : celui qui réside dans une confrérie de prêtres. Berger "provençal"
107. Provençal (il) 108. Quirol	Le Provençal		(28)	Oui	Non								
109. Rabon 110. Ramel/ramolle			(29) (30)	Oui Oui									
111. Raugliaut 112. Rauquil			Roseau	Oui Oui									Provençal : Raulet/Raulhac
113. Regus/regusson 114. Rey 115. Roubionnenc 116. Rous 117. Saltre/saltroun	Roi de Roubion Roux Tailleur		(31) Voix rauque (32)	Oui Oui	Non Non Non								Localité Langue veinaculaire Niçois : Sartre
Total	48	39	30	64	53	28	34	6	30	21	15	11	

Surnoms	Signification			Dictionnaire (usage)		Classification						Observations	
	apparemment évidente	fortement supposée	inconnue ou très incertaine	oui	non	Ancêtres	Caractéristiques	Géographie	Nature	Objet	Position Sociale		Toponymie
<u>Report</u>	48	39	30	64	53	28	34	6	30	21	15	11	
118. Salvaire/Salvairoun 119. Samiol	de Sauveur			Oui	Non	x							Non vérifié généalogiquement
120. San bastian 121. Savoyon	de St Sébastien Le Savoyard		Semur ? Anesse ?	Oui	Non		x		x				Provençal : Samoua/Semena : Semer Dialecte local : Saumo : anesse Lieu dit de Péone
122. Settene 123. Siacre/siacron	de Settene	issu de Syagrius ?		Oui	Non	x		x					Provençal : Savouian Niçois : Savouiart Savoyard Lieu dit de Péone
124. Spellos (las) 125. Sonaglier 126. Strambin (de) 127. Suc pella 128. Talon 129. Teston	de Las Spellos Sonneur Crane ras, chauve	de Strambin		Oui Oui	Non		x x	x			x		Un Evêque du nom à Nice Non vérifié généalogiquement Lieu dit de Péone Niçois : Sonaion : Grelot, sonnette D'une localité piémontaise ? Dialecte local
130. Tibole 131. Tonin 132. Tonoun 133. Tour (la) 134. Tourtignoun 135. Trignol 136. Troes	issu d'Antoine issu d'Antoine de la Tour		(33) Têtu ? faiseur d'actes ? Peureux ?	Oui Oui	Non Non Non	x x	x				x		Niçois : Testo : texte Niçois : Tibo Tibo : grande peur Vérifié généalogiquement Boni non vérifié généalogiquement Ancienne tour du village
		Chétif (36)	(34) (35)	Oui Oui Oui			x		x	x			
Total	58	42	36	75	61	32	41	8	32	24	17	15	

Surnoms	Signification			Dictionnaire (usage)		Classification							Observations
				oui	non	Ancêtres	Caractéristique	Géographie	Nature	Objet	Position Sociale	Toponymie	
	apparemment évidente	fortement supposée	inconnue ou très incertaine										
<u>Report</u>	58	42	36	75	61	32	41	8	32	24	17	15	
137. Valabres (de)	de Valabres				Non			x					Lieu dit de la vallée de la Tinée Vérifié généalogiquement Agent municipal (XIX ^e siècle) Provençal : Vasseloun : Serviteur Italien : Vassalo : Vassal En Français Vérifié généalogiquement
138. Valeri	issu de Valéri				Non	x							
139. Valet	Valet				Non						x		
140. Vasseglion	Serviteur, Vassal			Oui							x		
141. Viguiier	Viguiier				Non						x		
142. Vital	issu de vital				Non	x							
Total	64	42	36	76	66	34	41	9	32	24	20	15	

175

5 surnoms ont été utilisés par des patronymes différents : Ciampon – Giuvert – Guillen – Petre – Saltre
Le nombre de classifications supérieur au nombre de surnoms vient d'acceptations hésitantes

Ancêtre : Prénom
Caractéristique : Physique ou morale
Géographie : Localisation
Nature : Flore, faune, phénomènes
Objet : Outil, instrument, divers
Position sociale : Réelle ou ironique
Toponyme : Local

**- Tableau VI (suite) –
Différentes possibilités d'acceptions des surnoms de sens incertain**

N° de renvoi	Surnoms	Propositions			Observations
		Provençal	Niçois	Autres	
(1)	Ancre	Ancre	« Acoura » : verbe		
(2)	Auban/Alban	Prénom ; blanc ; aigle blanc	Aube ; peuplier		
(3)	Battoi/Battoue	« Barto » : broussaille, buisson, terrain, à genêts			
		« Bart » : tâche, marque			
		« Batouira » : lin, bâton servant à battre le beurre			Surnom initial d'une Clary épouse Bellieud dont la lignée était dite « Barto » (?)
		« Bartolaire » : brocanteur, qui fait des échanges			
(4)	Berregoun/Bouregon	« Berougo » : couvert de verrues			
		« Bregoun » : échanvoir	« Bregoun » : échanvoir		
		« Brigoun » : petit brin			
		« Berrouga » : verrue			
(5)	Biscole	« Bisco » : mauvaise humeur, petit morceau			
		« Biscou » : biseau	« Bisca » : bisquer		
		« Bislé » : pièce de bois la plus élevée du toit			
(6)	Bison	« Biso » : vent du nord/nord-est		local : Bison : lieu-dit	
(7)	Blaï/Blaïccion	« Blaï » : blaise -érable			1ere acceptation probable. Un ancêtre est nommé « Blaise »
(8)	Bombardon	Instrument de musique en cuivre	« Bombarda » : bombarde		
(9)	Bourre	Brun, couleur de café – bourgeon naissant			
(10)	Catoy	« Cato/Chato » : chatte			
		« Catoïo » : jaunisse des plantes			
(11)	Caviglion	« Cavilho » : cheville			
		« Cavilhoun » : cabillot			
(12)	Coguglia/Couguilla	« Couquilha » : coquillage		Oc : « Cougut » : coucou	
(13)	Coron	« Couor » ? : coeur	« Courouna » : couronne		
(14)	Corpon	« Cors » : corps	« Corpas » : gros corps		
(15)	Forque/Forquetto	Faucon ?		Germain : « Folk » : peuple	
(16)	Ganon/Garon	« Gano » : mare, amas d'eau		Limousin : Gorro :	

				jambe, jarret, manche de fléau	
(17)	Garre			Oc : rat – toponymie de Péone	
(18)	Gascon	Gascon, fanfaron, hâbleur	Gascon		
(19)	Gorrier		« Goriou » : sorte d'alouette	Massif central : « Gorro-Gorri-Gorrio. Pourceau, petit cochon	
(20)	Larde	« Lardié » : qui aime le lard	« Lardà » : larder		
(21)	Mansip	« Mansié » : menteur de profession « Manso » : genisse	« Mansa/ou » : genesse		
(22)	Mitron	Baudet, âne, garçon boulanger	Mitre		
(23)	Moneghet	« Mounegheto » : petite chouette	« Mounegheta » : mésange chardonnière		
(24)	Motton	« Moto » : moulure	« Moutton » : mouton, brebis		
(25)	Per	Roue de poulie, chaudron	Poire		
(26)	Pistol	« Pistolo » : pistolet, pistole, prune séchée	« Pistola » (e) : pistole	« Pistou » (l) : pilon dans les Alpes	
(27)	Poume/Poune	« Poun » : point d'aiguille, poing	« Poun » : poing, pomme		
(28)	Quirol	« Quila » : glapir, pousser des cris aigus « Quiho/Quilho » : quille « Quilo » : appel de sifflet			
(29)	Rabon	« Rabo » : rave, pierre plate servant de siège devant la maison	« Rabo » : rabot		
(30)	Ramel/Ramolle	« Ramel » : rameau « Ramo » : feuillage, branchage	« Ramilha » : ramée, branche de pin « Ramoulas » : raifort		
(31)	Rauquil		Raucita : enrouement	Velay : « Rauquilho » : raucité, âpreté de la voix	
(32)	Regus/Regusson	« Regus » : ordre dans la maison « Faire lou regus » : faire le lit	« Regussa » : retrousser, replier		
(33)	Talon	« Talo/Tallo » : dégât, tare	« Taloun » : talon		
(34)	Tourtignoun	« Tourtihoun/Tourtihoun » : petit gâteau, fond de corbeille, assemblage de choses entortillées			
(35)	Trignol	« Trignoun » : carillon « Trignoulà » : carillonner « Trignoulet » : trèfle			
(36)	Troes	« Tros/Trouas » : morceau, débris	« Tros » : morceau, tronçon, débris		
		chétif, petit			

LES PRÉNOMS AU XVII^E / XVIII^E SIÈCLES
(Cadastré de 1703 et de 1776)

Prénoms	Baudin		Bellieud/ Belleudy		Clary		Guérin		Salicis		Divers autres		Total		
	1703	1776	1703	1776	1703	1776	1703	1776	1703	1776	1703	1776	1703	1776	
Antoine	6	6	9	3	4	5	10	2	4	1	8	4	41	21	
Jean	7	4	14	4	9	2	10	6	4	6	6	1	50	23	
Jean-Baptiste	2	3	11	10	3	12	8	5	3	2	2	7	29	39	
Joseph	6	3	2	3			3				3	1	14	7	
Honoré	1		4	1	4		2			1		1	11	3	
Pierre	8	4	10	7	7	5	9	6	5	3	10	2	49	27	
Alex								1					/	1	<u>Commentaires</u>
Alexandre	1												1	/	
Ambroise				1		1							1	/	3
André			1	3						1			1	/	4
Antoine-Attanase							0						1	/	1
Augustin	3						1			1			1	/	2
Bernard					1							1	2	/	2
Blaise			1										1	/	1
David											1		1	/	1
Erige		1		1	1	1					2		1	/	5
Etienne	1												1	/	1
François		1		3							2		1	/	7
Gaetan		1						1					1	/	2
Gaspard					1								1	/	1
Georges	1												1	/	1
Jacques		1	2	2	3	1					1		1	/	6
Jean-Antoine					1								1	/	1
Jean-Chrysostone													1	/	1
Jean-Dominique				1									1	/	1
Jean-Erige							1						1	/	1
Jean-François					2	1			1				3	/	1
Jean-Michel						1							1	/	1
Jean-Pierre			1						1	1	1		3	/	1
Jérôme								1					1	/	1
Jules					1								1	/	1

• N'ont été comptés que les prénoms des propriétaires masculins (la grande majorité), y compris ceux dont les veuves ont l'administration des biens.



• La différence de nombre entre les 2 cadastres provient d'une énumération plus détaillée des propriétaires en 1703 qu'en 1776

Louis Mathieu Pierre Attanase Pierre Paul Pierre Pons Vincent Vital	2			1	2		2		1	2			6 1 / / / 1 / / 1 / 1	2 / 1 2 / 1 1	
38 prénoms . dont principaux 6 γ 38 γ	30 38	20 25	50 55	28 40	27 40	24 31	42 45	19 23	16 19	13 24	29 31	16 22	194 228	120 165	
0 % des principaux 1703 : 24 prénoms 1776 : 26 prénoms	81 %	80%	90 %	70 %	67 %	77 %	93 %	82 %	84 %	54 %	93 %	72 %	76 %	72 %	

MÊMES SURNOMS UTILISÉS PAR DES PATRONYMES DIFFÉRENTS
(liste non exhaustive)

Surnoms	XVII ^e siècle	Patronymes		Transmission par l'épouse
		XVIII ^e siècle	XIX ^e siècle	
BORREGOUN/BORREGON	BELLIEUD	BELLIEUD / BAUDIN	/ BAUDIN	/ Incertain
BOCE			BRES / GUERIN	Oui : héritière Brès
BRANCAÏ	DELPHIN	DELPHIN / BELLEUDY	/ BELLEUDY	Oui : héritière Delphin
CAVIGLION	BELLIEUD	BELLIEUD	BELLIEUD / BAUDIN	Oui : fille Bellieud
CIAMPON	BELLEUDY	BELLEUDY / SALICIS	/ SALICIS	Oui : fille Belleudy héritière
FABRE	PEONE	PEONE	PEONE / GUERIN	Non : Maréchaux ferrants ?
GARGORI/GREGORI	BLANC	BRES	BRES	Très incertain
GIUVERT	GUERIN	GUERIN / SALICIS	/ SALICIS	Oui : fille Guerin héritière
GUILLEN	PEONE	PEONE / GUERIN	PEONE / GUERIN	Oui : fille Péone
MESSIER	CLARY	CLARY / BAUDIN		Oui : fille Clary héritière
OR (d")		BRES	BRES / CLARY	Oui : fille Brès
PANAL	BLANC	BLANC / BAUDIN	BLANC / BAUDIN	Oui : fille Blanc
PETRE	CLARY	CLARY / RICHELMY	/ RICHELMY	Oui : fille Clary héritière
RAMEL	BELLIEUD	BELLIEUD / GUERIN	BELLIEUD / GUERIN	Oui : fille Belleud
REGUS/REGUSSON	BELLIEUD / BAUDIN	/ BAUDIN	BAUDIN	Incertain
SALVAIRE	PEONE / CLARY	CLARY	CLARY	Incertain
VITAL		BAUDIN	BAUDIN / BRES	Oui : fille Baudin héritière

ÉTAT DES LIGNÉES SURNOMMÉES AU DÉBUT DU XVIII^E SIÈCLE
D'APRÈS LES DOCUMENTS ÉCRITS

Nom de famille	Famille surnommées	Familles non surnommées	
ALLAIS		1	
AMIC	1		
BARRALIS		1	
BAUDIN	9	1	
BELLEUDY	6	1	
BELLIEUD	15		
BLANC	3		
BRES		1	Surnommé ultérieurement
CAR		1	Pas de surnom héréditaire
CLARY	15		
DELPHIN	1		
DONADEY		1	
FERAUD		1	
GARNIER	1		
GIUBERT	1		
GUERIN	14	2	
LEOTARD		1	
PEONE	5	1	
POURCHIER	1	1	
PIGNONI		1	
RAMBERTI		1	
RANCUREL	1		
RICHELMY	4		
SALICIS	5		
TAXIL		1	
	82	16	Soit 16 % d'innommées
		98	
Total en exceptant les familles nouvelle	82	10	Soit 10 % d'innommées
		92	

La différence entre le nombre de lignées et les foyers provient, bien entendu, de l'existence de familles ayant les même surnoms, ce qui, parfois, ainsi qu'il a été vu, nécessite l'adjonction ou l'adoption d'une autre dénomination (2^{ème} surnom, en particulier, qui coexiste quelques temps avec le premier).

**GARIBALDI
CHEF DE GUERRE**

Hubert HEYRIES
Université de Montpellier

À propos de Garibaldi, Mac-Mahon disait le 24 mai 1860 : « Je ne crois pas qu'il sera jamais général. Il lui manque l'ampleur de vue nécessaire; il n'est pas en mesure de faire des prévisions à long terme, ni, par conséquent, de travailler en fonction de résultats éloignés dans le temps et dans l'espace. Mais c'est un admirable partisan »¹.

Deux ans plus tard, le 15 juillet 1862, le comte de Massignac, chargé d'affaires à l'ambassade de France à Turin, portait un jugement bien différent : « Les généraux de l'armée et beaucoup d'officiers commencent à se fatiguer d'entendre toujours Garibaldi parler de Lui (sic) et de ses volontaires, de ses succès dans la campagne d'Italie et du débarquement des Mille. Un des généraux les plus considérés à Turin me disait à ce propos : On cite souvent les prodiges de valeurs des volontaires à Côme, à Varese etc. Savez-vous combien Garibaldi a perdu d'hommes dans ces fameux combats ?... Trois !!! Nous savons ces choses-là, ajoutait-il, et nous ne voulons pas de volontaires. Il faut à ces messieurs des costumes de fantaisies, le vagabondage et pas de discipline ; s'ils veulent servir, qu'ils s'engagent dans les régiments, mais qu'on cesse de nous parler d'eux. Telles sont les idées, monsieur le ministre, qui sont partagées par beaucoup d'officiers² ».

Mais le 8 mars 1871, à la Chambre des députés, Victor Hugo déclamait : « De toutes les puissances européennes, aucune ne s'est levée pour défendre cette France qui, tant de fois, avait pris en main la cause de l'Europe, pas un roi, pas un État, personne ! [...] Un homme est intervenu, et cet homme est une puissance. [...] Il est le seul des généraux français qui ont lutté pour la France, le seul qui n'ait pas été vaincu. [...] Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi. [...] Aujourd'hui vous refusez de m'entendre. Cela me suffit. Je donne ma démission³. »

Alors, quel chef de guerre était Garibaldi ? Un admirable partisan comme le pensait Mac Mahon ? Un imposteur militaire comme le rapportait le chargé d'affaire à l'ambassade de France à Turin ? Ou bien un admirable général, héros de la République comme l'affirmait Victor Hugo ? Et que reste-t-il aujourd'hui de cet Italien d'exception qui se glissa dans le Panthéon moral de la France⁴, né français le 4 juillet 1807 à Nice et mort le 2 juin 1882 sur son île de Caprera, au large de la Sardaigne ?

La publication des écrits de Garibaldi, en 1885, puis dans une version expurgée entre 1934 et 1937, à l'époque fasciste, et enfin depuis 1973 de façon exhaustive⁵ apporte des éléments de réponse, de même que les dépêches des diplomates et les discours des responsables politiques permettent d'éclairer sous un jour nouveau l'image du chef de guerre qu'il pouvait donner à ses contemporains⁶. Par ailleurs, les livrets d'instruction qu'il rédigea en 1848, en 1866 et en 1870⁷ à destination de ses officiers témoignent de ses conceptions tactique, stratégique et politique. Enfin, les colloques qui lui furent consacrés à l'occasion du centenaire de sa mort en 1982 mirent l'accent sur sa dimension de chef de guerre, chef de

¹Nassau William Senior, *Conversations with Prince Napoleon*, in [The Fortnightly Review], XXXII, 1879, pp. 172-3, cité par Denis Mack Smith, *Garibaldi*, Milano, Mondadori, 1993, p. 273-274, trad.

²Dép. n° 64 du Comte de Massignac, chargé d'aff. à l'ambassade de France à Turin, au min. des Aff. Étr., Turin le 15 juillet 1862, AAE, CP, It. n° 4, f° 330-332.

³V. Hugo, *Actes et Paroles*, Paris, Éd. Rencontre, 1968, rééd., T. II, pp. 219-221.

⁴M. Agulhon, «Le mythe de Garibaldi en France de 1882 à nos jours», *Histoire vagabonde*, Paris, Gallimard, 1988, p. 85.

⁵*Epistolario di Giuseppe Garibaldi*, Milan, A. Brignole, 2 vol., 1885 ; *Edizione nazionale degli scritti di G. Garibaldi (ENSG)*, Bologne, L. Cappelli, 3 vol., 1934, 1935, 1937 ; *Edizione nazionale degli scritti di G. Garibaldi, Epistolario (EN)*, Roma, Istituto per la storia del Risorgimento italiano, 1973-1997, 10 vol. couvrant la période 1834-1866.

⁶Voir en particulier les archives du ministère des Affaires Étrangères, Correspondance politique, Sardaigne, n° 321 (mars-août 1848)-350 (juillet-décembre 1860) et Italie, n° 1 (janvier-juillet 1861)-68 (août-décembre 1882), ainsi que les fonds des musées du Risorgimento de Rome et de Turin.

⁷H. Heyriès, « Garibaldi et la guérilla », *RHA*, n° 1-1998, pp. 38-48.

bandes, ou les deux à la fois⁸.

Autant d'éléments à notre disposition qui nous permettent de développer trois grands axes de réflexion : un chef de guerre héros des deux mondes, théoricien militaire charismatique et enjeu de mémoire.

• Un chef de guerre héros des deux mondes

Rien ne prédisposait Garibaldi à devenir un chef de guerre. Issu d'une frange sociale qui n'avait pas totalement rompu ses liens avec les couches plébéiennes de la société, son père, petit marin pêcheur et sa mère, fervente catholique auraient voulu faire de lui un avocat, un médecin ou un prêtre. Mais le petit Giuseppe en décida autrement. Il devint marin, comme son père, et dès l'âge de quinze ans il partit sur les mers faire le commerce avec le Levant. Curieux, ouvert aux rencontres, jeune homme exalté, indépendant, maîtrisant les langues, il faisait partie de cette génération étouffée par l'ordre contre-révolutionnaire, mystique et réactionnaire imposé en 1815 par le Congrès de Vienne et les grandes puissances victorieuses de Napoléon 1er, l'Autriche, la Russie, la Prusse et la Grande Bretagne, cette génération qui eut vingt ans sous la Restauration, et qui en 1830-1831 inonda l'Europe et la péninsule italienne de ses rêves et de ses espoirs romantiques.

Homme de son temps, influencé par son milieu familial et social, par le contexte historique, et par son cadre géographique, les rencontres qu'il fit devinrent capitales. Il rencontra à Taganrog un jeune Génois, sans doute Gian Battista Cuneo, qui l'initia aux rêves d'un de ses compatriotes, né en 1805, Giuseppe Mazzini. Ce dernier, condamné et incarcéré au fort de Savone en 1830-1831 pour actes subversifs, s'était exilé à Marseille en 1831 où il avait fondé une société secrète : *Giovine Italia*, dont le programme était «Unité, Indépendance, République». Enthousiasmé, Garibaldi y aurait adhéré en 1833.

L'idée de conspirer pour une cause qui lui semblait juste et noble l'aurait exalté au point de s'enrôler dans la marine de guerre du royaume de Sardaigne dans le but chimérique et insensé de mettre la main sur l'arsenal de Gênes. Choisisant le nom de guerre de Kleombrotos, frère du Leonidas qui devint le héros des Thermopyles, le jeune Niçois idéaliste rechercha la même gloire⁹. Il n'en fut rien. L'insurrection déclenchée le 4 février 1834 à Gênes et en Savoie, échoua piteusement. À Gênes, Garibaldi échappa miraculeusement aux forces de l'ordre, déserta et fuit en France, déguisé en paysan, après dix jours de marche harassante. C'est à Marseille qu'il apprit sa condamnation à mort prononcée par contumace le 3 juin par les autorités piémontaises. Dès lors, ce furent l'exil et les voyages.

Ce qu'il ne put réaliser en Italie, il l'accomplit ailleurs, et construisit sa légende à des milliers de kilomètres de Nice et de l'Italie, dans l'autre monde, en Amérique latine, au Brésil et en Uruguay, où la colonie italienne était importante, et où il retrouva en 1835 des amis exilés et proscrits comme lui.

De 1837 à 1848, Garibaldi combattit avec succès, à la fois corsaire et guérillero, pour des causes désespérées, d'abord pour la république du Rio Grande Do Sul de 1837 à 1841, en rébellion contre l'empire du Brésil, puis pour la défense de la république de l'Uruguay, contre le dictateur argentin Rosas, dans la région de l'estuaire du Rio de la Plata, de 1841 à 1848. Ce fut dans ces pays qu'il apprit ce qui allait devenir son "métier" et sa raison de vivre : un corsaire chef de bande.

Corsaire au service de la république du Rio Grande Do Sul, puis de la république

⁸ Voir F. Mazzonis (a cura), *Garibaldi condottiero, storia, teoria, prassi*, Milano, Franco Angeli, 1984, 594 p. ; *Garibaldi, generale della Libertà, atti del convegno internazionale Roma 29-31 maggio 1982*, Ministero della Difesa, comitato storico per lo studio della figura e dell'epopea militare del generale Giuseppe Garibaldi, Roma, USSME, 1984, 670 p. ; *Il generale Giuseppe Garibaldi*, Roma, SME-US, 1982, 421 p.

⁹ R. Ugolini, *Garibaldi, genesi di un mito*, Roma, Ed. dell'Ateneo, 1982, 295 p. émit des doutes sur la réalité de cette histoire.

uruguayenne, il sut se couvrir de gloire lors d'opérations jugées suicidaires. Ainsi, en 1842, pour aider la province intérieure de Corrientes, il remonta le cours du Parana sur des centaines de kilomètres, alors que l'amiral Brown, un Irlandais pittoresque au service de l'Argentin Rosas contrôlait l'embouchure du fleuve dans le Rio de la Plata et enlevait tout espoir de retour. À l'aller, Garibaldi força les barrages à Costa Brava les 15 et 16 août mais à Corrientes, il dut brûler ses vaisseaux pour rentrer à Montevideo par ses propres moyens. La presse de Montevideo fit alors de l'escarmouche de Costa Brava l'équivalent de Trafalgar ou d'Aboukir.

Sur terre, la bataille de San Antonio du 8 février 1846 connut aussi une transfiguration héroïque. À un contre six, Garibaldi et sa légion italienne de 180 à 200 hommes subirent la charge de 800 cavaliers et de 300 fantassins argentins, avant de charger à la baïonnette avec beaucoup d'intrépidité et de se retirer en bon ordre à la faveur de la nuit, avec de lourdes pertes¹⁰.

Il fallait cependant un événement extraordinaire, capable d'exalter les imaginations, et susceptible de réaliser des actes héroïques. La défense de Montevideo assiégée du 16 février 1843 à octobre 1851 par les hommes de Rosas fut cet événement. Pendant des années, Garibaldi et ses légionnaires, aux côtés d'autres Européens, et notamment des Français qui représentaient la colonie la plus importante, se battirent avec courage et abnégation pour une cause qui dépassait les égoïsmes nationaux.

La légion italienne, fondée le 1er avril 1843, comprenait cinq à sept cents hommes. Après des débuts difficiles, elle sut se distinguer aux combats et la chemise rouge que les volontaires portaient devint un symbole. Son adoption fut dictée par la nécessité d'habiller le plus économiquement possible ces volontaires. Comme une entreprise commerciale avait offert au gouvernement de lui vendre à prix réduit un stock de tunique de laine rouge, destiné au marché de Buenos-Aires alors fermé à cause du blocus, l'offre avait paru trop belle pour ne pas l'accepter et l'affaire fut conclue. Ces vêtements avaient été préparés à l'usage des ouvriers des saladeros argentins, c'est-à-dire des abattoirs et saloirs : c'étaient de bons vêtements pour l'hiver, destinés, par leur couleur, à faire moins ressortir l'aspect sanglant du travail que devaient faire ces hommes¹¹.

Les événements de Montevideo eurent ainsi beaucoup de répercussions non seulement en Italie, mais aussi au Royaume-Uni et en France, qui avaient envoyé une escadre pour protéger leurs ressortissants et leurs intérêts économiques. La geste garibaldienne sortait de l'anonymat. En 1850, Alexandre Dumas publia d'ailleurs *Montevideo ou une nouvelle Troie*, donnant ainsi consistance à un mythe embryonnaire. Mais nul ne l'ignorait. Les nouveaux Troyens étaient ces Italiens du nouveau monde, dirigés par un nouvel Énée à la recherche de la Rome de ses espérances, capitale d'une Italie républicaine, unie et indépendante.

Le 15 avril 1848, au courant des événements qui agitaient leur pays, Garibaldi et soixante-deux de ses compagnons quittèrent Montevideo pour se rendre en terre italienne et faire une guerre de rédemption¹². Le chef de bande autodidacte devint alors chef de guerre en Europe.

Chef de guerre, Garibaldi le fut sans conteste lorsqu'il s'engagea résolument dans l'unification de l'Italie au point de devenir le symbole de ce processus. Non seulement il devint le serviteur dévoué à la cause nationale et à la couronne piémontaise, mais il apparut également comme le martyr de Rome et l'artisan de l'unification italienne en conquérant le royaume des Deux-Siciles avec une poignée de volontaires.

¹⁰ EN, I, p. 173-174.

¹¹ H. F. Winnington-Ingram, *Hearts of oak*, Londres, 1889, cité par D. Ponchiroli in G. Garibaldi, *Mémoires d'un chemise rouge*, Paris, Maspero, 1981, p. 113, note 2. C'est l'hypothèse la plus vraisemblable, même si certains attribuent au peintre génois Gaetano Gallino, exilé à Montevideo, la paternité de l'idée

¹² G. Garibaldi, *Mémoires...*, op. cit., p. 167.

Dès son retour en Italie, en dépit de sa condamnation à mort par contumace, Garibaldi se rallia à la couronne piémontaise et offrit son épée à Charles-Albert. Ce ralliement, il le fit avec raison, poussé par des considérations uniquement nationales. Dès lors, la fidélité de Garibaldi au roi ne varia pas. Ni en 1848, lors de la première guerre d'indépendance du royaume de Piémont-Sardaigne contre l'Autriche, lorsqu'à Varese il tenta de continuer seul la lutte après l'effondrement de Custoza. Ni en 1859, à l'époque de la deuxième guerre d'indépendance, lorsqu'à la tête de volontaires organisés en Chasseurs des Alpes il libéra la Lombardie dans la région des lacs. Ni en 1866, dans le cadre de la troisième guerre d'indépendance, lorsque vainqueur à Bezzica contre l'Autriche et sur le point de rentrer à Trente en libérateur, il obéit à l'ordre royal de se retirer et de rendre les armes, conformément aux accords que Victor-Emmanuel II venait de signer avec l'empereur François-Joseph. *Obedisco*, j'obéis, prononça-t-il à cette occasion, et cet *obedisco* devint le symbole de la fidélité indéfectible de l'armée à la cause royale.

Cette image de chef de guerre fidèle et patriote qui avait su faire plier à plusieurs reprises l'immense empire d'Autriche se doubla de celle de martyr de la cause romaine.

En effet, dès 1849, Garibaldi se retrouva à Rome pour défendre la jeune république que les Romains venaient de proclamer après avoir chassé Pie IX. Mais à la grande déception des patriotes italiens, la IIe république française dépêcha un corps expéditionnaire à Civitavecchia pour rétablir le Pape dans ses États. Garibaldi combattit alors les Français en soutenant un siège très difficile. Après avoir remporté quelques escarmouches, le héros italien dut céder et le 2 juillet 1849, il fuyait Rome avec ses légionnaires, dans une marche effrénée à travers toute l'Italie, pourchassé par les Français et les Autrichiens. Premier acte de gloire qui serait suivi de bien d'autres.

Plus de dix ans après, les circonstances semblèrent sourire aux patriotes italiens pour conquérir Rome, et par deux fois, en 1862 et en 1867, Garibaldi tenta de prendre la ville éternelle. Mais en 1862, ce furent les propres troupes italiennes qui arrêtaient le héros des deux mondes dans le massif de l'Aspromonte, en tirant sur lui et en le blessant. Le gouvernement italien ne pouvait pas se permettre en effet de heurter la sensibilité française et se priver ainsi d'un soutien diplomatique absolument indispensable pour achever l'unification italienne contre l'Autriche. En 1867, ce furent les soldats français du général de Failly et les Chassepots qui firent merveille, qui décimèrent les Chemises rouges à Mentana. Garibaldi devint ainsi le martyr de la cause nationale, vaincu par la duplicité française et gouvernementale.

Mais ce fut l'expédition des Mille de Marsala, à partir de mai 1860 qui fit de lui le chef de guerre au firmament de la gloire, à la fois chef de bande, chef d'armée et chef politique. La conjugaison de ces trois facteurs fit de Garibaldi un personnage désormais à part. Avec une poignée de volontaires, il sut conquérir un royaume de plus de dix millions d'âmes correspondant à la moitié de la péninsule. En quelques semaines, il se retrouva à Naples, dictateur auto-proclamé, déposant la vieille dynastie des Bourbons, et les 1 et 3 octobre, sur le Volturno, à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, il affronta l'armée du roi de Naples François II, sans abandonner le terrain. Victoire qui consacra ce que d'aucuns finirent par appeler son génie militaire. L'enthousiasme fut tel qu'une véritable *garibaldimania* s'empara de la population. Les belles se drapèrent dans un manteau à *la Garibaldi*. Le rouge fit fureur et le chef des Mille devint le nouveau messie libérateur.

Alexandre Dumas décrivit ainsi la population palermitaine: « La stupéfaction de cette population superstitieuse est grande ; elle était affamée par un vice-roi catholique, elle est nourrie par un général excommunié. Il est vrai qu'[on lui dit] que Pie IX est l'Antéchrist et Garibaldi le Messie¹³ ».

Quant à Victor Hugo, à l'occasion d'un meeting organisé à Jersey le 13 juin 1860 en

¹³A. Dumas, *Les Garibaldiens*, Paris, L'Inventaire, 1994, rééd., p.51.

l'honneur de Garibaldi et de l'indépendance de la Sicile, il prononça un discours lyrique, épique et emphatique, et fit de cet aventurier un Cincinnatus des temps modernes, héros certes du Risorgimento italien, mais aussi martyr laïc de la cause romaine, et défenseur universel des peuples opprimés: « Qu'autour de cet homme vaillant, qui est debout là-bas dans Palerme, il y ait un feu sur toutes les montagnes de la Sicile, et une lumière sur tous les sommets de l'Europe ! (Bravos!). Il fallait délivrer ce peuple ; Garibaldi s'en est chargé. (Bravos). Garibaldi ! Qu'est-ce que c'est Garibaldi ! C'est un homme rien de plus. Mais un homme dans toute l'acception sublime du mot. Un homme de la liberté ; un homme de l'humanité. Vir, dirait son compatriote Virgile. [...] Qu'est-ce qui le fait vaincre ? Qu'a-t-il avec lui ? L'âme des peuples. Il va, il court, sa marche est une traînée de flamme, sa poignée d'hommes méduse les régiments, ses faibles armes sont enchantées, les balles de ses carabines tiennent tête aux boulets de canon ; il a avec lui la Révolution : et de temps en temps, dans le chaos de la bataille, dans la fumée, dans l'éclair, comme si c'était un héros d'Homère, on voit derrière lui la déesse (acclamations)¹⁴ ». Garibaldi devenait ainsi le capitaine de la démocratie européenne militante.

Tout en étant chef de guerre, Garibaldi n'en restait pas moins un chef politique. Les dimensions politique et militaire fusionnèrent en effet en permanence dans cet homme pour qui l'unité italienne devait représenter un modèle pour les nationalités européennes, hongroise, tchèque, polonaise, finlandaise, serbe, bulgare, roumaine, grecque en lutte depuis des lustres avec les empires autrichien, russe ou ottoman. Il se fit ainsi le champion de la lutte contre toutes les formes d'absolutisme, de despotisme et de tyrannie, et se montra solidaire avec tous les démocrates exilés.

Il assumait ainsi ses responsabilités de capitaine de démocratie européenne militante, titre que lui avait décerné le maire de Locarno, Luigi Rusca, en juin 1862, en ne négligeant jamais la réalité géo-stratégique de l'époque en suscitant des troubles sur les arrières autrichiens, à l'est en Hongrie et au nord-est en Galicie, région polonaise annexée par Vienne à la fin du XVIIIe siècle. C'est ainsi qu'en 1859-1860, il tenta avec Kossuth de soulever les Hongrois et qu'en 1863, il soutint de toute son âme la révolte polonaise anti-russe¹⁵. L'un des héros de l'insurrection polonaise, Zygmunt Sierakowsky, lui offrit même la tête du mouvement après avoir été fait prisonnier par les Russes en 1863. Garibaldi refusa toutefois, car il était bien incapable d'assumer une telle responsabilité, convalescent de sa blessure de l'Aspromonte. L'année suivante, en 1864, il s'impliqua dans un vaste projet d'expédition en Galicie et en Europe balkanique, dans l'espoir chimérique de libérer les peuples slaves, hongrois et polonais et de permettre à Victor-Emmanuel II de conquérir la Vénétie sur une Autriche affaiblie. Mais les intrigues brouillonnes des mazziniens, des garibaldiens, et des agents du Roi finirent par faire avorter un projet qui manquait de cohérence et de moyens suffisants.

Pour autant, l'intérêt de Garibaldi pour les Balkans ne faiblit pas. Dix ans plus tard, le 6 octobre 1875, révolté par les massacres perpétrés par les forces ottomanes dans cette région soulevée, il retrouvait l'accent de ses proclamations enflammées en appelant ces peuples à l'insurrection générale : « [...] Insurgez-vous donc, héroïques fils de la Montagne Noire, de l'Herzégovine, de la Bosnie, de la Serbie, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Grèce, de l'Épire, de l'Albanie, de la Bulgarie et de la Roumanie. [...] Ne vous fiez pas à la diplomatie ; cette vieille sans cœur vous trompera ! Mais les hommes de cœur du monde entier sont avec vous. [...] C'est seulement comme cela que vous pourrez vous constituer indépendants et libres¹⁶. »

Pourtant, en dépit des discours enflammés, des déclarations de principe et des proclamations révolutionnaires, Garibaldi ne participa à aucune expédition de libération

¹⁴ V. Hugo, *Actes...*, *op. cit.*, t. I, p. 553.

¹⁵ *EN*, VIII, n° 3268, pp. 105-106

¹⁶ *ENSG*, VI-3, n° 1136, pp. 158-159, trad.

nationale en Europe centrale et orientale. Son image resta cependant extraordinaire en Hongrie et en Pologne. De nombreux volontaires hongrois et polonais partirent se battre dans les rangs des Chasseurs des Alpes en 1859, en Sicile en 1860, à l'Aspromonte en 1862, à Mentana en 1867, et même dans l'armée des Vosges en France en 1870-1871 (tels le Hongrois Stéphane Türr, l'un des généraux des Mille de Marsala, fidèle entre les fidèles, ou le Polonais Joseph Hauke, dit Bosak, qui mourut en héros en France en 1871). Il y eut même un Garibaldi hongrois en la personne de Georges Klapka, vétéran des Chasseurs des Alpes, surnommé ainsi par ses compatriotes pour honorer la lutte qu'il mena en faveur de la liberté.

En Pologne, la renommée de Garibaldi connut son apogée au milieu des années 1864. Paysans et citadins, nobles et roturiers voyaient en lui le nouveau libérateur et attendaient son arrivée prochaine. Dans les rues, son nom devenait une insulte à l'autorité et à l'occupant russe. Portraits et statuettes du héros inondaient les auberges de Varsovie. Le héros devenait la figure universelle de la libération des peuples opprimés, le porte-parole de l'humanité que Victor Hugo célébra dans son poème *Mentana*.

Si, durant les années 1860, Garibaldi devint indubitablement pour ses contemporains le héros défenseur des peuples opprimés, le dernier épisode de la geste garibaldienne : la campagne de France de 1870-1871 le fit entrer dans le Panthéon moral des Français.

Enthousiasmé par l'effondrement du Second Empire à Sedan le 2 septembre 1870 face à la Prusse et à ses alliés allemands, et par la proclamation de la III^e République deux jours plus tard, Garibaldi offrit de Caprera son épée le 11 septembre à la France républicaine et non plus impériale. Croyant naïvement que son arrivée susciterait l'enthousiasme des Français, il débarqua à Marseille le 7 octobre, et se rendit à Tours, où une partie du gouvernement de la Défense Nationale continuait la lutte. Mais son arrivée le 9 octobre qui coïncida avec celle de Gambetta échappé en ballon de Paris assiégée par les Allemands, fut jugée intempestive par les autorités françaises.

En octobre, la situation nationale était catastrophique. L'armée de Sedan était prisonnière, celle de Metz encerclée, Paris assiégée. Le gouvernement provisoire de la République française était partagé entre Paris et Tours. Garibaldi gênait plus qu'il n'arrangeait car il pouvait rallumer la guerre entre la droite catholique et la gauche républicaine, raviver les mouvements sécessionnistes de Nice, compliquer les relations avec Victor-Emmanuel II. Mais il pouvait aussi organiser les volontaires européens.

Au bout d'une semaine, cependant, la situation se débloqua. Alors que la route du midi était ouverte, la Bourgogne menacée, Belfort sur le point d'être assiégé, Gambetta décida de confier au héros le commandement de l'armée des Vosges qui reflua en désordre sur Dôle et Autun. Jouissant d'une grande autonomie de commandement, Garibaldi devint ainsi général de la République française avec la mission d'organiser une armée de volontaires dans une zone d'opération secondaire mais au rôle stratégique important, mission du type de celle qu'il avait accomplie dans la région des lacs italiens, en 1848, en 1859 et en 1866.

Le 14 octobre 1870, par un ordre du jour à la nouvelle armée des Vosges, Garibaldi annonçait à ses soldats sa prise de commandement. Il prit la tête d'une armée dont la composition fut très hétérogène : gardes nationaux (surtout des Alpes-Maritimes et de Savoie), corps francs (pour la plupart de l'Est et du Sud-Est de la France), volontaires étrangers (de Pologne, de Hongrie, d'Espagne, des Etats-Unis, et surtout d'Italie). Tant bien que mal, il organisa ses 3 500 à 4 000 hommes (qui devinrent 20 000 en janvier 1871) en quatre brigades et les installa dans les nombreux bâtiments religieux d'Autun fin octobre.

Entouré de ses fils Menotti et Ricciotti, et de son gendre Canzio, s'appuyant sur son chef d'état-major Joseph Bordone, aventurier avignonnais qui présentait l'avantage d'être Français, Garibaldi mena une guerre à la fois conventionnelle et de guérilla.

Chargé de fermer la route du midi en gardant les défilés du Morvan et tout le pays de la haute Bourgogne, il se battit dans une région propice à la guérilla et aux coups de main, avec ses bois, ses vignes, ses petites collines successives et ses défilés étroits. Le coup de

main le plus célèbre fut sans doute celui de Ricciotti Garibaldi, qui à la tête de la 4^e brigade, fit deux cents prisonniers et prit des chariots d'armes et de munitions à l'ennemi à Châtillon-sur-Seine le 14 Novembre 1870.

Mais en décembre, sa mission s'enrichit d'un autre objectif qui s'intégra dans un dispositif stratégique audacieux : protéger la gauche de l'armée de l'Est confiée au général Bourbaki. Ce dernier, en effet, devant les défaites françaises (capitulation de Metz le 27 octobre, renforcement du siège de Paris, échec de la sortie du Bourget le 30 octobre) reçut l'ordre d'opérer un vaste mouvement stratégique vers l'Est, de Bourges à l'Alsace en passant par Belfort pour couper les lignes arrières allemandes et obliger l'ennemi à dégarnir les fronts du Nord, de Paris, et de la Loire pour contrer la manœuvre. Garibaldi devait alors quitter Autun pour Dijon, évacué par les Prussiens le 17 décembre. Mais ce ne fut que le 14 janvier que les garibaldiens arrivèrent dans cette ville. Il était désormais trop tard.

L'armée de l'Est n'arriva pas à débloquent Belfort. Pressée par l'armée de Manteuffel qui fondait sur elle, elle ne put que « glisser » le long de la frontière helvétique et pénétrer en Suisse le 31 janvier 1871, sous la neige, par un froid glacial. Garibaldi n'avait rien pu faire sinon sauvegarder Dijon et la porte de Bourgogne, attaquées par quatre mille Prussiens du 21 au 23 janvier 1871. La bataille se déroula en une série de combats isolés, mais sanglants et acharnés. Garibaldi en sortit vainqueur, et cette victoire, « sanctifiée » par la prise du drapeau du 61^e Poméranien, sauva l'honneur d'une campagne jusque là bien terne, et rejoignit celle du Volturmo ou celle de Bezzeca dans la légende garibaldienne. Garibaldi devenait un héros de la République française et le champion de la république universelle. Pourtant, la victoire de Dijon ne put faire oublier la débâcle de Bourbaki ni la brillante manœuvre de Manteuffel. Les officiers d'active, et les conservateurs catholiques, méprisèrent ouvertement ce général italien qui, âgé de 63 ans et perclus de rhumatismes, ne donnait pas l'image d'un véritable chef. La fin de la guerre était proche.

L'armistice, signé le 27 janvier 1871, permit l'élection le 8 février d'une Assemblée Nationale réunie à Bordeaux pour institutionnaliser le nouveau régime et signer la paix. Garibaldi était élu à Paris, Dijon, Nice et Alger. Mais de nationalité italienne, son élection ne pouvait être validée. Il décida alors de remettre son mandat et se rendit à Bordeaux où il fut accueilli par les huées de la majorité monarchiste, cléricale, conservatrice et pacifiste. À sa sortie, le héros, calme et déterminé, rassura les gens venus l'acclamer en disant qu'il savait bien faire la différence entre la France des curés et la France républicaine, puis il partit pour Marseille où il s'embarqua pour Caprera.

Le rêve romantique de la République Universelle s'achevait ainsi. Il ne restait plus à l'Assemblée monarchiste qu'à se débarrasser au plus vite des scories révolutionnaires en opérant le licenciement de l'armée des Vosges qui s'acheva le 10 mars sans incident majeur, peu de jours avant le début de la Commune de Paris (18 mars), à laquelle Garibaldi refusa de participer.

Garibaldi fut ainsi un chef de guerre autodidacte, chef de bandes et chef d'armées victorieux, liant le militaire au politique, à la réputation d'invincibilité mais objet de controverse. Cette dimension qui fit de lui un personnage à part ne doit pourtant pas faire oublier qu'il sut jouer également de ses qualités humaines car ce héros des deux mondes fut aussi et surtout un chef de guerre, théoricien militaire charismatique.

• Chef de guerre théoricien militaire charismatique

Tout au long de sa vie, Garibaldi fut en perpétuelle représentation, et devint pour ses contemporains le théoricien de la guérilla et le défenseur de l'armée-nation.

Garibaldi sut en permanence se mettre en représentation pour alimenter un mythe de son vivant. Ses mémoires, publiées en 1859 en anglais à New York et à Londres, en 1860 en italien et en français (grâce à Alexandre Dumas père), puis en 1861 en allemand, et enfin en

1872, sous le titre définitif de *Memorie autobiografiche (Mémoires d'un Chemise rouge)*, taillant et remodelant les premiers souvenirs et les exploits constitutifs de sa légende, de l'aventure sud-américaine à la campagne de France de 1870-1871, connurent un succès international extraordinaire. Désormais, tous les éléments constitutifs d'un chef légendaire se structurèrent. Une île difficile d'accès, un costume stéréotypé, des portraits représentant toujours ou presque les mêmes poses, des chansons populaires exaltant sa légende, et une iconographie abondante et bon marché nourrirent un mythe en pleine vitalité.

Garibaldi aimait retrouver le calme de Caprera où il se sentait totalement libre. Pour beaucoup, son caractère épousait à merveille la nature sauvage de l'île et il devint ainsi le héros solitaire de Caprera, guettant le moment opportun pour se jeter sur le continent et achever l'unité du pays. Son costume convenait d'ailleurs à son image d'insulaire solitaire. Habillé comme un Gaucho de la Pampa, Garibaldi conserva la manie de porter un poncho, même en société ou dans le Monde, car il était bien loin de se formaliser pour des convenances qu'il jugeait déplacées. Au-dessous, il portait une chemise rouge qui devint le symbole de la lutte à ses côtés, le signe du ralliement à la cause nationale, la matérialisation d'un engagement romantique et idéaliste au service de l'unification, de la libération et de l'indépendance de l'Italie. Vêtu de la sorte, le général italien sut profiter de son physique pour construire sa légende. Ses portraits le montraient de taille moyenne (un peu moins d'un mètre soixante-dix), svelte, portant la barbe et de longs cheveux blonds, au regard fier et d'un bleu acier, bien loin des stéréotypes de l'Italien râblé aux cheveux noirs et hirsutes. Le chef de guerre prenait alors toute sa dimension : le regard chaleureux et profondément humain, l'attitude fière mais humble et attachante, le visage d'une beauté romantique et exotique. Les gens pouvaient ainsi mettre une image sur le nom qu'ils entendaient chanter sur les routes ou dans les rues. Car on célébrait aussi Garibaldi en musique, entonnant son hymne *All'armi ! All'armi!*, glorifiant la guerre de libération nationale, l'unification de l'Italie des Alpes à la Sicile, et la proclamation de Rome capitale, suscitant des enthousiasmes et des adhésions collectives à des projets nationaux et patriotiques.

Plus habilement, s'appuyant sur les croyances des populations superstitieuses, les auteurs de chansons populaires faisaient de Garibaldi le nouveau messie libérateur. C'est ainsi que la *Chanson du printemps*, qui, au commencement de l'année 1861, était répétée sur tous les points de la péninsule et des îles, racontait : « Garibaldi est à Caprera - Espérant le printemps - Au mois d'avril il mettra son cheval sur la route - Et chacun sera prêt pour le grand bal - Nos ennemis ne pourront pas résister à cet homme envoyé par Jésus-Christ¹⁷ ».

De même, des prières circulaient faisant de Garibaldi Dieu le père : « Dans les casernes et sur les champs de bataille, il sera fait selon Ta Volonté. Donne nous nos munitions quotidiennes. Ne nous pousse pas à la tentation de compter le nombre des ennemis. Mais libère-nous des Autrichiens et des prêtres. » Et un nouveau décalogue incluait :

Tu honoreras la patrie pour y vivre pour toujours.

Tu ne tueras point, sinon des ennemis de l'Italie.

Tu ne forniqueras point, sinon contre les ennemis de l'Italie.

Tu ne désireras point le territoire national d'autrui¹⁸.

L'image, l'écrit, la musique, étaient autant d'éléments qui codifiaient le mythe du chef de guerre vaincu dont l'iconographie populaire s'empara avec force.

La *Litografia Pedrenelli*, à Milan, sortit des vignettes polychromes sur l'expédition des Mille, en prenant soin de toujours représenter Garibaldi au centre, en chemise rouge, chargeant l'ennemi. Les images d'Épinal utilisèrent les mêmes scènes pour décrire le Garibaldi de l'armée des Vosges combattant contre les Prussiens en 1871. Une quantité de tableaux glorifia la geste garibaldienne en mettant l'accent sur les événements propres à susciter compassion et admiration : la rencontre de Garibaldi et de Victor-Emmanuel II à

¹⁷ E. J. B. Rathery, « Les chants populaires de l'Italie », *Revue des deux mondes*, 15 mars 1862.

¹⁸ Cité par D. Mack Smith, *Garibaldi...*, *op. cit.*, p. 208, trad.

Teano le 26 octobre 1860, ou encore et surtout la blessure de l'Aspromonte avec des légendes significatives telle que *le Héros blessé*, remportèrent les plus gros succès.

La vie d'aventures menée en Amérique du Sud et poursuivie en Europe forgea un caractère en acier trempé, une confiance en soi inébranlable, un courage à toute épreuve mais aussi un sens de la mise en scène profondément ancré dans un esprit qui s'identifiait au but suprême à atteindre : l'Italie une, libre et indépendante. Aussi Garibaldi eut-il tendance à confondre vie privée et vie publique, avec la tentation parfois de se mettre en représentation théâtrale, quitte à réécrire l'Histoire en racontant son histoire.

Voulant incarner l'homme libre par excellence, sans concession vis-à-vis des gouvernements qui employaient ses services, il savait rendre public ses refus des honneurs tant militaires que civils en distillant dans la presse des articles justifiant ses prises de position. La version qu'il donna de son arrestation après Mentana fit de lui le héros trahi par le gouvernement italien, maître de lui-même et grand seigneur dans la défaite, arguant de son immunité parlementaire (il était député italien). Mais elle passa sous silence le fait qu'il se roula par terre et qu'il se prévalut d'une citoyenneté étrangère pour échapper aux prisons italiennes

Garibaldi raconta ainsi ses mésaventures : « Le matin du 4 novembre [1867], les armes furent déposées sur le pont, et les soldats désarmés quittèrent le territoire pontifical. Le colonel Caravà [...] m'accueillit très amicalement, fit tout ce qu'il put pour moi et pour les volontaires et mit à ma disposition un convoi de chemin de fer pour que je me rende à Florence [capitale depuis 1865]. Mais telles n'étaient pas les dispositions du gouvernement. [...] Comme il n'y avait rien d'autre à faire, je poursuivis ma route avec le convoi vers la capitale. Pendant le voyage, les tracasseries habituelles du gouvernement, carabiniers, bersagliers, peur, etc. ; roulant à toute vitesse, je fus finalement déposé dans mon ancien domicile de Varignano [forteresse dans le golfe de La Spezia] d'où l'on me laissa ensuite retourner à ma chère Caprera [le 27 novembre 1867]¹⁹ ».

En revanche le baron de La Villestreux, chargé d'affaires à Florence, donna une toute autre version : « Garibaldi, au moment de son arrestation à Figline [près Arezzo], s'est jeté et roulé à terre en déclarant qu'il était citoyen américain et que personne n'avait le droit de le toucher. Il a fallu l'enlever de force et le porter dans la voiture qui l'a amené²⁰ ».

Cette volonté de mettre en scène sa vie poussa ainsi Garibaldi, toujours vêtu de sa chemise rouge et de son poncho, à rechercher la théâtralisation d'actes grandiloquents sans lendemain. Certainement à l'aise pour s'adresser à une foule subjuguée, il perdait ses moyens devant une assemblée d'hommes politiques rompus aux joutes verbales. Aussi éprouvait-il le besoin de compenser son malaise en préparant son entrée à la Chambre comme un acteur de théâtre sur scène. Le comte de Rayneval, chargé d'affaires à Turin, décrit la séance du 18 avril 1861, au cours de laquelle Garibaldi, unanimement acclamé par les députés à son entrée, accusa Cavour d'abandonner sans reconnaissance les soldats garibaldiens qui avaient conquis le royaume des Deux Siciles quelques mois auparavant.

« Garibaldi est entré dans la salle de séance recouvert d'un costume qui tenait à la fois de son habit de guerre accoutumé et du vêtement que porte le Prophète anabaptiste dans un opéra célèbre. Il s'appuyait pour marcher sur les députés Macchi et Zuppetta, lesquels se sont assis à ses côtés et n'ont pas cessé pendant le cours de la discussion de lui suggérer ce qu'il devait dire. Malgré ce secours, le Général n'a pas réussi à prononcer ni à lire un discours suivi et raisonné à l'appui des plaintes qu'il formait contre le gouvernement, dans son langage aussi irréfléchi que violent²¹ ».

Mais comment ne pas tenir compte du charisme du chef ? La proclamation qu'il

¹⁹ *Mémoires...*, op. cit., pp. 373-374.

²⁰ Dép. télégra. au min. des Aff. Étr., Florence le 6 novembre 1867, 19h50, AAE, CP, It. n° 20, f° 47.

²¹ Dép. n° 25 du comte de Rayneval, chargé d'aff. à Turin, au min. des Aff. Étr., Turin le 19 avril 1861, AAE, CP, It. n° 1, f° 241.

adressa à ses légionnaires place Saint-Pierre, à Rome, le matin du 2 juillet 1849, alors que les Français étaient sur le point d'entrer dans la Ville éternelle, resta dans les mémoires : « Soldats qui avez partagé avec moi jusqu'à maintenant les peines et les dangers des batailles de la patrie, qui avez obtenu une riche dot de gloire et d'honneurs : vous tous qui avec moi avez choisi l'exil, voici ce à quoi vous devez vous attendre : la chaleur et la soif le jour, le froid et la faim la nuit. Pour vous, il n'y a d'autre récompense que peines et dangers, pas de toit, pas de repos, mais une absolue misère, des veilles éreintantes, des marches excessives, des combats à chaque pas. Qui aime l'Italie me suive !²² »

Il entra dans la légende. Près d'un siècle plus tard, le 13 mai 1940 à Londres, un certain Winston Churchill disant à ses compatriotes, « Je n'ai rien à offrir que du sang, du labeur, des larmes et de la sueur ! », retrouverait l'accent de la harangue de celui qui se présentait aussi comme le théoricien de la guérilla.

À trois reprises, en 1848, en 1866 et en 1870, Garibaldi distribua à ses officiers des petits livrets format poche contenant des instructions et des conseils sur la guérilla. En 1848, à l'occasion de la campagne menée dans le Varesotto (près du lac Majeur en Lombardie), Garibaldi rédigea un véritable décalogue tactique²³. En 1866, chargé une nouvelle fois de mener des opérations militaires dans la région des lacs italiens, Garibaldi écrivit *Quelques considérations à mes compagnons d'armes en présence de l'ennemi*, texte plus dense de contenu, comportant trente-sept petits articles au style brut d'essence militaire, suivi de *Quelques observations sur les corps en ligne...* au nombre de quinze²⁴. Et dès le 14 octobre 1870, avant donc le début des opérations militaires en France, le général italien fournit à ses officiers ses (neuf) *Instructions pour les volontaires, francs-tireurs et mobiles de l'armée des Vosges*, petit livret format poche, de 105 mm sur 68 mm, destiné à être facilement consulté au combat, rédigé sans doute durant la traversée de Caprera à Marseille²⁵.

Ces trois documents constituèrent la base théorique sur laquelle s'appuya Garibaldi pour mener au mieux la guerre de bandes qu'il avait choisie. Mais, à chaque fois, le chef de guerre profita de l'expérience acquise au combat pour affiner et préciser certains points.

La théorisation de la guérilla garibaldienne connut une constante évolution. Le décalogue de 1848 conseillait tout d'abord d'être insaisissable en trompant l'ennemi sur ses véritables intentions, pour cela il fallait « lever le camp de nuit, jamais à heure fixe, marcher le plus faiblement chargé, camper dans des lieux cachés et toujours bivouaquer à l'approche de l'ennemi, partir ostensiblement par la route principale puis s'enfuir par des traverses hors de la vue de l'ennemi, annoncer une destination et changer à l'improviste pour une autre. » L'art de la guérilla résidant dans la connaissance parfaite du terrain et de la position de l'ennemi, Garibaldi prescrivait de « fouiller le terrain, de faire des reconnaissances en tous sens et de ne pas donner de trêve à l'ennemi, tout en étudiant les mouvements de l'adversaire. » Le chef de guerre n'oubliait pas pour autant l'approvisionnement en nourriture ni le recrutement sélectif des volontaires et insistait sur les qualités morales dont devaient

²² ENSG, IV-1, n° 95, p. 147, trad.

²³ Cité dans son intégralité par O. Bovio, « L'arte militare di Giuseppe Garibaldi », *Garibaldi, generale della Libertà...*, op. cit., p. 25.

²⁴ *Alcune considerazioni a miei compagni d'armi in presenza del nemico*, et *Alcune osservazioni sui corpi in linea-quadrati-cambiamento di fronte* paru sous le titre simplificateur de *Consigli tattici del Generale Garibaldi a suoi volontari* et publié dans *Consigli tattici del Generale Garibaldi a suoi volontari* (1866). *Tratti da un manoscritto esistente presso la Biblioteca della Camera dei Deputati per dono del deputato Antonio Gandolfi*, Roma, tipografia della Camera dei deputati, 1886. L'édition Gandolfi se contente de faire la synthèse des deux écrits sous la forme de quarante-cinq articles, oubliant les « observations » 8 à 15. Une étude critique et comparative de ces deux documents a été faite par Silvio Furlani « Un inedito di Garibaldi : i "consigli tattici" », *Garibaldi condottiero...*, op. cit., pp. 23-59.

²⁵ G. Garibaldi, *Les guérillas, instructions pour les volontaires Francs-Tireurs et mobiles de l'armée des Vosges*, Dôle, de Pillot, 1870, 32 p.

faire preuve les combattants. Ainsi, dès 1848, Garibaldi théorisait tous les aspects de la guérilla mais privilégiait la formation des volontaires.

En 1866, avec entre autres le développement de la puissance de feu liée aux améliorations techniques survenues dans les années 1850 (canon rayé, culasse...), les instructions s'enrichirent de considérations plus spécifiquement militaires, définissant la tactique garibaldienne. Le *décatalogue* était repris dans ses grandes lignes, mais Garibaldi insistait davantage sur les deux méthodes de combat possibles: l'ordre ouvert qui supposait l'emploi de tirailleurs ou bersagliers, et l'ordre serré, en colonne. L'importance des bersagliers était considérée par Garibaldi comme capitale. Dans ses *observations*, il n'hésitait pas à écrire : « je voudrais [que] toute l'armée italienne [soit] formée à l'école du bersagliere » (n°11), car selon lui les tirailleurs permettaient d'attaquer l'ennemi partout où il se trouvait, de masquer le gros de la colonne, de la défendre du feu de l'artillerie et des tirailleurs ennemis, et enfin de laisser à la colonne la possibilité de se déployer et de s'approcher de l'ennemi (n° 3 et 4). En fait, l'essentiel résidait dans le combat serré, en colonne. Une bonne partie des considérations était consacrée à la défense de cette idée. La colonne serrée présentait l'avantage d'une plus grande mobilité, des qualités offensives et défensives (notamment contre la cavalerie) plus riches, et permettait une faible occupation du terrain (n°6), facilitant la concentration de forces sur un point donné. Combattre en colonne garantissait également l'existence d'une cohésion de groupe, et Garibaldi n'hésitait pas à écrire : « J'ai choisi la compagnie de préférence, comme unité de masse, parce que la compagnie représente le plus la famille, chacun y connaît le compagnon et doit désirer ardemment de ne pas être tenu pour un lâche... sur le champ de bataille(n° 13) ». L'armée devenait une grande famille dont Garibaldi représentait le père, sévère mais juste, et l'organisation de l'armée pouvait ainsi s'adapter plus facilement aux conditions de terrain propices à la guérilla tout en maintenant toujours en réserve des troupes fraîches (n°14).

Dans ces *considérations* de 1866, Garibaldi prenait conscience de l'importance du feu, mais n'en restait pas moins attaché au principe de la charge à la baïonnette en conseillant à plusieurs reprises d'éviter de tirer abusivement. Des raisons, multiples et complexes, expliquaient cette prudence. Les volontaires manquaient d'armes à feu et de munitions... qui, par ailleurs, étaient de mauvaise qualité et d'un coût élevé. Ils étaient, par définition, peu formés à l'art militaire et surtout au tir. Par sécurité, Garibaldi conseillait, par exemple, de ne pas tirer de nuit, de peur de tuer des compagnons. Tirer toutes ses munitions d'un coup créait également un sentiment de dénuement propice à la panique et à la désertion (n°19). Enfin, tirer supposait une immobilisation qui faisait du soldat une cible facile pour l'ennemi. Toutes ces considérations, d'ordre technique et militaire, ne sauraient pour autant laisser de côté la dimension enthousiaste de la *furia* garibaldienne.

La charge à la baïonnette traduisait dans les faits, l'amour que l'on portait à la cause pour laquelle on s'était engagé, et le sens du sacrifice proprement romantique, d'autant que, plus vite on se portait sur l'ennemi, plus vite on avait de chance de remporter la victoire. Garibaldi, pour l'ensemble de ces raisons, finissait par affirmer : « Je suis d'avis que les charges [à la baïonnette], au moins pour l'heure, décideront toujours des batailles » (n°15). Mais la hantise du chef de guerre restait la panique et la désertion. « Un troupeau de bœufs pris de panique est capable de tout renverser dans sa fuite, jusqu'à ce qu'un obstacle ou la fatigue ne l'arrête... L'homme pris de panique est plus méprisable que le bœuf » (n°21). De par son expérience, Garibaldi savait que la panique provenait souvent de la peur de la cavalerie. Or il ne cessait de rassurer ses volontaires. « Que [les soldats] forment une colonne serrée, et ils pourront attendre les cavaliers en fumant la pipe... » (n°5). Mais si, en dépit de ces conseils, le soldat fuyait devant un cavalier, il [devait] être fusillé (n°15). Il fallait donc se montrer vigilant sur la discipline : « Que les soldats se souviennent bien qu'il ne peut y avoir d'armée sans discipline, et que la discipline des corps composés de patriotes doit être plus scrupuleuse que celle des corps du despotisme »(n° 34).

Tout dépendait du comportement des officiers. Garibaldi se souciait grandement d'exiger de ces derniers, force morale et courage au feu. « Je répéterai ici la maxime que les officiers doivent être braves. Dans une masse encore informe où le soldat voit ses officiers, ses chefs, payer de leur personne, il a confiance en eux, les entoure, leur fait un rempart de son corps et craint de perdre le chef qu'il estime et qu'il aime. Le combat devient une compétition de générosité réciproque devant laquelle disparaît le danger » (n°7). Ce lien privilégié que les officiers et leurs hommes se devaient de créer entre eux, caractérisait la guerre de bandes faite de coups de main rapides et efficaces. Pourtant les unités engagées n'étaient pas uniquement des unités de fantassins. Garibaldi créa une véritable armée, avec de l'infanterie, qui constituait la part la plus importante des effectifs, de la cavalerie, pour permettre les reconnaissances et l'identification de l'ennemi, de l'artillerie et du génie, sans oublier les services de santé.

Ces considérations, qu'il adressait à ses compagnons d'arme en 1866, laissaient curieusement de côté les rapports que les volontaires devaient entretenir avec la population. Sans doute parce que le champ des opérations se situait dans la région du lac de Garde, en Italie. En 1870, obligé de combattre en France avec des volontaires venus d'une bonne partie de l'Europe, Garibaldi précisa sa pensée tout en reprenant les idées exprimées dans le *décatalogue* de 1848 et dans les *considérations* de 1866.

Ce n'est seulement qu'en 1870, que Garibaldi arriva à théoriser le mieux la tactique de la guérilla, associant la population aux opérations militaires, tendant vers une guerre populaire et nationale dont les volontaires de l'armée des Vosges ne seraient que les fers de lance. Les [neuf] *instructions pour les volontaires, francs-tireurs et mobiles de l'armée des Vosges*, ne cessait de mettre l'accent sur la nécessaire collaboration entre les soldats et la population locale. Les directives, brèves mais denses de contenu, mettaient l'accent sur une morale prédominante. Garibaldi conseillait de harceler l'ennemi avec de petites unités de combat, une centaine d'hommes encadrés par trois officiers et sous-officiers (instructions n° 1, 2, 5). Il préconisait de décrocher immédiatement, de ne jamais chercher l'affrontement, de jouer sur la surprise par des marches de nuit (n° 3), et de concentrer les troupes sur un objectif précis (n°8), de se nourrir sur le pays et donc de vivre en bonne intelligence avec la population qui pouvait fournir des guides et de la nourriture. « Les volontaires et les partisans doivent [donc] à tout prix se faire estimer et aimer des populations » (n°4), écrivait-il. La discipline restait plus que jamais indispensable : désertion et voies de fait sur la population civile étaient passibles de la peine de mort. Mais la discipline ne devait pas pour autant rompre la cohésion du groupe. Garibaldi exigeait la solidarité, par un respect mutuel, entre toutes les unités, entre bleus et vétérans, entre officiers et soldats, et entre civils et militaires (n°9). En fait, l'armée des Vosges devait « servir de noyau à l'armée nationale » (n°2). L'objectif restait en dernier ressort, de transformer cette guérilla en guerre d'insurrection populaire.

La théorisation garibaldienne de la guérilla s'articulait donc autour de trois grands thèmes : une tactique de coup de main mais privilégiant l'attaque en colonne serrée et à la baïonnette dans un esprit de *furia* révolutionnaire ; un recrutement sélectif et exclusif, de volontaires animés d'un sens élevé de leur devoir, organisés en petites unités bien encadrées par des officiers et des sous-officiers provenant si possible de l'armée régulière, car la discipline devait être plus dure que dans n'importe quelle autre armée ; enfin l'obligation de se concilier (ou au moins de neutraliser) les populations locales non seulement pour réussir des opérations de diversion limitées dans l'espace, sur un théâtre secondaire des opérations en liaison constante avec le déroulement général de la guerre, mais aussi pour tenter de transformer la guérilla en guerre d'insurrection populaire, noyau d'une armée nationale.

Dans la pratique, la qualité de l'armée garibaldienne dépendait surtout du recrutement. Le chef demandait beaucoup à ses soldats et ne contraignait personne à le suivre, préférant

enrôler « peu de volontaires convaincus [plutôt] que beaucoup de mécontents²⁶ ». Non seulement une sorte de sélection naturelle s'opérait lors des premières batailles, mais encore Garibaldi ne cachait rien de la situation à ses hommes comme il le fit le 2 juillet 1849 à Rome. Si la panique s'emparait des volontaires, comme à Velletri en 1849 (Garibaldi en réchappa par miracle, tout noir de contusions), ou à Lanténay le 27 novembre 1870, le Général restait fataliste : « Dans certains cas, il convient d'agir avec l'animal humain comme avec le bovin. Il s'échappe ! Laissez le partir [...], il finira par s'arrêter, alors seulement il se souviendra d'une fuite honteuse, et ils se souviendront de la gloire²⁷ ».

Il ne se souciait ni d'épargner ses hommes, ni de l'efficacité du feu. La tactique la plus élémentaire était celle de la charge à la baïonnette, dans un assaut audacieux et impétueux conforme à l'esprit garibaldien, même si à Mentana, contre les Chassepots français, cette charge absurde aboutit à un carnage.

Vêtus de la chemise rouge, les garibaldiens incarnaient les soldats révolutionnaires, voire les nouveaux croisés laïques. Il y avait ainsi une volonté de pédagogie nationale. Le garibaldien portait en lui les aspirations politiques de la nation, et la nation alimentait par le biais du volontariat l'armée garibaldienne. Un lien étroit unissait l'armée et la nation.

La nécessité pour Garibaldi d'organiser la nation armée devint alors évidente. Dès la fin de 1859, il conçut un plan de mobilisation permanente de l'armée, et le 18 avril 1861, il présenta à la Chambre italienne un projet de loi sur l'armement national, prônant un service militaire obligatoire et universel, appelant sous les drapeaux, dans une sorte de garde nationale, tous les régnicoles de 18 à 35 ans, et réduisant au strict minimum les exemptions²⁸. Ce projet de loi était révolutionnaire, car le recrutement à l'époque reposait sur le tirage au sort, un service long, la possibilité du remplacement, de nombreuses exemptions, et le choix d'une armée en voie de professionnalisation. Aussi, la Chambre conservatrice de l'époque le repoussa-t-elle.

Mais pour le héros des deux mondes, l'armée de la nation devait être le ciment de ce nouvel État italien en gestation, et l'expression d'une nation italienne fusionnant les forts particularismes régionaux hérités de l'histoire de la péninsule. Par la force des choses, Garibaldi associait ainsi sa dimension de chef militaire et de leader politique.

Pour atteindre cet objectif, il considérait que la guérilla n'était qu'une phase transitoire pour promouvoir l'armement général de la population et donc former et créer l'armée de la Nation. Comme l'écrivit Giorgio Rochat, il n'était pas un guérillero au sens propre, même si la légende fit de lui le guérillero par excellence. Ses conceptions tactiques et stratégiques étaient au contraire d'un grand classicisme. Il n'eut jamais le soutien de la population et ne put jamais mener une guerre d'insurrection populaire, ni en Amérique du Sud, ni en Italie, ni en France. Si ses adversaires le surnommaient guérillero, c'est sans doute parce qu'ils ne pouvaient pas « tenir tête à la rapidité de mouvement et à la combinaison guerre-politique qui caractérisaient ses campagnes²⁹ ».

Le général se battit aussi pour armer la nation en développant les sociétés de tir à la carabine en Italie. Ainsi, la population, et surtout les jeunes, pourraient acquérir les rudiments du maniement des armes et contribuer, dans un élan patriotique, à l'achèvement de l'unité du pays et de la nation. Entre 1862 et 1865, un comité de Tir à la cible national, dirigé conjointement par lui et le prince Humbert, suscita activement la création de près de deux cents sociétés de tir (principalement en Lombardie, en Piémont, en Émilie-Romagne et en Toscane). De grandes compétitions nationales à Turin, Milan et Florence en 1863, 1864 et 1865 permirent de grandes manifestations patriotiques en faveur de la libération des

²⁶ G. Rochat, « Il genio militare di Garibaldi », *Garibaldi condottiero...*, *op. cit.*, pp. 83-93.

²⁷ *Mémoires...*, *op. cit.*, pp. 388-389.

²⁸ Actes du Parlement italien, session de 1861, 1^e période du 18 février au 23 juillet, Turin, 1861, p. 565.

²⁹ G. Rochat, *op. cit.*, p. 93.

provinces encore occupées par l'étranger. Dans l'esprit de Garibaldi, les sociétés de tir faisaient ainsi la synthèse « entre le volontariat patriotique, l'apprentissage civique et l'associationnisme institutionnel³⁰ ».

Cette volonté de former une conscience nationale se retrouvait également dans la campagne des « Cent fleuves d'Italie » prévoyant la création de champs d'entraînement le long des fleuves italiens et celle du « million de fusils » destinée à armer le peuple patriote. Garibaldi suscitait ainsi un enthousiasme tant national qu'international, à l'image de ce que Victor Hugo lui écrivit de Guernesey, le 18 novembre 1863 : « Certes, vous pouvez compter sur le peu que je suis et le peu que je puis. Je saisirai, puisque vous le jugez utile, la première occasion d'élever la voix. Il vous faut le million de bras, le million de cœurs, le million d'âmes. Il vous faut la grande levée des peuples. Elle viendra³¹. »

Aussi, Garibaldi acquit une dimension intemporelle et universelle, et devint un mythe qui lui survécut après sa mort. Ce héros des deux mondes, chef de guerre charismatique, ne laissa personne indifférent, et sa vie devint un enjeu de mémoire.

• Chef de guerre, enjeu de mémoire

L'image du chef de guerre de Garibaldi fut en effet attaquée, célébrée et récupérée.

Garibaldi souffrit des attaques de nombreux ennemis et détracteurs tout au long de sa vie. Les conservateurs monarchistes, les libéraux et les révolutionnaires d'extrême gauche voyaient en lui une nature sauvage ou un sot dangereux. À titre d'exemple, le jugement que formula Maxime du Camp à son encontre reste particulièrement révélateur : « Soldat de fortune, aventurier, condottiere redoutable à la tête de cinq ou six mille hommes, désorganisant les troupes régulières pour s'en pouvoir servir, soutenu par une destinée exceptionnelle, porté par l'admiration et les illusions d'un peuple entier, Garibaldi était en politique ce que l'on peut appeler crûment un nigaud. Son esprit court et naïf n'avait ni lueur ni projection. Il ne se sentait quelque vigueur que devant un obstacle, parce que, comme le sanglier, il se ruait dessus. Il accordait volontiers sa confiance, et l'on s'accommodait de façon à la lui faire donner à des gens qui parlaient dans l'oreille des chancelleries intéressées à ne pas ignorer ses desseins³². »

Les milieux cléricaux mirent en exergue son côté antéchrist, franc-maçon, agent cosmopolite. Le Vatican dénonça les tares de ce révolutionnaire qui se présentait comme le nouveau messie, concurrent direct de l'Église pour contrôler les populations superstitieuses et arriérées du Mezzogiorno. Pie IX voyait en lui l'instrument maçonnique de la laïcisation politique et sociale du pays, ainsi que le chef de bandes révolutionnaires, auxiliaire du « vol » du patrimoine de Saint Pierre par les Italiens et dont il était le dépositaire et le garant. Aussi, n'hésita-t-il pas à excommunier ce Satan réincarné ou cet Antéchrist franc-maçon. La position intransigeante du Pape, dont l'infailibilité fut proclamée en 1870 au concile Vatican I, conforta les milieux cléricaux dans leur rejet de Garibaldi. Mais ce fut certainement en France que les réactions furent les plus dures.

Après Mentana, les catholiques et le clergé français virent en Garibaldi un révolutionnaire satanique, et un condottiere endurci et cruel qui déjà en 1849 s'était battu contre la France à Rome. Ils dénigrèrent alors son engagement en faveur de la République française en 1870-1871 et firent plutôt de lui un agent de la franc-maçonnerie cosmopolite à la solde de la Prusse impie et protestante, un traître qui avait refusé la nationalité française alors qu'il était Niçois, un instrument du désordre, un mauvais chef de guerre aux résultats militaires médiocres, et pour finir, un défenseur de la République Universelle et non de la France. Toute une littérature cléricale et réactionnaire broda dès 1871 sur les pillages des

³⁰ G. Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922)*, Paris, Nathan Université, 1997, pp. 154-156.

³¹ *Actes ...*, op. cit., II, p. 42.

³² M. Du Camp, *Souvenirs d'un demi-siècle*, Paris, Hachette, 1949, vol. I, p. 193.

garibaldiens dans les bâtiments religieux de la ville conservatrice et catholique d'Autun. En 1888, Georges Theyras, ancien combattant, historien militaire, conservateur catholique autunois et notable respecté de la ville, présenta Garibaldi comme « l'aventurier italien [qui] traîne après lui dans ses expéditions tous ces déclassés cosmopolites, à la fois soldats d'opérette et brigands patentés. Garibaldi pouvait se glorifier d'avoir transformé une ville honnête [Autun] en un baignoire où les forçats [les volontaires garibaldiens] étaient les maîtres. [...] Retiré dans ses appartements, enfoui sous des couvertures [...], il languissait tout le jour, oisif, indolent, l'intelligence obscurcie, presque éteinte, et ne sortait de sa stupeur, ne retrouvait une étincelle de vie, que pour applaudir à ces abominations, pour vomir une insulte nouvelle contre la religion et les meilleurs citoyens. [...] Il n'a jamais cessé d'être l'ennemi acharné de notre pays, il est venu pour organiser l'armée du désordre, enrôler les coquins, les conduire au pillage, au sac de la France, et compléter l'œuvre de l'Allemagne ; soit qu'une convention expresse le liât à M. de Bismarck, soit plutôt qu'il se contentât d'agir pour le compte de l'Internationale et de la franc-maçonnerie cosmopolite, qui depuis Frédéric le Grand reçoit son mot d'ordre de Berlin³³ ».

Ces propos trahissaient un violent antigaribaldisme français qui combina, comme le dit très justement M. Agulhon, « les analyses d'histoire militaire avec des préventions d'ordre social, religieux et chauvin tout à fait passionnées³⁴. »

De fait, pour ses adversaires, Garibaldi restait un histrion et un imposteur militaire.

Des officiers italiens, sans pour autant nier ses incontestables qualités militaires, se montrèrent ainsi très critiques sur son comportement qui ne respectait ni les usages ni l'humilité qui convenait à un véritable chef. Parmi eux, le général Cialdini, héros militaire de la droite piémontaise et futur vainqueur de l'Aspromonte, se brouilla avec lui en avril 1861. Il n'accepta pas en effet que Garibaldi accuse le roi, Cavour et le ministre de la Guerre Fanti de vouloir fomenter une guerre civile en persécutant ouvertement les soldats de son armée méridionale qui avait vaincu le roi des Deux Siciles sur le Volturno. Dans une lettre datée du 21 avril 1861, publiée dans le journal *La Gazette de Turin*, le général Cialdini lui écrivit : « Vous n'êtes pas l'homme que je croyais, vous n'êtes pas le Garibaldi que j'aimais. » S'engageant à combattre à outrance la tyrannie du parti rouge, il lui reprochait son costume étrange qui ne respectait pas les usages du Parlement, sa façon de se croire au-dessus du gouvernement, du Parlement et des lois, et de se mettre au niveau du roi lui-même. Mais surtout, il condamnait sa suffisance militaire : « Vous étiez dans une très mauvaise disposition sur le Volturno, quand nous sommes arrivés. Ce n'est pas vous qui avez pris Capoue, Gaëte, Messine et Civitella ; ce n'est pas vous, c'est nous qui avons combattu, dispersé, fait prisonnier 56 000 soldats bourbonniens. Il est donc inexact de dire que les Deux Siciles ont été entièrement délivrées par vos armes. » Ces propos, qui certes trahissaient beaucoup de jalousie, exprimaient également une vérité et un malaise qui touchaient le corps des officiers italiens.

En France, à partir de 1871, la figure militaire de Garibaldi fut durement attaquée. Lors de la séance du 8 mars 1871, au cours de laquelle Victor Hugo démissionna de sa charge de député après avoir fait l'apologie de Garibaldi, le vicomte de Lorgeril traduisit l'état d'esprit de la majorité conservatrice et cléricale à l'égard du général, en faisant de lui un histrion, et un imposteur militaire : « Ce sont des réclames qui ont été faites ; il n'a pas combattu. [...] Il a fait semblant. [...] C'est un comparse de mélodrame. Il n'a pas vaincu parce qu'il ne s'est pas battu³⁵. » Et le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur *Garibaldi et la Campagne de l'Est* le présenta comme un général politique et un traître

³³ G. Theyras, *Garibaldi en France*, Autun, 1888, pp. 63, 95 et 673.

³⁴ M. Agulhon, « Le mythe de Garibaldi... », *op. cit.*, p. 104.

³⁵ V. Hugo, *Actes...*, *op. cit.*, II, pp. 219-220.

révolutionnaire³⁶.

Au début du XXe siècle, les jugements passionnés portés sur les qualités militaires de Garibaldi laissèrent cependant la place à des analyses qui se voulaient lucides, didactiques et rationnelles. Dans les milieux militaires autorisés, Garibaldi devenait un sujet d'étude et un exemple à ne pas suivre. C'est ainsi que le futur maréchal Foch, à l'occasion d'une conférence qu'il donna à l'École supérieure de guerre et qu'il publia en 1903, démontra que la victoire de Dijon, tant glorifiée par les amis de Garibaldi, n'en était pas une. Le général de l'armée des Vosges tomba en fait dans le piège que le général de Manteuffel lui tendit. Il laissa en effet immobiliser ses 20 à 30 000 hommes par une seule brigade prussienne d'à peine 4 000 hommes, au lieu de laisser en couverture une brigade, ce qui aurait été suffisant, et de se porter au secours de Bourbaki, comme il en avait reçu l'ordre. Foch rendait alors l'orgueil de Garibaldi responsable du désastre de l'armée de l'Est, et fit de lui le modèle d'indiscipline et d'oubli du devoir militaire³⁷.

Ainsi, un antigaribaldisme dont le berceau se trouva en France, naquit. Là, l'image d'un Garibaldi anti-héros se façonna peu à peu. Considéré comme un fier-à-bras en 1849, au siège de Rome, on le jugea, en 1859-1860, capricieux, ingénu, irréfléchi et imprévisible, animé d'une nature simple à la Jeanne d'Arc, mais aussi héros valeureux et vigoureux. Après 1862, sa simplicité se mua en sottise. À Mentana, sa sottise se transforma en caractère révolutionnaire endurci et cruel. Et à partir de 1870-1871, il devint le symbole de la République que l'on traita de gueuse. Le monde réactionnaire et clérical, anti-communard, anti-républicain et anti-socialiste, finit alors par faire de Garibaldi un monument à outrager, à dénigrer, voire à abattre. Mais après sa mort, ce monument attaqué fut aussi un monument célébré par ceux qui se prétendirent ses héritiers.

La mort de Garibaldi, survenue le 2 juin 1882 à Caprera, donna l'occasion au gouvernement Depretis de célébrer ce héros qui avait été enterré sur son île. Les funérailles nationales à Rome le 11 juin 1882 permirent de déifier non seulement le héros de l'Italie unie, indépendante et triomphante, mais aussi le chef de guerre victorieux sur terre et sur mer, en Amérique et en Europe.

La cérémonie funèbre fut un véritable Triomphe à l'antique. Des musiciens aux couleurs de Garibaldi, de l'Italie et du Roi, vert, blanc, rouge, et bleu, et 187 bannières de sociétés aussi diverses que celles des cochers, des garçons de café, des libres-penseurs, des francs-maçons, précédèrent le buste géant de Garibaldi, couronné par une immense Victoire en plâtre qui, mal arrimée, semblait danser sur le crâne du héros, posé sur un char tiré par huit chevaux blancs. Le drapeau français suivi des représentants des conseils municipaux de Paris, de Lyon et de Nîmes (ceux de Marseille n'arrivèrent que le surlendemain), du conseil général de la Seine, et de la presse française, une quarantaine de vieilles femmes en noir, des bannières et une autre musique fermèrent la marche. Le cortège mit trois heures pour aller de la place du Peuple au Capitole, empruntant la voie sacrée du Forum antique et passant sous l'arc de Triomphe de Septime Sévère. Au Capitole, le buste de Garibaldi fut déposé dans la grande salle du palais municipal et au pied de la statue équestre de Marc-Aurèle, les orateurs se succédèrent et les représentants français prononcèrent des discours qui furent chaleureusement acclamés. La cloche capitoline et l'hymne de Garibaldi clôturèrent cette cérémonie qui faisait du héros national un nouveau dieu.

La déification de Garibaldi n'était pas un vain mot. La superstition populaire était en effet si grande qu'elle en arriva à mettre en doute l'authenticité de ce Garibaldi vieilli, décharné et meurtri qui venait de mourir, bien différent du merveilleux chef de guerre que l'on représentait sur les vignettes, les figurines, les calendriers, et les gravures. Camille

³⁶ É. Perrot, rapporteur de la Commission d'enquête parlementaire sur Garibaldi et la Campagne de l'Est (séance du 22 décembre 1872), *Garibaldi et la Campagne de l'Est*, Lons-le-Saunier, 1875, p. 6.

³⁷ F. Foch, *Des principes de la guerre*, Paris, Imprimerie nationale édition, 1996, pp. 243-244.

Jullian, jeune étudiant à l'École française de Rome et futur grand historien de la Gaule antique, rapporta ainsi la rumeur selon laquelle on enterrait un faux Garibaldi.

« Il paraît que cette mort de Garibaldi est une grande plaisanterie. Il y a vingt ans qu'il est mort, dans une bataille livrée contre les troupes du roi Victor-Emmanuel [à l'Aspromonte en 1862]. Mais ce dernier, qui avait besoin de tenir dans sa main les Garibaldiens, substitua au mort un colonel qui lui ressemblait parfaitement, et ce faux Garibaldi a joué pendant vingt ans le rôle de l'ancien. Celui-ci avait les mains et les pieds très larges; le vrai, l'ancien, les avait au contraire très petits. Garibaldi ne savait pas écrire; celui qui vient de mourir était très lettré. Voilà ce qu'on raconte ici et ce qui jette les patriotes italiens dans une sainte indignation³⁸ ».

Dès lors, le culte de Garibaldi connut un véritable âge d'or jusqu'à la Grande Guerre. Les célébrations du héros de Caprera se multiplièrent en Europe comme aux Amériques. Garibaldi trôna ainsi au centre de la place d'Italie de Buenos-Aires, côtoya à partir de 1888 les héros américains dans la rotonde du Capitole à Washington, ou attira les touristes en plein cœur de New York. Mais c'est surtout dans une Italie à la recherche d'une identité nationale et dans une France en quête de héros républicains et soucieuse de détacher sa voisine latine de la Triplice que les cérémonies furent les plus importantes, mêlant l'idéologie et la diplomatie.

En 1895, sur la colline du Janicule à Rome, le gouvernement de Crispi qui avait engagé l'Italie dans une politique nationaliste et impérialiste hostile à l'Église et à la France, inaugura une statue équestre de Garibaldi et glorifia à cette occasion le héros du Risorgimento anti-français et anticlérical. Le lieu s'y prêtait. Cette colline rappelait les combats qui avaient opposé en 1849 les Garibaldiens aux troupes françaises du général Oudinot, et elle permettait au héros anticlérical de dominer de sa hauteur le Vatican, véritable défi de l'Italie laïque au Pape.

En France, de 1882 à 1914, les thuriféraires de Garibaldi profitèrent des nombreuses cérémonies officielles, dont celles de Nice, Dijon et Paris, pour glorifier tout à la fois le héros universel de la République, de la liberté, et de la démocratie, l'héritier des Lumières et de la Révolution, l'ami de la France et le champion de l'Union latine contre le danger germanique, le héros généreux libre-penseur et désintéressé, fidèle à sa ville natale et à sa famille, et surtout le général victorieux volant au secours des peuples opprimés.

Les Niçois, fiers de leur héros et certainement jaloux du patrimoine identitaire qu'il représente encore de nos jours, furent les premiers en France à inaugurer un monument en l'honneur de l'enfant du pays le 4 octobre 1891 sur la place qui porte son nom. Sa statue renvoyait à l'image du chef de guerre ou du chef de bandes, ce que finalement l'inconscient collectif avait retenu. Sur une large base de pierre posée sur un socle parallélépipédique imposant, avec à l'avant et à l'arrière des allégories symbolisant l'amitié franco-italienne et la Paix, encadré par deux lions, sa statue s'élève tête nue, l'air résolu, appuyé sur un sabre et portant la grande cape à l'épaule.

Nice fut cependant une exception. L'érection de monuments en l'honneur de Garibaldi à Dijon et à Paris fut en effet plus tardive à cause des résistances cléricales et conservatrices. La chute en Italie du francophobe Crispi en 1896, la victoire en France d'une majorité nettement de gauche en 1899, et l'arrivée au pouvoir à Rome du francophile Giovanni Giolitti qui « détacha » son pays de la Triplice au début du XXe siècle, débloquent la situation.

À Dijon, la statue, inaugurée sur la place de la République les 25-26 mars 1900, était d'un grand classicisme. Le héros tête nue, la grande cape pendant des épaules, la main gauche au pommeau du sabre au fourreau et la main droite esquissant un geste apaisant, dominait une seule inscription : « Dijon à Garibaldi ».

³⁸ C. Jullian, *Lettres de jeunesse, Italie-Allemagne 1880-1883*, Bordeaux, édit. Delmas, 1936, p. 242.

À Paris, square Cambronne, dans le XVe arrondissement, on fêta le 13 juillet 1907 le centenaire de la naissance du héros italien, au milieu des drapeaux, des chants et des chemises rouges de vétérans garibaldiens. Le Général était en marbre blanc, debout, au côté d'un rocher et d'un arbre, un pas en avant, portant poncho et foulard, sa toque sur la tête, l'épée au fourreau dans la main gauche, le poing droit fermé, l'air grave et âgé. Près de trois cents garibaldiens venus à Paris pour l'occasion, donnèrent à cause de leur chemise rouge « une note extrêmement pittoresque » aux boulevards qu'ils fréquentèrent ainsi qu'à la revue de Longchamp, à laquelle ils assistèrent le 14 juillet en compagnie des membres de la Ligue franco-italienne. L'occasion était belle de célébrer l'amitié franco-italienne retrouvée³⁹.

Les descendant de Garibaldi tentèrent à leur manière d'honorer et d'assumer sa mémoire. Ses deux fils, Menotti et Ricciotti, et ses sept petits-fils, Giuseppe dit Peppino, Ricciotti, Menotti, Bruno, Constant, Sante et Ezio, s'emparèrent du garibaldisme, et devinrent les nouveaux gardiens du temple. Ils organisèrent des expéditions, Ricciotti père en Grèce en 1897 et dans les Balkans en 1912 contre les Turcs, Peppino en Grèce, dans le Transvaal en Afrique du Sud aux côtés des Boers insurgés contre les Britanniques, ou encore au Mexique contre le dictateur Porfirio Diaz et au Venezuela. Ils soutinrent Francesco Crispi, le Sicilien ancien Chemise rouge qui devint président du conseil de 1887 à 1891 et de 1893 à 1896 et qui marqua l'histoire italienne de son empreinte autoritaire, gallophobe et impérialiste.

Mais ce fut en France, en 1914-1915, qu'ils perpétuèrent le mythe avec le plus de force. Alors que l'Italie choisissait la neutralité en n'honorant pas l'alliance qu'elle avait signée en mai 1882 avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, les descendants de Garibaldi organisèrent une légion garibaldienne, et rejoignirent la France pour se battre en Argonne contre les Allemands en décembre 1914 et janvier 1915. Deux d'entre eux y perdirent la vie : Bruno le 26 décembre 1914 et Constant le 5 janvier 1915. Alors, de part et d'autre des Alpes, journaux populaires, responsables politiques, et cérémonies funèbres firent d'eux les héritiers du Garibaldi de l'armée des Vosges de 1870-1871 et l'avant-garde d'une nation latine redevenue alliée de la France contre la « barbarie » germanique. Le 14 janvier 1915, le président de la chambre des députés, Paul Deschanel, du groupe des Républicains de gauche, fit l'union sacrée sur le nom de Garibaldi, et la Chambre ordonna à l'unanimité l'affichage des paroles qu'elle venait d'entendre : « Voici qu'au-delà des frontières, des sympathies nouvelles chaque jour nous y aident. Un Italien illustre combattait pour la France en 1870 ; ses deux petits-fils viennent de mourir pour elle. (Très vifs applaudissements. Tous les députés se lèvent aux cris de : Vive l'Italie! Vive Garibaldi!). Notre ardente gratitude va au général Ricciotti Garibaldi, qui nous a si généreusement donné ses enfants et qui ne veut être consolé du double sacrifice que par la vision des grands destins de sa Patrie, sœur glorieuse de la nôtre (Applaudissements répétés). Une fois de plus le noble sang de l'Italie a coulé avec le sang français sur les champs de bataille pour faire jaillir des horreurs de la guerre et des ombres de la mort les victorieuses clartés de la justice éternelle (La Chambre entière se lève. Vifs applaudissements et acclamations répétées)⁴⁰ ».

Dans *Le Miroir* du 24 janvier 1915, la photo de Garibaldi en chemise rouge côtoya celle de ses petits-fils. Dans *L'Illustration* du 13 février 1915, Ricciotti, avec des béquilles, passait en revue les sociétés de préparation militaire sur les Champs-Élysées. Dans l'inconscient collectif, il prenait les attitudes du blessé de l'Aspromonte, son père. Les clivages de la fin du XIXe siècle étaient oubliés. Restait l'image du Garibaldi martyr de la République, héros généreux d'une cause universelle, « un de ces magiciens qui donnent le mot d'ordre aux peuples comme aux prétendus souverains », comme le dit Clemenceau le 21 février 1915.

C'était bien l'âge d'or des célébrations de la mémoire de Garibaldi. Mais la Grande

³⁹ *L'Illustration*, 20 juillet 1907.

⁴⁰ Allocution d'ouverture du président de la Chambre Paul Deschanel, Compte-rendu des débats parlementaires, Chambre des députés, 14 janvier 1915, 2^e séance, T. 1, p. 8.

Guerre mit un terme à cette histoire d'amour et déboucha sur le temps de la passion ambiguë.

Dans l'Entre-deux-guerres, Mussolini récupéra le mythe garibaldien. Le 20 septembre 1922, à un peu plus d'un mois de la Marche sur Rome (28-30 octobre), il rappela à Udine que Garibaldi avait donné à ses Chemises rouges le dilemme tragique *o Roma o morte*. En juin 1923 à Caprera, en présence de Ricciotti, il affirma qu' « entre la tradition garibaldienne, orgueil et gloire de l'Italie, et l'action des Chemises noires, non seulement il n'y a pas d'antithèse, mais il y a continuité historique et idéale⁴¹. » Il voyait en Garibaldi un *duce trionfatore*, l'incarnation du surhomme italien, rédempteur et défenseur de l'Italie impériale et conquérante, l'exaltation de l'héroïsme, du goût théâtral, et du volontarisme politique, au fond ce qu'il rêvait d'être. Ezio Garibaldi, l'un des petits-fils du héros, adhéra résolument au régime fin 1924, et fut la caution qui lui manquait.

Le régime fasciste pouvait alors apparaître comme le digne héritier du garibaldisme pour achever le processus du *Risorgimento*, en assumer pleinement les obligations morales vis à vis de sa mission de régénération de l'Italie, et réaliser les revendications romantiques de l'exaltation du patriotisme et du sentimentalisme social-collaborationniste.

En juin 1932, les fascistes célébrèrent ainsi le cinquantenaire de la mort de Garibaldi. Mussolini en profita pour fêter les dix ans de sa prise du pouvoir. En décidant de transférer les restes d'Anita Ribeiro aux côtés de son mari sur la colline du Janicule, il utilisait également à son profit l'image du Garibaldi anticlérical pour s'imposer à une Église qui contestait alors son autorité sur l'enseignement de la jeunesse. Il y eut ainsi une fête laïque extraordinaire en présence du couple souverain au cours de laquelle les bannières et les chemises, rouges et noires, se mêlèrent. Par la suite, les fascistes firent également éditer les écrits de Garibaldi, entre 1934 et 1937, mais en mettant l'accent sur l'image du chef de guerre, et en prenant soin d'expurger tout ce qui pouvait alimenter l'antifascisme comme son laïcisme démocratique, maçonnique et anticlérical. Ils organisèrent par ailleurs de grandes manifestations populaires de glorification nationale, comme la fête des *Grandi Liguri* de septembre à octobre 1938, où des conférences consacrées à Garibaldi mirent l'accent sur le lien étroit unissant le héros et le régime.

En France cependant, la célébration de Garibaldi en 1932 et celle des Garibaldiens en 1934 aboutirent à un chassé-croisé politique entre la gauche et la droite.

La gauche éprouvait désormais de la gêne à l'égard de ce héros niçois récupéré par les fascistes, tandis que la droite italophile et de penchant autoritaire se servait de lui pour rapprocher la République française et l'Italie mussolinienne. L'évolution fut perceptible à l'occasion de la cérémonie officielle de juin 1932 à Nice. Dans le discours que le député niçois Humbert Ricolfi prononça à cette occasion, Garibaldi restait l'artisan de la République universelle et l'apôtre de la paix mais ne devenait pas le héros anti-fasciste. Deux ans plus tard, la droite française qui dirigea le pays de 1934 à 1936, profita des fêtes franco-italiennes de 1934, dont Doumergue et Mussolini co-présidèrent le comité d'honneur, pour assimiler habilement le souvenir de Garibaldi à celui des Garibaldiens qui étaient venus combattre et mourir en Argonne en 1914-1915. En inaugurant un monument à la mémoire de ces derniers dans le cimetière du Père-Lachaise, elle enlevait ainsi à la gauche un héros de référence.

Le clivage droite-gauche semblait tranché. Pas pour tout le monde cependant. De façon iconoclaste, dans *La France et son armée* (1938), Charles de Gaulle mit en effet sur le même plan le général catholique des zouaves pontificaux, Athanase Charette de la Contrie et le général anticlérical de l'armée des Vosges, Giuseppe Garibaldi, tous deux « généraux de fortune » ayant fait preuve « d'heureuses qualités ».

À partir de 1936-1937 cependant, profitant de l'avènement des fronts populaires en Espagne et en France, de la guerre d'Espagne et de l'impopulaire rapprochement germano-

⁴¹ U. Alfassio Grimaldi, « L'utilizzazione del mito garibaldino ad opera del fascismo », *Garibaldi, generale della Libertà...*, op. cit., p. 606.

italien, Sante Garibaldi, à l'inverse de son petit frère Ezio, relança l'action antifasciste. En France, il regroupa les garibaldiens antifascistes hors des associations garibaldiennes, toutes noyautées par les agents fascistes, et contrôlées par l'ambassade italienne. Il les rapprocha des communistes, et les organisa en 1939 en une légion garibaldienne (mort-née) pour combattre aux côtés de la France, comme en 1914, espérant la neutralité de l'Italie.

De son côté, Carlo Rosselli, fondateur du mouvement *Justice et Liberté*, lança le mot d'ordre «Aujourd'hui en Espagne, demain en Italie» aux légionnaires garibaldiens qui partirent en Espagne combattre les Chemises noires envoyées par Mussolini aux côtés des nationalistes franquistes. Le parti communiste italien, quant à lui, laissa tomber la formule de social-fascisme au milieu des années trente, et engagea une politique d'alliance avec les socialistes et les autres forces démocratiques. Alors que jusque là, attaché à la logique de révolution prolétarienne, il ne voyait dans Garibaldi que l'instrument d'une petite bourgeoisie inculte, chômeuse et rhétorique, il se fit l'héritier de l'œuvre du héros, espérant de la sorte enlever au fascisme le monopole du garibaldisme, ce qu'il réalisa à partir de 1943, après la chute de Mussolini le 25 juillet.

Le 3 septembre 1943, Victor-Emmanuel III signa l'armistice avec les Alliés, alors que le 8 les Allemands occupaient le nord et le centre de l'Italie, et que Mussolini, libéré le 12 par des parachutistes allemands, fondait à Salò une République Sociale Italienne inféodée au Reich nazi. Dans cette guerre civile et de libération nationale qui dura de 1943 à 1945, les thèmes maintes fois développés par le héros resurgirent : guérilla menée par des volontaires, résistance à l'oppression politique, indépendance nationale, dans le plus pur style libertaire, socialiste et républicain. Au jeu de la récupération du mythe, le PCI se montra cependant le plus fort en baptisant ses troupes du nom de *Garibaldi* et en incitant les ouvriers et les paysans à adhérer activement et massivement à la vie politique du pays. Les idéaux garibaldiens s'identifièrent désormais à la gauche démocratique, républicaine, socialiste et communiste. Et la République italienne, à l'issue du référendum du 2 juin 1946, qui vit la victoire de ses partisans à une courte majorité de oui, fut fondée sur le nom de Garibaldi.

A l'heure décisive des élections législatives du 18 avril 1948, Garibaldi fit l'unanimité. Deux mois auparavant, le 25 février, les communistes tchécoslovaques s'étaient emparés du pouvoir, et leur «coup de Prague» avait inquiété les démocrates-chrétiens tout en exaltant les communistes alliés aux socialistes dans un Front Populaire italien. Or, au cours de la campagne électorale, les deux camps se disputèrent l'image de Garibaldi, symbole de démocratie libérale pour les premiers et de démocratie populaire pour les seconds. La victoire des démocrates-chrétiens ancras cependant l'Italie dans le camp occidental et relégua le Garibaldi porte-parole des espoirs de la gauche au second plan. La société de consommation en reconstruction et en modernisation l'emporta. Garibaldi devint un objet d'histoire, dont une commission d'historiens reçut, par décret présidentiel du 6 juin 1956, la lourde tâche de publier la totalité des écrits.

L'image du Garibaldi chef de guerre survécut mais prit une autre dimension. Dans *Viva l'Italia* tourné en 1960, Roberto Rossellini négligea la figure de Cavour et préféra le discours emphatique et didactique teinté de néo-réalisme à l'analyse historique en faisant de Garibaldi un homme simple, un général saisi par le doute et les rhumatismes et finalement trahi.

À l'occasion du centenaire de sa mort en 1982, Garibaldi revint sous les lumières des projecteurs. Les cérémonies se déroulèrent dans une espèce d'unanimisme très consensuel négligeant ce qui pouvait diviser. Des colloques mirent ainsi à l'honneur les qualités tactiques et stratégiques de celui qui avait su concilier l'engagement militaire et politique. On ressortit également des travaux d'antan, publiés à l'ère fasciste honorant le Général, tandis que Filippo Mazzonis, Giorgio Rochat, Mario Isnenghi et bien d'autres firent le point sur ce qui restait du Garibaldi *condottiere*.

L'armée républicaine italienne l'honora à son tour. En 1985, le seul porte-avion de la

marine devint le C 551 *Giuseppe Garibaldi*. Portant 550 hommes, long de 180 mètres, fort de 13 000 tonnes, naviguant à la vitesse de 29 nœuds, moyennant une turbine à gaz et avec une piste droite, tremplin de vingt-huit appareils, il servit de porte-aéronef pouvant recevoir des hélicoptères ou des avions ADAV-ADAC à faible rayon d'action, donnant cependant à l'Italie les moyens d'assumer son rôle de puissance moyenne en Méditerranée. L'armée de Terre se dota, quant à elle de la *Brigade mécanisée Garibaldi*, organisée sur trois bataillons, et comprenant un groupe d'artillerie, une compagnie anti-char, une compagnie du génie, une compagnie transmission, un bataillon logistique. Cette brigade *Garibaldi* assumait dès lors des opérations défensives et offensives sur les divers théâtres d'opérations les plus difficiles. Ses hommes continuent de porter un foulard rouge distinctif, mémoire militaire garibaldienne.

La boucle était ainsi bouclée. Hommage était rendu au chef de guerre sur terre et sur mer, même si, dans l'inconscient collectif, l'image du guérillero chef de bandes subsiste encore aujourd'hui à l'image de ce que le Che Guevara peut incarner.

Le chef de guerre que fut Garibaldi laissa bien peu de gens indifférents, de son vivant comme après sa mort. Ses admirateurs virent en lui l'aventurier républicain, le révolutionnaire généreux et désintéressé, le défenseur des peuples opprimés, l'incarnation des valeurs fondamentales de l'humanité, l'héritier de l'esprit des Lumières et de la Révolution française, le nouveau messie libérateur. Ses ennemis, au contraire, dénoncèrent en lui le sot dangereux, l'opportuniste inquiétant, l'antéchrist et l'agent cosmopolite, l'histriion de la commedia dell'arte et l'imposteur militaire. Tous ces jugements alimentèrent un mythe qu'il construisit et qu'il incarna en sachant se mettre en scène pour frapper l'imagination de ses contemporains. Mais il ne put masquer ni ses contradictions, ni son goût pour les actes grandiloquents sans lendemain, ni les innombrables hésitations qui exaspérèrent ses ennemis et parfois son entourage. Autant de faiblesses que son charisme, son intuition, son indépendance d'esprit et surtout son absence de préjugés lui permirent cependant de surmonter en n'agissant jamais selon des schémas politiques prédéfinis et en étant un politique et un chef de guerre inclassable. Il put ainsi survivre aux outrages du temps et des hommes en devenant un mythe universel et intemporel, tout à la fois chef de bandes et chef de guerre, doué d'une conscience politique et d'une intuition militaire hors du commun.

**FAIT DIVERS ET XÉNOPHOBIE
EN MIDI RÉPUBLICAIN À LA FIN
DU XIX^e SIÈCLE :
CONNAÎTRE LES PICS POUR
APPRÉHENDER LA ROUTINE**

Fabien NICOLAS

Les dramatiques événements d'Aigues-Mortes d'août 1893 marquent l'historiographie française en matière d'immigration. Ils peuvent permettre de s'interroger tout à la fois sur la perception de l'autre et sur le traitement de la question des étrangers dans la France républicaine au tournant du XIXe siècle. Cette contribution s'inscrit dans un cadre de recherche plus vaste qui a reçu le soutien de la Fondation de la Mémoire de la Shoah, intitulé « Antisémisme et xénophobie chez les Républicains du Midi méditerranéen (1892-1942) ». Le but de ce projet est d'étudier les sentiments illégitimes chez les Républicains et dans les partis politiques de gouvernement que sont la xénophobie d'une part et l'antisémisme d'autre part dans un territoire circonscrit, le Midi méditerranéen. La journée d'étude consacrée au « racisme au prisme du fait divers », organisée par la Faculté d'histoire de Nice¹ m'a permis de présenter une méthode inhabituelle pour les politistes qui consiste à s'intéresser aux pics pour appréhender les routines. Si le politiste préfère l'analyse des routines pour dresser des lois sociologiques c'est qu'il se méfie des crises, souvent considérées comme des pathologies sociales². L'exemple particulièrement dramatique des « événements d'Aigues-Mortes » comme « fait divers » doit être réintégré dans un processus plus large celui des pratiques des Républicains du Midi envers les étrangers. Dans ce cas précis, il s'agit d'un « fait divers » particulièrement révélateur des tensions sociales que connaît le territoire méditerranéen face à l'immigration italienne³. Le territoire méditerranéen dans sa partie languedocienne constitue politiquement un bastion républicain⁴. Un « bastion » est une circonscription électorale détenue par une famille politique sans qu'elle connaisse de rivaux potentiels⁵. Les « faits divers » peuvent être mobilisés à condition toutefois que ceux-ci puissent être réinscrits dans un processus plus large, et qu'ils ne soient pas forcément « exceptionnels » mais plus « exemplaires ». Au regard de l'histoire de l'immigration dans le Gard depuis le XIXe siècle, les « événements d'Aigues-Mortes » sont bien des événements exemplaires tant par leur inscription dans un processus, celui d'un sentiment xénophobe envers la main-d'œuvre italienne que dans leur intensité dramatique⁶. Je ne traiterai pas l'événement en lui-même mais ce que l'événement peut apporter à une recherche sur les partis politiques républicains du Midi de la France. La question qui se pose est : comment un tel acte a-t-il pu advenir dans un territoire politique classé dans le camp républicain ? Cette violence xénophobe semble illégitime au sentiment républicain. Pour comprendre cet état, il faut procéder dans un premier temps à une analyse sociétale en mêlant les approches historique et politique ainsi qu'en soulignant l'intérêt de cette méthode. Dans un second temps, il s'agira de montrer tout l'avantage d'utiliser le « fait divers » en tant que pic et exception mais surtout révélateur de routine. Car c'est bien la connaissance des routines qui retient l'attention du politiste. L'inscription d'un pic xénophobe dans une routine de traitement de l'étranger interroge tout à la fois les sentiments politiques des Républicains mais également l'action de l'autorité étatique, en l'occurrence la IIIe République. Aigues-Mortes paraît être tout à la fois symptomatique, exemplaire mais aussi exceptionnel du traitement des étrangers à la fin du XIXe siècle.

¹ Ce texte est issu d'une communication présentée lors de la journée d'étude du 20 mai 2005, « le Racisme au prisme du fait divers, sources et méthodes » organisée par Yvan Gastau et le Groupe de recherche " Histoire et migrations " du Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine.

² Bertrand Badie et Richard Dubreuil, « Analyse systémique d'une crise : le Front populaire », *Revue française de Science Politique*, volume XXIV, n°1, janvier-février 1974, pp. 80-112.

³ Michel Dreyfus et Pierre Milza, *Un Siècle d'immigration italienne en France. Bibliographie*. Paris, Editions du Centre d'Etudes et de Documentation de l'Emigration Italienne (C.E.D.E.I.), 1987, 101 p.

⁴ Léo A. Loubère, *Radicalism in mediterranean France : its rise and decline, 1848-1914*. New-York, State University of New-York Press, 1974, XVII-258 p.

⁵ Renaud Dulong, *Les Régions, l'Etat et la société locale*. Paris, Puf (Politiques), 1978, 245 p.

⁶ Jean-Michel Gaillard, « Les Manifestations de xénophobie anti-italienne dans le Gard à la fin du XIXe siècle », Communication de 1978 à une table ronde organisée à Montpellier par le CNRS consacrée à *l'Immigration en France de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, 15 p.

• Le politiste et l'analyse sociétale face au « fait divers » historique.

Si les politistes s'intéressent avant tout aux systèmes politiques qui leur sont contemporains c'est que ceux-ci leur permettent de mener des analyses sociétales pour lesquelles ils disposent de nombreuses ressources patrimoniales. Dans le cas de cette enquête, les sources mobilisées sont avant tout les archives de l'événement et la presse politique. Ces deux types de ressources sont étroitement liées à l'étude d'un « fait divers ». Celui-ci doit être appréhendé dans son contexte tant historique que sociétal. Cette double approche souligne tout l'intérêt d'une analyse systémique du cas Aigues-Mortes. Car pour appréhender les routines, le politiste tout comme l'historien a besoin de ressources. Or, par définition, les crises produisent plus de ressources patrimoniales que les routines. L'hypothèse faite est de considérer les crises non pas comme des phénomènes exogènes au système, mais bien comme des phénomènes endogènes. Ainsi l'approche interdisciplinaire par le « fait divers » permet une réelle analyse sociétale et politique de l'expression xénophobe en France sans pour autant la lier exclusivement aux forces conservatrices⁷.

Le « fait divers » au regard de la Science Politique et de l'Histoire

Le « fait divers » est avant tout un moment relaté par la presse. Dans le cas des événements aux caractères xénophobes, la presse du début du siècle est très prolixe. Il convient toutefois de se demander comment cette information est traitée par les historiens et les politistes ? Les deux disciplines n'utilisent pas toujours les mêmes méthodes car elles ne poursuivent pas les mêmes buts et n'étudient pas dans la plupart des cas la même période. Si les liens entre Science Politique et Histoire sont longtemps apparus comme des « liaisons dangereuses »⁸, depuis quelques années les deux disciplines s'ouvrent aux investigations interdisciplinaires⁹. La socio-histoire plaide pour « une histoire sociale du politique capable d'établir les logiques sociales à l'œuvre dans la vie politique mais aussi une histoire politique du social apte à identifier l'empreinte du politique sur le social »¹⁰. Cette approche fait la part belle aux individus, « atomes élémentaires » selon Max Weber¹¹. Toutefois, cette méthode peut également être appliquée aux structures ou aux événements politiques. L'approche par le « fait divers » permet de conduire des études analytiques sur des phénomènes comme la xénophobie. En suivant les travaux de Richard Dubreuil et Bertrand Badie, les politistes sont encouragés à conduire des analyses systémiques c'est-à-dire à ne pas s'intéresser seulement aux routines mais bien aux tensions. Ce qui de fait permet de conduire de concert une approche entre historiens et politistes. Le système peut être ébranlé par plusieurs types de pressions : des exigences non satisfaites ou nouvelles, l'inadaptation du mécanisme de transmission des exigences ou l'érosion des soutiens¹². Dans le cas des événements d'Aigues-Mortes, replacés dans le contexte de la crise xénophobe que connaît le Gard¹³, ce sont bien des exigences non satisfaites, liées au traitement de la main d'œuvre étrangère, qui sont le vecteur de crise. Les « éclusiers », représentés soit par les syndicats ouvriers ou soit par des formes politiques qui commencent à s'organiser comme les partis politiques¹⁴ n'obtiennent aucun résultat face à l'afflux de cette concurrence. Il y a même une rupture nette au regard

⁷ Ariane Chebel d'Appollonia, *L'Extrême-Droite en France de Maurras à Le Pen*. Bruxelles, Editions complexe, 1996 (1^{er} éd. 1988), 520 p.

⁸ *Politix*, n°6 (Les liaisons dangereuses : Histoire, Sociologie, Science Politique), 1989.

⁹ Yves Deloye, « Une Sociologie du politique sensible à l'histoire », *Enseigner la Science politique*, ss. dir. Pierre Favre et Jean-Baptiste Legrave. Paris, L'Harmattan (Logiques Politiques), 1998, 433 p., pp. 279-285.

¹⁰ Yves Deloye, *Sociologie historique du politique*. Paris, la Découverte (Repères, 209), 1997, 124 p., p. 27.

¹¹ Sur cette méthode, le très récent : Gérard Noiriel, *Les Fils maudits de la République. L'avenir des intellectuels en France*. Paris, Fayard, 2005, 334 p.

¹² Bertrand Badie et Richard Dubreuil, « Analyse systémique d'une crise, *op. cit.*

¹³ Jean-Michel Gaillard, « Les Manifestations de xénophobie anti-italienne, *op. cit.*

¹⁴ Raymond Huard, *La Naissance du parti politique*. Paris, P.F.N.S.P., 1996, 383 p.

d'une part de la montée des nationalismes et d'autre part du traitement par les partis ouvriers de cette question. Ceux-ci et notamment le principal d'entre eux, le POF (Parti ouvrier de France, puis en 1893 Parti ouvrier français) de Jules Guesdes¹⁵ s'intéressent à cette question des « deux camps » lors de leurs Congrès : « Si l'influence que l'immigration exerce sur la situation des travailleurs français est en général déplorable, elle se fait particulièrement sentir, durement, dans les centres où la présence des travailleurs étrangers est plus forte et agit en tant que masse compacte sur un secteur précis d'activité. Autrement dit à cause du fort afflux de travailleurs immigrés, les salaires sont abaissés parce que suite à l'immigration, deux camps se forment. La diversité des communes et des besoins de ces camps, le fait qu'un grand nombre de ces nouveaux venus soient habitués à percevoir chez un salaire plus bas que celui qui est offert par l'employeur français et enfin la haine chauvine qui règne entre les deux camps, tout ceci donne au patron les moyens d'exploiter un camp au détriment de l'autre et d'abaisser le salaire à un minimum »¹⁶.

Toutefois comme le note Laurent Dornel, cette question n'est pas centrale dans ces organisations émergentes, « les congrès socialistes nationaux et internationaux n'accordent qu'une place limitée à la question de la main-d'œuvre étrangère ; la posture dominante consiste à affirmer l'internationalisme tout en se montrant sensible aux plaintes des ouvriers français »¹⁷. Le rôle d'« éclusier » n'est joué que partiellement par le POF qui est pourtant bien implanté en Languedoc méditerranéen. En 1894, quelque temps après les tragiques événements, une section locale du POF est créée à Aigues-Mortes¹⁸. Celle-ci renforce alors une implantation déjà forte de ce parti dans l'Hérault et indique la structuration en maillage de l'organisation ouvrière¹⁹. L'impact du « fait divers » d'Aigues-Mortes dépasse la simple émeute locale pour devenir une véritable crise internationale²⁰. Ce cas sanglant est symptomatique d'un système politique montrant ses faiblesses. A partir de l'étude analytique d'un cas concret, les limites d'un système politique tant local que national sont perceptibles.

L'approche systémique est heuristique.

Pour appréhender un « fait divers » et même une crise, comme celle d'Aigues-Mortes, il est important de se reporter à la presse. L'étude des journaux nationaux est intéressante mais elle ne permet pas de rendre compte de la réception locale de l'événement. En Languedoc méditerranéen, deux journaux se disputent la plupart des lecteurs, l'un est conservateur de tendance monarchiste, *l'Eclair* et l'autre est républicain, de tendance radicale-socialiste, *le Petit Méridional*²¹. Cette presse « régionale » relate bien évidemment les événements d'Aigues-Mortes, c'est d'ailleurs son rôle de rendre compte des « faits divers » et notamment de ceux qui sont exceptionnels.

« Il est absolument certain que le mercredi 16 août, ce sont les ouvriers italiens qui à Aigues-Mortes ont été les agresseurs et qui ont tué plusieurs ouvriers français. Il est non moins certain que, le lendemain 17 août 1893, les ouvriers français ont attaqué les ouvriers italiens pour venger leurs camarades tués la veille. Voilà deux points importants établis par

¹⁵ Claude Willard, *Le Mouvement socialiste en France (1893-1905). Les guesdistes*. Paris, Editions sociales, 1965, 770 p.

¹⁶ Jules Guesdes, (attribué à) « L'Immigration des travailleurs étrangers en France et la concurrence des salaires qui en découle », *Die Neue Zeit*, 1883 cité par Enzo Barnaba, *Le Sang des marais. Aigues-Mortes 17 août 1893 une tragédie de l'immigration italienne*. Marseille, Editions Via Valeriano, 1993, 128 p., p. 49.

¹⁷ Laurent Dornel, *La France hostile : socio-histoire de la xénophobie, 1870-1914*. Paris, Hachette littératures, 2004, 361 p., p. 122.

¹⁸ *Le Socialiste*, 10 novembre 1894.

¹⁹ Cyril Gispert, « Le Modèle organisationnel guesdiste. Les socialistes dans l'Hérault avant 1905 », *Jean Jaurès, les chemins de l'unité socialiste et le Languedoc viticole*, Journée d'études, organisée par le Comité Jean Jaurès de Béziers, 30 avril 2005.

²⁰ José Cubero, *Nationalistes et étrangers : le massacre d'Aigues-Mortes*. Paris, Imago, 1995, 252 p., pp. 54-61.

²¹ Roland Andréani et Françoise Poggioli, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale, l'Hérault*. Paris, Imprimerie nationale-C.N.R.S., 1970, 94 p.

l'enquête officielle. (...) Ne faut-il pas tenir compte de l'état d'esprit de nos compatriotes qui depuis longtemps sont les victimes de la concurrence étrangère et qui crèvent littéralement de faim lorsque après avoir payé leur dette à la patrie il se trouvent en présence de Belges dans le Nord, d'Italiens dans le Midi qui travaillent sans avoir les lourdes charges de nos ouvriers ? (...) La France républicaine n'est pas disposée à tolérer plus longtemps de pareilles avanies et le suffrage universel qui vient de donner au gouvernement de la République une imposante majorité ne comprendrait pas l'indifférence ou l'abdication du gouvernement dans les circonstances que nous traversons »²².

L'analyse proposée par le journal radical-socialiste met en relief plusieurs niveaux de lecture non pas d'un « fait divers » mais d'une crise grave liée à l'immigration, à la présence d'une population ouvrière étrangère. C'est d'abord la violence de la classe ouvrière qui est mise en relief par le quotidien radical-socialiste, reprenant de fait la thématique de « classes laborieuses, classes dangereuses »²³. Cette « classe dangereuse » n'est pas unie puisqu'elle reproduit des tensions nationales²⁴, Français/Italiens dans le Midi, Français/ Belges dans le Nord. Il faut protéger les ouvriers nationaux qui ont des devoirs que n'ont pas les ouvriers immigrés. C'est donc à la France républicaine²⁵, renforcée lors des élections législatives de 1889 en dépit de la poussée boulangiste²⁶, de prendre en compte le sort de ses ouvriers. Il se développe dans tous les milieux politiques un sentiment de réserve par rapport à l'étranger²⁷. Selon la lecture de l'éditorial du journal républicain, il s'agit bien d'une crise systémique. Au-delà d'un renouveau du nationalisme²⁸, il y a bien dans les milieux républicains de cette période une montée du sentiment national²⁹ et un refus de l'antimilitarisme³⁰. Cette période est bien celle d'une crise politique, d'une crise du système politique. Pour autant, la crise n'est pas forcément synonyme de dégradation du système. Elle peut être un agent d'intégration grâce aux perturbations qu'elle porte. Cette dimension analytique s'inspire des travaux des anthropologues britanniques sur les systèmes politiques africains. La crise est comprise comme partie intégrante du système et elle produit donc des effets appartenant au système. C'est l'apport de l'anthropologie politique britannique³¹. Max Hermann Gluckman démontre que les rebellions et révoltes menacent les hommes en place, mais non l'institution qu'en réalité elles renforcent. Il insiste ainsi sur le fait que les hommes et les groupes sont toujours placés en situation d'allégeances multiples par des règles qui sont elles-mêmes contradictoires et ambiguës, et sur l'idée d'une résolution des conflits par des rituels, rattachant chacun à des valeurs communes³². Le traitement du cas d'Aigues-Mortes comme « fait divers » est en cela intéressant car il n'est en rien exceptionnel. Il ne faut pas exagérer la

²² Editorial du *Petit Méridional*, 23 août 1893.

²³ Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*. Paris, Perrin, 2002 (1^{er} éd. 1983), 566 p.

²⁴ Michel Winock, « Socialisme et patriotisme en France (1891-1894) », *Le Socialisme en France et en Europe, XIXe-XXe siècle*. Paris, Seuil (Points-Histoire, 162), 1992 (1^{er} éd. 1973 in *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*), 431 p., p. 319-374.

²⁵ Jean-Marie Mayeur, *La Vie politique sous la Troisième République (1870-1940)*. Paris, Seuil (Points-Histoire, 73), 1984, 449 p.

²⁶ Jean-Marie Mayeur, *Les Débuts de la IIIe République (1871-1898)*. Paris, Seuil (Points-Histoire, 110), 1973, 256 p., p. 178.

²⁷ Laurent Dornel, *La France hostile : socio-histoire de la xénophobie*, op. cit., pp. 154- 162.

²⁸ Eugen Weber, « Le Renouveau du nationalisme en France, 1905-1914 », *Bulletin de la Société d'Histoire moderne et contemporaine*, 1958, pp. 114-128.

²⁹ Roland Andréani, « Problèmes militaires et sentiment national en Biterrois d'après l'Union Républicaine », *Béziers et le Biterrois*, Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, XLIIIe Congrès (Béziers, 30-31 mai 1970). Montpellier, ed. F.H.L.M.R., 1971, 432 p., pp. 427-432.

³⁰ Roland Andréani, « L'Antimilitarisme en Languedoc méditerranéen avant la Première Guerre Mondiale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1973, t. 20, janvier-mars, pp. 104-123.

³¹ Adam Kuper, *L'Anthropologie britannique au XXe siècle*. Paris, Karthala, 2000, 275 p.

³² Max Hermann Gluckman, *Order and rebellion in tribal Africa. Collected essays with an autobiographical introduction* (1963),

portée de l'approche anthropologique tout en considérant ce rituel de violence pour « régler » les conflits avec les travailleurs immigrés. Celui-ci est déjà attesté lors des « vêpres marseillaises » en 1881³³. Est-il seulement l'expression d'une crise due à une rupture événementielle (locale, nationale ou internationale) ou s'inscrit-il dans la routine d'un Midi méditerranéen républicain mais xénophobe ?

• Le politiste et l'utilisation du « fait divers ».

Si le « fait divers » est compris comme une crise, il est donc selon les analyses de Michel Dobry, « un état particulier d'un système politique »³⁴. Mais la crise ne peut-elle pas être également comprise comme révélatrice de routine ? Dans ce cas, le « fait divers » ne doit pas être lu seulement comme un « état particulier » mais bien comme l'expression d'un sentiment. L'approche par le « fait divers » ou la crise permet donc au politiste, familier des routines, de disposer de ressources patrimoniales qui manquent généralement aux études qu'il conduit sur certaines périodes historiques. Cette méthode d'approche axée sur le « fait divers » et les sources qu'il suscite, permet dans une perspective interdisciplinaire de questionner les comportements politiques routiniers d'un territoire. Ainsi un pic xénophobe sert au politiste pour interroger les pratiques et perceptions de l'autre dans un territoire pourtant classé comme politiquement républicain (le Gard au tournant du XIXe et XXe siècle). Sa dénonciation dans les mobilisations politiques républicaines est alors un élément de compréhension de son illégitimité comme réciproquement un silence peut être considéré comme une légitimation du fait. Si le « fait divers » apparaît être une crise, sans pour autant être exogène, il permet surtout d'appréhender le territoire où elle se produit en interrogeant les comportements routiniers au prisme des éléments particuliers et de leurs répercussions.

Le « fait divers » : pic ou exception ?

La lecture des événements d'Aigues-Mortes, rendue possible grâce aux nombreuses études analytiques produites, met en présence de nombreuses exceptions dans la routine du comportement envers les immigrés. La première exception est sans aucun doute l'intensité dramatique des événements. Il s'agit d'un pic de violence relativement rare : plusieurs morts, les Salines puis la ville d'Aigues-Mortes connaissent un moment d'anarchie totale avec des chasses à l'homme. Cette rupture de la loi républicaine, ainsi que la difficile réaction des forces publiques soulignent un aspect peu étudié du régime politique de la IIIe République que sont les moments de chaos. Ce « fait divers » est en réalité une rupture de l'autorité républicaine. Car à Aigues-Mortes, ce n'est pas la coercition rationnelle-légale chère à Max Weber qui s'exprime mais bien la preuve que l'autorité de l'Etat peut être remise en cause face à une cohésion de la population. Les événements mineurs qui surviennent aux salins de Giraud en septembre 1896 entre ouvriers français et italiens sont l'occasion de se rendre compte de l'affirmation de l'autorité de l'Etat³⁵. Dans le Midi, quelques années plus tard, lors des événements de 1907, crise cognitive plus que « fait divers », on assistera non plus à l'expression de sentiment xénophobe mais bien à une rupture entre l'Etat et ses citoyens et même ses élus. Les phénomènes de démission des municipalités ou des conseillers d'arrondissements et des conseillers généraux attestent bien de cette rupture légale face à l'autorité étatique. C'est bien la violence rituelle qui prend peu à peu le pas sur la violence physique. Aigues-Mortes est une exception car c'est un moment qui laisse de riches ressources patrimoniales. Peu de « fait divers », ne touchant pas des personnalités, sont relatés

³³ Georges Liens, « Les Vêpres marseillaises (juin 1881) ou la crise franco-italienne au lendemain du Traité de Bardo », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1967.

³⁴ Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*. Paris, P.F.N.S.P. (Références, 29), 1986 (2 éd. 1992), 319 p.

³⁵ José Cubero, *Nationalistes et étrangers : le massacre d'Aigues-Mortes*, *op. cit.*, p. 210.

dans autant de journaux tant nationaux que locaux, laissent autant de rapports administratifs et sont l'objet d'un procès aussi suivi. L'historien d'une part mais surtout le politiste se trouvent face à une sur-documentation pour un événement qui a duré deux jours. Au-delà des aspects purement liés à l'événement (intensité de la violence, riches ressources patrimoniales), le « fait divers » peut faire figure d'exception par rapport au territoire politique dans lequel il se produit. En 1892, la population d'Aigues-Mortes élit un conseil municipal républicain à la place d'un conservateur³⁶. En effet, son député est Gaston Domergue, futur Président de la République³⁷. Il est élu en 1893 à l'occasion d'une élection partielle suite au décès du titulaire le républicain modéré Emile Jamais, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies³⁸. Ce dernier avait été réélu en 1892 en dépit du scandale de Panama et de ses conséquences sur la vie politique³⁹, attestant bien d'un électorat peu influencé par les campagnes de la presse nationale. Dans son rapport, le commissaire de police de Saint-Gilles note même un désintéret pour cette propagande à caractère xénophobe (et antisémite): « le procès de Panama a fort peu de retentissement dans la localité, il y a très peu d'individus porteurs de ces valeurs »⁴⁰. Toutefois à l'occasion de cette campagne électorale partielle de 1893, une brochure intitulée Protestants, Juifs et Francs-maçons signée par « un groupe de Républicains » dénonce les candidats protestants et encourage les candidats catholiques⁴¹. A la différence d'autres régions de France, connaissant une poussée nationaliste, la ligne principale de clivage politique dans le Gard semble être l'appartenance religieuse entre Protestants et Catholiques. L'expression d'un sentiment xénophobe anti-italien peut-il être perçu comme une ligne de clivage émergente entre Républicains ? Au regard des articles publiés tant dans les journaux républicains que socialistes, cette hypothèse est difficilement perceptible. En effet, la plupart des articles sont hostiles aux Italiens. Dans le camp des socialistes du Parti Ouvrier de France de Jules Guesdes, cette attitude ne surprend pas. Les différents congrès tenus par ce parti dénoncent la mise en concurrence des travailleurs d'une nation à l'autre. Toutefois une autre hypothèse peut être envisagée face à l'intensité dramatique de ce fait divers, à cette poussée xénophobe, ne peut-il pas y avoir un réaligement de la part des Républicains, élus et organisations politiques. C'est cette problématique sur les fractions/factions⁴² républicaines qui est au cœur du programme de recherche « Antisémitisme et la xénophobie chez les Républicains du Midi méditerranéen (1892-1942) »⁴³. En l'absence de partis politiques formellement organisés jusqu'en 1901⁴⁴, les journaux républicains font office de porte-parole du « Parti républicain ». Celui-ci doit être compris comme « non pas un parti au sens moderne du mot, mais l'ensemble, non structuré, des républicains »⁴⁵. En Languedoc méditerranéen, le *Petit Méridional* remplit pleinement ce rôle de représentant du Parti républicain⁴⁶ après sa phase préhistorique⁴⁷ et

³⁶ Yolande Fouchard-Gounelle, *Religion et politique en France : le Gard (1881-1914). Clivages idéologiques et conflits sociaux*. Montpellier, Thèse d'Histoire Université Paul Valéry (ss. dir. J. Sagnes), 1997, 537 p., p. 175.

³⁷ Jean Rives, *Gaston Doumergue. Du modèle républicain au Sauveur Suprême*. Toulouse, Presses de l'Institut d'études politiques (Centre d'études et de recherches sur la mythographie politique), 1992, 461 p.

³⁸ Jean Jolly, « Emile Jamais », *Dictionnaire des Parlementaires français : notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*. Paris, Puf, 1960-1977, 8 volumes, 3236 p.

³⁹ Jean Mollier, *Le Scandale de Panama*. Paris, Fayard (Les nouvelles études historiques), 1991, 564 p.

⁴⁰ Archives départementales du Gard, 4 M 107, 2 janvier 1893.

⁴¹ Yolande Fouchard-Gounelle, *Religion et politique en France : le Gard, op. cit.*, p. 190.

⁴² Giovanni Sartori, *Parties and Party systems a framework for analysis*. University of Essex, Ed. ECPR (classics), 2005 (1^{er} éd. 1976), XXIV-342 p., pp. 92-93.

⁴³ Programme ayant reçu un soutien financier de la Fondation de la Mémoire de la Shoah.

⁴⁴ Raymond Huard, *La Naissance du parti politique en France*. Paris, Presses Nationale de la Fondation de Science Politique, 1996, 383 p.

⁴⁵ Paul Baquiast, *La Troisième République, 1870-1940*. Paris, L'Harmattan, 2002, 208 p., p. 161.

⁴⁶ Roland Andréani, *La Presse quotidienne de Montpellier, des origines à 1944*. Toulouse, Thèse de Doctorat-ès-lettres d'Etat, 1989, 1278 p.

⁴⁷ Raymond Huard, *La Préhistoire des partis. Le Mouvement républicain en Bas-Languedoc, 1848-1881*. Paris, P.N.F.S.P., 1982, 520 p.

proto-partisane⁴⁸. Le sentiment xénophobe est donc porté par les structures partisans républicaines en Midi méditerranéen à l'occasion des événements d'Aigues-Mortes. Est-ce pour celles-ci une attitude habituelle ou bien une attitude exceptionnelle due à l'intensité des événements ?

Le « fait divers », un révélateur de routine ?

Au regard des faits exceptionnels mis en lumière par les événements d'Aigues-Mortes d'autres paraissent beaucoup plus routiniers. La dénonciation de la main-d'œuvre étrangère ne disparaît pas en Languedoc méditerranéen après 1893. La presse républicaine et/ou socialiste dénonce cette main d'œuvre étrangère « accusée de peser sur les salaires et d'entretenir le chômage et de permettre aux patrons de trouver là une arme efficace pour briser les grèves ». Il s'agit bien là d'une routine, dénonçant l'emploi des travailleurs étrangers, présente en 1903 à Bédarieux et en 1912 à Baillargues⁴⁹. Les événements d'Aigues-Mortes n'ont pas permis une approche fondamentalement différente du phénomène. Toutefois certains titres font exception à cette ligne et refusent de diviser les prolétaires entre eux, c'est le cas du *Docker* de Sète⁵⁰. D'autres sont moins scrupuleux et n'hésitent pas à dénoncer les effets de l'arrivée de la main-d'œuvre étrangère⁵¹ : « Tandis que nous enverrons nos ouvriers et nos agriculteurs au Maroc, en Tunisie ou ailleurs pour servir trop souvent les intérêts de trafiquants cosmopolite les étrangers de race prolifique afflueront à nos frontières et, remplaçant nos compatriotes partis en quête de mieux-être, altéreront peu à peu notre caractère traditionnel. Déjà tout le nord de la France est envahi par des milliers de Belges et d'Allemands, notre Sud-Est, le Midi méditerranéen surtout, fourmille d'Italiens et Paris tend de plus en plus à se peupler d'éléments hétéroclites venus de toutes les parties du monde ».

Ces « dénonciations » s'intègrent parfaitement avec le renouveau du nationalisme français et l'émergence des questions de race. Georges Vacher de Lapouge a d'ailleurs professé un cours libre de Science Politique à l'Université de Montpellier⁵² sur l'anthroposociologie dans les années 1890⁵³. Cette « haine » n'est donc pas uniquement le fait des extrêmes⁵⁴ puisque le *Petit Méridional*, journal radical-socialiste « refuse de voir le pays devenir un ramassis de toutes les races »⁵⁵. La publication de tels propos dans un journal républicain laisse à penser que la majorité de ses lecteurs éprouve à l'égard des étrangers une méfiance et une hostilité certaine. L'affaire Ferrer et les mobilisations qu'elle suscite⁵⁶ en Languedoc méditerranéen⁵⁷ sont un bon exemple de la perception des immigrés espagnols. A Béziers, où la mobilisation politique est importante en faveur du « Dreyfus espagnol », les

⁴⁸ Jean Charlot, *Les Partis politiques*. Paris, Armand Colin (Collection U.), 1971 (3 éd. 1974), 254 p., p. 9 : « Au moment où naissent, les partis modernes, il existe déjà des protopartis (cliques, factions, clubs, etc ...) et surtout une tradition parlementaire que les nouveaux partis vont renouveler où combattre ».

⁴⁹ Roland Andréani, *Armée et nation en Languedoc méditerranéen, 1905-1914*. Montpellier, Thèse de l'Université, 1974, 459 p., p. 375.

⁵⁰ *Id.*

⁵¹ *Le Populaire du Midi*, 3 octobre 1913.

⁵² J. Boissel, « Paul Valéry et Georges Vacher de Lapouge à Montpellier (1888-1893) », *Revue des Lettres modernes, Paul Valéry*, 6, 1989.

⁵³ Benoit Massin, « L'Anthropologie raciale comme fondement de la science politique. Vacher de Lapouge et l'échec de l'« anthroposociologie » en France (1886-1936) », *Les Politiques de l'anthropologie. Discours et pratiques en France (1860-1940)*, ss. dir. Claude Blanckaert. Paris, L'Harmattan (Histoire des Sciences Humaines), 2001, 493 p., pp. 269-336.

⁵⁴ Pierre Birnbaum, « *La France aux Français* ». *Histoire des Haines nationalistes*. Paris, Seuil (XXe siècle), 1993, 400 p.

⁵⁵ *Le Petit Méridional*, 23 septembre 1908.

⁵⁶ Vincent Robert, « La Protestation universelle lors de l'exécution de Ferrer : les manifestations d'octobre 1909 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1989, t. 36, avril-juin, pp. 245-265.

⁵⁷ Fabien Nicolas, *Ressources privées et mobilisation politique : la construction du Parti républicain-radical et radical-socialiste à Béziers (1901-1939)*. Montpellier I, Thèse en Science Politique (ss. dir. Paul Allières), 2004, 614 p., pp. 210-221.

autorités républicaines sont extrêmement vigilantes par rapport aux attitudes des immigrés espagnols. Lors de la réunion de la Société de *l'Atenea español*, des cris en l'honneur de Francisco Ferrer résonnent devant un portrait du roi Alphonse XIII⁵⁸. Un des responsables de cette association, Alfonso Magral, dépose plainte auprès des autorités françaises qui diligentent une enquête. Il s'agit bien là d'un « fait divers ». Si la xénophobie n'est pas l'apanage de la droite, celle-ci est-elle due à une forte identité locale, à un occitanisme revendiqué ? Etudiant le phénomène au début du XXe siècle, Roland Andréani note : « l'occitanisme demeure alors une tentation plus qu'un authentique objectif politique : faute de définir une perspective commune à toutes les terres d'Oc, faute aussi d'intégrer la revendication culturelle dans les luttes quotidiennes, la conscience régionale ne parvient pas à élaborer un projet cohérent de transformation de l'Etat. Cette impuissance résulte pour une bonne part de l'indifférence des masses populaires souvent gagnées par la presse radicale et l'instruction publique à l'idéologie jacobine de réduction des particularismes : parler français, c'est la condition de toute promotion sociale, c'est l'accès au langage des classes dirigeantes. Loin de remettre en cause l'unité française, la protestation viticole demande de l'aide à l'Etat centralisé pour assurer la survie d'une production qui n'a d'autre débouché que les pays d'Oil de la moitié nord de la France »⁵⁹. Dès lors l'expression d'un sentiment xénophobe parmi les Républicains ne semble pas être déterminé par une « idéologie ». Les rejets de l'étranger sont bien une routine sociale qui marque l'ensemble d'un territoire dont les représentants politiques sont pourtant des Républicains. Ainsi les événements d'Aigues-Mortes paraissent s'inscrire dans une routine troublée par une intensité dramatique. Ce « fait divers » est là révélateur d'un climat xénophobe. Laurent Dornel en replaçant cet événement dans son contexte historiographique n'hésite pas à employer le terme de « xénophobie en abysse » pour marquer tout à la fois une « pathologie sociale » et une « culture populaire ». En cela ce « fait divers » est bien le marqueur d'une routine sociétale, révélateur de la xénophobie des territoires languedociens républicains.

Aigues-Mortes ne semble en rien un « fait divers » au sens exceptionnel au regard des autres événements observés en Languedoc. Ce territoire politiquement républicain ne diffère pas d'autres du Midi méditerranéen où les étrangers sont rejetés. Mais ce sentiment, illégitime pour les Républicains, ne touche pas seulement les immigrés italiens. Au côté de cette xénophobie républicaine se développe de façon concomitante un « antisémitisme républicain »⁶⁰. Lors d'un congrès radical-socialiste de désignation des candidats aux élections législatives de 1914, dans la circonscription de Lodève, les cris d'« A bas le Juif », résonnent lors de l'investiture du candidat Pierre Masse⁶¹. Ce « fait divers » n'est pas unique. Dans son enquête sur la France de 1898, Pierre Birnbaum met en lumière plusieurs déclarations antisémites de la part de Républicains⁶². La crise politique de 1898, tout comme celle des années 30 produit l'expression de sentiments illégitimes parmi les Républicains. Léon Blum subit les attaques de certains militants et élus de la S.F.I.O. en 1938⁶³. En dehors de ces périodes de crise, d'intensité dramatique que sont les « fait divers », d'autres moments, plus routiniers comme les élections, peuvent permettre de percevoir les sentiments xénophobes d'un territoire. Ainsi une sociologie politique des comportements xénophobes par le biais de l'étude des « faits divers » met en perspective le comportement d'un territoire en

⁵⁸ A.D.H., 1. M. 1007. Affaire politique dans le département, arrondissement de Béziers, 1910.

⁵⁹ Roland Andréani, « Le Languedoc et la France : 1905-1914 », *Annales du Midi*, n°136, 1978, pp. 53-65, p. 59.

⁶⁰ Pierre Birnbaum, *Les Fous de la République. Histoire politique des Juifs d'Etat de Gambetta à Vichy*. Paris, Seuil (Points-Histoire, 181), 1994 (1^{er} éd. 1992), 512 p., pp. 416-441.

Gérard Noirel, *Les Origines républicaines de Vichy*. Paris, Hachette Littératures, 1999, 335 p., pp. 99-100.

⁶¹ *Petit Méridional*, 3 avril 1914.

⁶² Pierre Birnbaum, *Le Moment antisémite. Un tour de France en 1898*. Paris, Fayard, 1998, 400 p., p. 197

⁶³ Ralph Schor, *L'Antisémitisme en France pendant les années 30*. Paris, Editions complexes (Questions au XXe siècle), 1992, 381 p., p. 48.

l'occurrence le Midi républicain. Il s'agit bien de connaître les pics pour appréhender la routine.

**LA « GRANDE VITESSE »
DANS LES CONTES DE
CESARE PAVESE**

Ettore JANULARDO

Né en 1908 à Santo Stefano Belbo, près de Cuneo, d'une famille petite-bourgeoise, Cesare Pavese étudie à Turin, où l'un de ses professeurs de lycée est Augusto Monti, grande figure d'intellectuel antifasciste. Ses études de littérature anglaise lui permettent de commencer une significative activité de traduction d'auteurs américains: Sinclair Lewis, Henry Melville, Sherwood Anderson. Directeur en 1934 de la revue *Cultura*, Pavese est condamné par le régime fasciste à la relégation en Calabre, où il passe une année et commence à écrire son journal, *Il mestiere di vivere (Le Métier de vivre)*, publié posthume en 1952. Rentré à Turin, il écrit en 1936 les poèmes de *Lavorare stanca (Travailler fatigue)*, continue de traduire des auteurs anglais et américains et collabore de façon intense avec la maison d'édition Einaudi, dont il devient l'un des principaux animateurs. À la fin de la guerre, il s'inscrit au Parti Communiste Italien. Il se suicide à Turin, en août 1950.

Parmi les œuvres de jeunesse de l'écrivain piémontais, une trilogie de contes -dominés par les thématiques de la vitesse, des machines et des paysages urbains- constitue un ensemble spécifique qui mérite notre attention.

La force évocatrice du vol et du monde de l'aviation est soulignée dans un récit de 1928, *Le Pilote malade*. Pavese y décrit les derniers mois de vie d'un homme qui « semblait être né tout exprès pour épouser les formes parfaites et nerveuses d'un aéroplane ».¹

D'une manière cohérente au développement ultérieur de l'œuvre de Pavese, ce conte présente une interprétation mélancolique et décadente de l'existence du protagoniste, dont la maladie permet de mettre en scène une antithèse mortelle à son amour du vol et de la vitesse.

Les suggestions du futuriste Marinetti sur l'esthétique et l'éthique de la vitesse aérienne, qui trouvent leur définition théorique dans un manifeste collectif publié à Turin en 1929 -le *Manifeste de l'aéropeinture*²-, dans *Le Pilote malade* sont utilisées pour décrire l'itinéraire menant du succès professionnel à la défaite personnelle du pilote : « ... il était beau de voir surgir de dessus les flots le grément noirâtre d'un hydravion, de le suivre dans son vol que la distance faisait paraître plus lent, et soudain, dans le virage, de le voir exploser dans un éclaboussement de soleil pour s'éloigner aussitôt, immédiatement suivi, en un roulement de tonnerre, par un fracas de métal, de sifflements et de pétarades, venant de la première ligne droite, comme si l'engin allait plus vite que le son [...] Il lançait brusquement son appareil en

¹ C. Pavese, *Le Pilote malade*, dans *La trilogie des machines*, Paris, 1994, pages 35-51. Sauf indication différente, toutes les citations du présent article sont tirées de l'édition française de ces contes de Pavese.

² « Nous autres futuristes déclarons que :

- les perspectives changeantes de vol constituent une réalité absolument nouvelle, et qui n'a rien de commun avec la réalité traditionnelle des perspectives terrestres ;
- les éléments de cette nouvelle réalité n'ont aucune base ferme et sont construits par la mobilité même perpétuelle ;
- le peintre ne peut observer et reproduire qu'en participant à cette même mobilité ;
- peindre de haut cette nouvelle réalité impose un profond mépris du détail et une nécessité totale de synthèse et de transfiguration ;
- toutes les parties du paysage apparaissent au peintre en vol, écrasées, artificielles, provisoires, à peine tombées du ciel ;
- toutes les parties du paysage accentuent aux yeux du peintre en vol leur caractère: dense, dispersé, élégant, grandiose ;
- toute aéropeinture renferme simultanément le double mouvement de l'aéroplane et de la main du peintre qui manie le crayon ou le pinceau ;
- le tableau ou ensemble plastique d'aéropeinture doit être polycentrique ;
- on arrivera bientôt à une nouvelle spiritualité plastique extra-terrestre.

Signé par les futuristes Marinetti, Balla, Benedetta, Dottori, Fillia, Prampolini, Somenzi et Tato, ce *Manifeste de l'aéropeinture* est publié dans la *Gazzetta del Popolo* de Turin le 22 septembre 1929.

altitude, en chandelle, comme pour une escalade, et il lui fallait lutter de toute la force de ses poignets. Il luttait contre le vent, contre les frottements de l'air, contre l'immense matière azurée qui, après l'avoir aspiré furieusement, le chassaient en une voltige étincelante dans le flanc d'un nuage ou semblaient le dissoudre dans son rayonnement» .

Le vol terminé, on peut remarquer dans le texte de Pavese d'autres indications dignes des mythes futuristes de la vitesse et du vol. C'est le cas de l'identification entre l'homme et sa machine, se traduisant en fascination mécanique et en reproduction à l'échelle humaine des fonctions et du « comportement » de l'avion : « on voyait s'agiter un instant et sauter à terre entre les ailes un être uniforme, vêtu de la tête aux pieds d'une matière semblable au corps de la machine [...] C'était, en quelque sorte, un fanatique du métier. Mais d'un fanatisme aussi discret qu'irrésistible, un fanatisme mécanique [...] Rafter reproduisait en lui-même tous les mouvements de l'aéroplane [...] Aussi s'efforça-t-il, au cours de ces séances d'entraînement, de se rendre de plus en plus machinal et précis, jusqu'à ce que son pouls batte au même rythme que son formidable et tout nouveau moteur ».

Dès les premiers symptômes de la maladie respiratoire qui marque sa vie, la phtisie, le pilote est invité à se reposer et à « passer l'hiver en ville »: la description aérienne -présupposant la présence d'un centre habité à admirer de l'avion -se métamorphose en perception terrestre du lieu urbain. Si Rafter n'arrive pas à supporter son inactivité forcée, il nous dresse un portrait significatif- mais générique, sans nom ni précisions-, de cette ville, qu'il perçoit avec l'œil de l'aviateur, encore capable par ses capacités perceptives de « planer » au-dessus de l'atmosphère urbaine : « En effet il adorait la vie nocturne et c'est seulement grâce à elle qu'il supportait l'inaction. Car en vérité, la ville n'est une ville que la nuit. La nuit, s'effacent toutes les contradictions, les petites provinces, le ciel libre sur l'océan des maisons, les détails dont l'implacable lumière solaire accuse exagérément les contours. La nuit, tout provincialisme, tout vestige de rusticité se dissolvent dans les ténèbres et la grande ville n'est plus qu'une mystérieuse succession de masses obscures, gigantesques, délimitées par des yeux lumineux et découpées en lignes droites où se répandent des torrents de lumière. Sur les places, dans cette brume légère qui est comme le souffle même de la ville, s'entrecroisent des constellations multicolores, transparentes, hurlantes comme l'éclair. Et à terre, au ras des asphaltes, ces grands fleuves silencieux et luisants, glissent les automobiles, masses obscures elles aussi, hormis leurs deux yeux écarquillés qui s'enfoncent dans la nuit comme dans un abîme. »

Et s'il ne s'agit pas d'un espace aérien, on peut contempler la ville comme un lieu nocturne et liquide (« La nuit, la ville offre l'aspect irréel d'un fond marin, ténébreux et brouillé de faibles lueurs, apparaissant un instant pour s'évanouir aussitôt ») où se déplacer rapidement, en reproduisant les perceptions multipliées dans l'espace préconisées par les futuristes : « ... à terre, il ne se sentait bien qu'en déplacement, à toute vitesse, ou dans les tourbillons de la vie citadine. [...] Après l'aviation, son paradis, c'était la nuit, la nuit dans la grande ville ».

D'autant plus qu'elles sont stéréotypées, ces images urbaines donnent d'une manière exemplaire le sens d'une confrontation nette entre le contexte citadin et la campagne. Essayant en vain de soigner avec décision sa phtisie, le pilote quitte la ville. Mais « cette campagne paisible et mesquine faisait croître en lui la désolation. Elle ne lui offrait aucunement le repos, car il ne pouvait le trouver que dans la ville qui prévenait la multiplicité de ses désirs ».

La conclusion du récit transforme cette histoire d'une maladie mortellement sous-estimée en parabole des forces physiques qui s'évanouissent d'une façon proportionnelle à la vitesse des moyens technologiques utilisés par le protagoniste: de l'avion survolant la ville, il descend à la voiture la traversant à toute allure, avant de mourir à la descente d'un train où il s'était laissé bercer.

L'œuvre narrative de Pavese est marquée par les thèmes de la solitude et de la confrontation entre les différentes cultures de ses personnages; mais le choix thématique qui peut bien caractériser sa production littéraire -dans la prose et aussi dans des poèmes à la forte structure narrative -est sans doute celui de la confrontation, et de l'opposition, entre la ville et la campagne. En partant de son horizon existentiel, et par la médiation de modules narratifs dépassant les limites du néo-réalisme, l'écrivain voit le monde rural comme un microcosme innocent et mythique qu'on perd à la suite de l'égaré dans le monde urbain, conçu en tant que lieu de pulsions fallacieuses et de défaites réelles.

Bien qu'il s'agisse de trois contes d'un jeune écrivain n'ayant que vingt ans, les pages de *La trilogie des machines* témoignent de cette attitude littéraire: le portrait de la solitude humaine se transforme en narration ayant recours aux images symboliques du contexte urbain et au thème de l'« ailleurs », identifié avec l'Amérique.

C'est sous le signe d'une aventure impossible, et d'une conclusion pathétique déjà inscrite dans le début de l'histoire, qu'on peut lire *L'aventurier manqué*. Après le séjour aux États-Unis du protagoniste, l'*incipit* du récit donne le cadre et le ton d'un retour au lieu d'origine qui est une défaite, marquée par la confrontation entre la «ville natale » et l'« autre ville » : « Il revint dans sa ville natale, vers la fin de l'automne, le corps et l'esprit défaits. Il avait vingt-quatre ans, et les siens, pendant qu'il était au loin, s'étaient installés ailleurs, dans une autre ville. Il n'eut pas le courage de les suivre. Il se sentait si las qu'il aurait voulu s'affaler dans une des rues de sa jeunesse et ne plus se relever.[...] Seulement, quelque chose était brisé en lui, il n'avait plus de ressort. Il loua une chambre misérable dans une habitation ouvrière de banlieue, sur l'autre rive du fleuve, là où tant d'usines noircissaient le ciel ».³

Mais cette ébauche d'un double endroit urbain -son lieu natal et l'« autre ville »- ne fait que préparer le contraste authentique, et irréductible, entre le contexte où vit le protagoniste et ce qu'il a vu et essayé de comprendre dans un autre continent : « A vingt ans, il était parti pour la jeune Amérique, plein d'ardeur et de fermes résolutions, fanatique des hommes qui vivaient là-bas, brûlant de vivre leur vie, de se l'assimiler et de l'exprimer dans l'art nouveau qui devait parer la nouvelle beauté du monde. [...] Autour de lui, il avait vu, dans le fracas de leur puissance, se construire les métropoles. Et des torrents humains se déverser sans arrêt sur ces terres ».

Avec un goût naïf pour la narration de l'échec du protagoniste, Pavese le montre incapable de s'intégrer dans le monde américain : « Un jour, après quatre années d'enfer, broyé par le désespoir, il voulut revenir. Un dernier voyage, épuisant, à travers tout le continent, réduit aux pires besognes, un dernier séjour dans la ville géante, sous le mépris des gratte-ciel vertigineux, et à la fin l'évasion désespérée ».

Le retour dans « la ville des premiers rêves » n'est que la confirmation de l'échec du protagoniste: il est « machiniste dans un théâtre quelconque » et habite « en banlieue ». L'immeuble est esquissé dans les termes d'un gigantisme auquel aura recours Moravia d'ici quelques années, dans les descriptions urbaines de ses romans entre 1929 et 1935, tandis que l'extérieur industriel et la grisaille de l'horizon annoncent les milieux défavorisés du néo-réalisme : « C'était une habitation ouvrière, bondée de locataires, qui dominait d'interminables avenues bordées, en ce mois d'octobre moribond, d'arbres touffus aux feuilles rousses. Et ces larges avenues fuyaient loin de la ville, par la plaine, à perte de vue. Au-delà, s'ouvraient par intervalles, entre les hauts immeubles isolés, des terrains vagues dominés par des usines aux

³ C. Pavese, *L'aventurier manqué*, 1928, dans *La trilogie des machines*, édit. Paris 1994, p. 7.

cheminées gigantesques, puis c'étaient d'autres maisons, des mesures, des boulevards, des champs, des usines en béton armé, des arbres, des poteaux, à l'infini. Un ciel éternellement gris régnait sur cet horizon. Elle avait quelque chose de hagard, de crucifié, cette partie de la ville encore à moitié en construction ».

Tout en restant dans une dimension « piémontaise » de l'écriture, il est intéressant de comparer cette image de Pavese d'une ville « crucifiée » à la description quasi mystique de l'usine proposée par le critique Edoardo Persico. Dans *La Fiat : operai*, paru en 1927, l'intellectuel napolitain -vivant à Turin entre 1927 et 1929- dresse un portrait admiratif de ce qu'il appelle la logique productive des usines FIAT, « une construction incomparable aux formes claires, exprimant dans la simplicité de son aspect le principe de l'ordre ». La masse imposante de ces usines correspondrait, d'après Persico, à une image de l'homme et de ses peines, exprimées par des formes architecturales rappelant des cathédrales de l'industrialisation, tendues vers le ciel comme des bateaux en navigation et habitées par des ouvriers disciplinés après un « invisible drapeau » d'ordre et d'obéissance.

Dans *L'aventurier manqué* de Pavese, la séquence descriptive se poursuit en liant l'image constructive de la ville en chantier – comme dans les plans figuratifs proposés par le peintre futuriste Umberto Boccioni dans *La città che sale (La ville qui monte, 1910)* – à la noirceur de certains paysages urbains des années Vingt : « Les cheminées noyaient tout de fumée, les immeubles résonnaient des bruits des sirènes et des machines perpétuellement en action. Tout, jusqu'à l'habillage des murs latéraux, sans fenêtres, sans rien, des plus hauts immeubles, trahissait l'ouvrage en chantier: d'autres bâtisses pousseraient un jour à leur côté ».

Si les « cheminées toutes droites qui polluaient le ciel, toujours bas et brumeux en hiver, ces coups de sifflet inhumains, suraigus, qui au milieu du vacarme perçaient le brouillard imprégné de suie et de puanteurs mécaniques » constituent la réalité quotidienne que Pavese conçoit pour le protagoniste de son conte, la scène de banlieue peut tourner à l'hallucination psychopathologique : « Certains soirs, comme il rentrait dans le brouillard glacial, il voyait, dans le délire de son désespoir, dressée sur le crépuscule immense qui découpait les masses des usines dans un ciel de feu, la silhouette titanesque d'un gratte-ciel ».

Face à cette impossibilité de s'accoutumer à l'existence, l'ex-immigré aux Etats-Unis observe sans soulagement la « santé qui émanait de ces faubourgs, malgré le labeur inhumain de leurs habitants » et qui « ne cessait pas de le tourmenter » : « Il vivait plus pauvrement encore que les crasseuses familles ouvrières qui habitaient à côté ».

Machiniste dans le secteur du cinéma, le protagoniste continue de se référer au monde américain, qu'il revit par la médiation du spectacle: « Son métier était facile, il l'avait déjà longtemps exercé dans les studios, quand le cinéma le passionnait tant, en Amérique ». Si le jeune Pavese se montre conscient de l'importance culturelle et sociale de la cinématographie aux États-Unis, il ne peut s'empêcher de conclure ce récit pathétique par une scène tragiquement grotesque, calquée sur des films américains : « Il revivait maintenant avec une résignation lasse les plaisirs de sa jeunesse. Il pénétrait parfois, écœuré, dans un de ces petits cinémas de banlieue, remplis de fumée, de puanteurs, de crachats et de gars qui se passionnent en criant pour l'action. Et sur l'écran blême, où se succédaient nerveusement les images, il contemplait la ruine de ses rêves. Un jour, comme on passait un film américain, il revit en toile de fond, parmi les brumes de ce port qui avait été sa dernière escale, les grands navires indécis se balancer dans l'immensité grise, puis les jetées, les feux épars, le bourdonnement énorme et enfin, en un éclair, la multitude vertigineuse des gratte-ciel illuminés. Il sortit de la salle accablé sous le poids du souvenir, qui se

mit à lui déchirer le cœur, comme la première fois. Plongé dans ses pensées, il ne vit même pas la rue. Une automobile, dans un hurlement furieux, l'écrasa sur la chaussée ».

Le souvenir des scènes américaines, filtrées par une représentation narrative ingénue, témoigne de la fascination ressentie par Pavese vis-à-vis du nouveau monde. Par le biais des lectures et des traductions de l'écrivain de Santo Stefano Belbo, le mythe des États-Unis commence à intéresser les intellectuels italiens de l'époque fasciste. Dans ce mythe d'une nation « jeune » et vigoureuse -vue par les yeux attentifs ou décadents des auteurs italiens-, dans cette allégorie d'une société américaine libre, démocratique, ouverte, il y a le reflet d'une conception sociale renversée par rapport aux normes fascistes régissant une communauté sous l'emprise de la hiérarchie dictatoriale. Mais il y a également le désir d'un nouveau réalisme, la volonté d'approcher d'autres aspects de la vie: le dynamisme, les contrastes, les excès, les luttes de l'existence. La valeur politique de cette perspective anti-autarcique n'échappe pas au régime, dont la critique est prête à démythifier le monde américain, qui est le véritable objet de convoitise d'un regard littéraire et artistique potentiellement trop libre.

On retrouve le thème de l'automobile meurtrière -dans une acception qui en fait une tardive dérivation des images littéraires du début du XXe siècle- dans un autre conte de Pavese, *Le mauvais Mécanicien*, également écrit en 1928. Mais les références s'y multiplient. L'automobile a la valeur symbolique d'une femme: lorsque le mécanicien conduit -à toute « vitesse », Pavese nous parle d'une « orgie violente et salutaire » avec laquelle « il croyait s'être libéré de tous les doutes et de toutes les veuleries du passé ».⁴ Préfiguration du suicide de Pavese à la suite d'une dernière déception sentimentale, la mort du mécanicien n'est qu'un suicide par la médiation de l'automobile, dont il reçoit une « divine caresse » :

« Un jour il se décida.

Ce fut une course solitaire. Pour la dernière fois il sentait sous ses roues la divine caresse des routes magnétiques. Ses rêves en lambeaux brûlaient dans son cœur, attisés par les rafales de vent.

Il déboucha entre les collines.

Il parcourut la longue route blanche qui menait à la maison où il était né et où il s'était rêvé poète. Il monta, en vrombissant, entre les ravins boisés et profonds de la colline.

Puis il tourna et donna toute sa puissance au moteur. Il se précipita dans le vide sur les pierres nues.

Quand on le retrouva, dans sa poitrine défoncée, l'axe du volant était fiché comme une lance ».

La mort de ce personnage confirme un côté mélodramatique dans l'œuvre de Pavese. Mais sa nature d'écrivain et d'intellectuel -en équilibre instable entre peurs et engagements, isolements et résistances- correspond à une personnalité sensible et fragile, incapable de s'adapter au « métier de vivre ». C'est en commentant la mort de l'écrivain que Georges Piroué remarque: « ce suicide interrompt moins une vie pleine de promesses qu'il n'achève une trajectoire. Grâce à lui, cette vie prend un sens, dévoile ses aspects cachés, de même que l'œuvre acquiert son unité, baigne dans son ambiance définitive. Cette mort fait tenir ensemble les vicissitudes de la biographie et l'apparent disparate des publications. Il y a ainsi chez Pavese une interprétation exemplaire des raisons de vivre et des raisons d'écrire -ou de ne plus pouvoir ni vivre ni écrire ».

⁴ C. Pavese, *Le mauvais Mécanicien*, 1928, dans *La trilogie des machines*, édit. Paris 1994, p. 27.

**JUIFS ET NAZIS DANS LES
ALPES-MARITIMES
(SEPTEMBRE 1943-AOÛT 1944)**

Riadh BEN KHALIFA

La nouvelle de l'armistice italien, survenu le 8 septembre 1943, attise la détermination des nazis à passer à l'action et à étendre les mesures antijuives dans les derniers lieux de retraite de l'armée italienne. Il s'agit de mettre en application les instructions du S.S. Röthke dont les grandes lignes sont les suivantes¹ :

- les arrestations doivent toucher tous les Juifs sans exception : Français et étrangers.
- Pour la réussite de l'opération, des antisémites français doivent être utilisés pour dénoncer des Juifs « camouflés » ou « planqués ». Des rémunérations sont proposées pour encourager les dénonciateurs.
- Aucune intervention de la part des autorités françaises ne doit être acceptée, sauf si celles-ci participent à l'opération.

En effet, pour les autorités du Reich, la Côte d'Azur représente, par excellence, le symbole de la corruption des politiques par les Juifs. Le préfet Marcel Ribière, un antisémite notoire, est resté impuissant devant les « intrigues » du banquier italien Angelo Donati qui a bloqué l'application des mesures antisémites, grâce à ses relations étroites avec les hautes autorités italiennes². Les Alpes-Maritimes représentent, par ailleurs, un symbole de résistance à la « solution finale ». Les réfugiés juifs qui y viennent, trouvent souvent accueil, protection et secours.

La « chasse aux Juifs » dans les Alpes-Maritimes prend, ainsi, une importance majeure pour les autorités allemandes qui dépêchent l'un des grands experts de la question: le Hauptsturmführer Aloïs Brunner, commandant de Drancy, lequel a déjà « réussi pleinement sa mission³ » en Autriche, en Grèce et en Allemagne. Dans ce cadre, tout un dispositif -de recherche, d'arrestation et de déportation de Juifs- minutieusement préparé par les nazis, est exécuté.

Comment se définit le sort des Juifs dans les Alpes-Maritimes à la lumière de la politique antijuive des nazis ?

• La recherche des Juifs

Voulant prendre de court la population juive des Alpes-Maritimes, l'équipe de Brunner procède, au fur et à mesure de l'avancement de l'armée allemande, au contrôle des points névralgiques du département. Elle bloque les différentes issues, place ses agents dans les gares et perquisitionne la maison d'Angelo Donati tout comme le consulat d'Italie qui se trouve à l'hôtel Continental, et ce, en quête d'informations sur les réseaux de sauvetage. En effet, les faveurs accordées par les Italiens aux Juifs ne pouvaient échapper à la vigilance de la Gestapo. D'une part, les Transalpins « ont provoqué un afflux considérable⁴ », vers la rive gauche du Var, d'Israélites venant des départements occupés auparavant par les troupes italiennes et sur lesquels vient de s'étendre l'occupation allemande. D'autre part, ils ont donné leur aval au plan négocié secrètement à Rome et au Vatican, au mois d'août 1943, entre Donati et les gouvernements anglo-américains, afin d'évacuer massivement 20.000 à 30.000 Juifs⁵. Enfin, ils ont accordé des visas aux Juifs pour leur permettre de se rendre en Italie, et « distribué des certificats avec des noms italiens à ceux qui n'ont pas de papiers⁶ ».

La rapidité de l'avance des Allemands, à cause de la faiblesse de la résistance italienne et de la coordination efficace entre la Gestapo et la Wehrmacht, permet à Brunner de resserrer les

¹ Klarsfeld (Serge), *Le calendrier de la persécution des Juifs en France 1940-1944, T. III, 1^{er} septembre 1940 – 31 août 1944*, Paris, Fayard, 2001, pp. 1650-1652.

² C.D.J.C., CCXIII-66.

³ Klarsfeld (Serge), *Les transferts de Juifs de la région de Nice vers le camp de Drancy en vue de leur déportation- 31 août 1942-30 juillet 1944-*, Paris, édité et publié par l'association « Les fils et filles des déportés Juifs de France et la Beate Klarsfeld Foundation », 1993.

⁴ Archives Nationales, F1 CIII 1137, Rapport bimestriel au ministre de l'Intérieur, 1^{er} septembre 1943.

⁵ C.D.J.C., CCXVIII-22.

⁶ C.D.J.C., CCXVIII-88b

mailles du filet autour des Juifs. Le lieu de refuge devient désormais « la souricière de Nice⁷ ». Seule une petite minorité arrive à suivre la IV^{ème} armée italienne lors de sa débandade. Il s'agit de rares tentatives courageuses et pénibles. En revanche, nombre de Juifs, cherchant à fuir le département dès les premières heures de l'irruption des troupes allemandes, se trouve face à ses bourreaux formant, naturellement, la liste des premières victimes. Ainsi, le 9 septembre 1943, au moment où les nazis franchissent le Var, ils ont « *l'agréable surprise d'intercepter cinq cars de réfugiés israélites* »⁸. Par ailleurs, 349 des 980 Juifs de Saint-Martin-Vésubie⁹ qui ont réussi à gagner l'Italie, suite à une « marche biblique » à travers les cols de Cerise et de Funestre sont arrêtés, le 18 septembre 1943, par une unité de Waffen S.S. lancée à leur poursuite dans les Alpes piémontaises. Ils sont internés à Borgo San Dalmazzo avant leur transfert, le 21 novembre, à Nice, d'où ils sont déportés à Drancy.

Après avoir encerclé le département des Alpes-Maritimes, les nazis comprennent qu'ils ont entre leurs mains plus de 20.000 Juifs. La tâche délicate consiste désormais à les repérer avant de procéder à leur arrestation. Pour y parvenir, les Allemands comptent sur le talent des physionomistes, les délations, les interrogatoires et le chantage de la population.

La Gestapo sillonne les villes, surtout Nice où se concentre la quasi-totalité des Juifs, accompagnée par des indicateurs forts de leur expérience pour les distinguer. Il s'agit, d'un côté, d'anciens employés de l'U.G.I.F. Ignace Fink nous parle d'un certain Wecheler qui « *se promène dans les rues en désignant aux Allemands ceux qui sont Juifs* »¹⁰. D'un autre côté, ce sont des Israélites recrutés par la police allemande, lesquels « *pour éviter la déportation, acceptent de se faire indicateurs* »¹¹. En effet, les Juifs sont bien placés pour reconnaître ceux avec lesquels ils partagent l'exclusion, la souffrance, les lieux de refuge et la clandestinité. Enfin, attirés par les primes, plusieurs physionomistes offrent leurs « services » aux Allemands. « *Ils longent les trottoirs silencieusement et « cueillent » tous les passants susceptibles d'être Juifs* »¹². « *Malheur à ceux dont le nez ou les lèvres sont trop accusés* »¹³. Certains physionomistes sont devenus célèbres grâce à leurs « exploits » il suffit de citer la « bande » des russes blancs ou « le mage noir ».

Contrairement aux indicateurs qui patrouillent avec les Allemands, certains travaillent avec la Gestapo dans l'ombre. Ils révèlent aux nazis par des lettres de délation l'identité juive de leur voisins, de leurs clients, de leurs ennemis, voire de leurs proches. Les archives de la police française et les témoignages nous montrent qu'au moment des perquisitions, les Allemands sont souvent déjà avertis sur l'identité de leurs victimes, leurs cachettes, leurs habitudes et leurs relations sociales. Ainsi, l'oncle de Jjes Fraenkel, qui prit la décision de se cacher avec sa famille dans les Basses-Alpes à Villars-Colmar, reçoit, à quatre heures du matin, la visite des nazis. Sa femme et sa fille sont embarquées avec lui. En revanche, ses beaux-parents échappent, miraculeusement, à l'arrestation parce que le boulanger-dénonciateur ne sait pas combien de personnes sont planquées dans l'appartement de "l'Oncle Jo"¹⁴. Par ailleurs, Poliakov évoque le cas de Claude Gutmann (alias « Griffon »), arrêté devant ses yeux, au moment où il sortait de la maison des Jésuites à Nice, avenue Mirabeau. L'auteur marque son étonnement quant à la présence de la police allemande dans cet endroit : « comment la Gestapo, qui l'attendait à la porte avait-elle pu être renseignée »¹⁵?

⁷ Cohen (Asher), *Persécution et sauvetage, Juifs et Français sous l'occupation et sous Vichy*, Paris, Cerf, 1993, p. 450.

⁸ Erlanger (Philippe), *La France sans étoile, Souvenirs de l'avant guerre et du temps de l'occupation*, Paris, Plon, 1974, p. 281.

⁹ Cavaglioni (Alberto), *Les Juifs de Saint-Martin-Vésubie, 8 septembre-21 novembre 1943*, Nice, Serre, 1995, p. 281.

¹⁰ C.D.J.C., *Témoignage d'Ignace Fink*, DLXI-25, p. 18.

¹¹ Poliakov (Léon), *L'auberge des musiciens, mémoires*, Paris, Mazarine, 1981, p. 135.

¹² Knout (David), *Cinq mois de persécutions anti-juives à Nice*, document édité par l'Union des Juifs pour la résistance et l'entraide, 1947.

¹³ Erlanger (Philippe), *Ibidem*, p. 290.

¹⁴ Fraenkel (Jjes), *L'abus de confiance*, Beit Lohamei Haghetat, 1997, pp. 101-102.

¹⁵ Poliakov (Léon), *La France sans étoile...*, op.cit., p.137.

Cette méthode de travail est déjà planifiée par le S.S. Röhke, bien avant l'invasion de la rive gauche du Var : « Comme les Italiens ont interdit dans leur zone l'estampillage des cartes d'identité et d'alimentation de tous les Juifs, il est difficile d'établir si certains suspects appartiennent ou non à la race juive (...) c'est pourquoi il faudra utiliser pour l'opération des antisémites français qui devront découvrir et dénoncer les Juifs camouflés ou planqués. L'argent ne doit pas être un obstacle (conseil cent francs par Juif) ¹⁶ ». En effet les récompenses encouragent les indécis parmi les collaborateurs, les antisémites et les « chasseurs de primes » à indiquer aux nazis la cachette et l'identité des Israélites. Le montant des primes varie en moyenne entre 100 et 500 francs pour tout Juif arrêté. Cependant, dans le but de motiver les délateurs, les nazis offrent jusqu'à 5.000 francs par tête¹⁷. En outre, ils accordent une prime proportionnelle en fonction du nombre d'arrestations. Certains auraient reçu « jusqu'à 30.000 francs pour les services rendus »¹⁸. Le boulanger-dénonciateur de Villars-Colmar reçoit 1500 francs pour l'arrestation de "l'Oncle Jo", de sa femme et de leur fille, soit 500 francs par personne.

Bien que les délateurs soient encouragés, voire attirés par les primes, leurs mobiles se révèlent souvent multiples et complexes. En effet, d'aucuns se servent de la rage antisémite des nazis pour régler leurs comptes personnels avec des Juifs. Pour cette raison, « *le nombre des lettres anonymes reçues par la Gestapo est considérable* »¹⁹. Ainsi, les délateurs anonymes ne cherchent pas des récompenses, mais plutôt, à se débarrasser de certains Juifs dans un esprit de vengeance ou par intérêt personnel.

Le 21 mars 1944, la Gestapo arrête Armand Vitta à Saint-Isidore où il s'est réfugié afin de se soustraire aux recherches entreprises par les Allemands. D'après une note de renseignements de la police française, ce Juif est arrêté sur dénonciation « parce qu'il fait de nombreux ennuis aux commerçants²⁰ » de la rue de l'hôtel des postes à Nice où il exploitait la chemiserie « Armand ». Les nazis bénéficient dans ce milieu²¹ de l'existence d'une tradition de dénonciation provenant de personnes envieuses de la prospérité du commerce de certains Juifs. Dans ce cadre, les dénonciations calomnieuses se multiplient, puisque les délateurs savent que, même si la victime prouve son innocence, elle ne pourra échapper à des interrogatoires musclés voire à la torture.

Pour certains, les délations sont aussi un bon moyen pour se débarrasser d'un créancier. Plusieurs cas peuvent être répertoriés à partir des archives de la police dont celui de Julien Rothschild, Juif aisé, de nationalité allemande, arrêté le 3 novembre 1943, à l'hôtel Rivoli à Nice. Ce dernier est dénoncé par une femme d'origine russe, qui lui doit 3 000 francs. « Elle croit bon de le faire arrêter pour ne pas avoir à le payer²² ». Ces deux derniers cas nous montrent l'importance de l'enjeu financier pour les dénonciateurs. Dans ce cadre, certains Juifs se voient contraints à payer soit en argent, soit en nature des individus qui menacent d'indiquer à la Gestapo leur véritable identité et leur cachette.

Outre le cadre des voisins, des clients, des confrères etc, les délations ont lieu aussi dans le cercle familial. Le dépouillement des archives de la police de la région de Nice nous révèle un cas singulier, néanmoins représentatif. Il s'agit de Fridel Press, Juive allemande résidant à Nice au 53 promenade des Anglais. Celle-ci est arrêtée, à son domicile, par trois inspecteurs allemands, le 3 février 1944. Une note d'information de la police française²³ nous apprend que c'est son propre mari, qui a servi d'indicateur aux bourreaux de sa femme. On ignore les raisons qui l'on poussé à se débarrasser de sa femme.

¹⁶ Klarsfeld (Serge), *Le calendrier de la persécution...op. cit.*, note du 4 septembre 1943, p. 1650.

¹⁷ Knout (David), *Cinq mois ...*, op. cit. ; Erlanger (Philippe), *La France sans étoile...op.cit.*, p. 290.

¹⁸ ADAM, 166W 6, note du 6 décembre 1943.

¹⁹ *Ibidem*

²⁰ ADAM, 166 W 8, note d'informations d'Armand Vitta.

²¹ La consultation des dossiers de procédure des tribunaux de première instance de Nice et de Grasse nous permet de constater que nombre de commerçants sont condamnés pour emploi irrégulier d'étranger, défaut de carte de commerçant ou trafic et marché noir, sur dénonciation de confrères jaloux.

²² *Ibidem*, note d'informations de Julien Rothschild.

²³ *Ibidem*, note d'information de Fridel Press.

Par ailleurs, à l'exception de quelques cas particuliers, la livraison d'un Juif à la Gestapo, puis à la déportation, ne peut être expliqué seulement par les règlements de comptes ou par la recherche de primes. Ces motifs se trouvent conjugués à l'antisémitisme. En effet, depuis les années Trente, la France est « balayée par une vague antisémite d'une ampleur exceptionnelle ²⁴ ». Après l'établissement du régime de Vichy, ce phénomène devient une doctrine d'État et gagne encore plus la population à cause de la propagande et de l'arsenal juridique décrété en la matière. Dans ce cadre, les Alpes-Maritimes sont l'un des départements les plus touchés par l'antisémitisme, à cause de l'afflux considérable des Juifs pendant l'occupation italienne. Dans son rapport du mois de septembre 1943 au ministre de l'Intérieur, le préfet Jean Chaigneau constate : « Il est certain que quelle que soit l'hostilité des populations d'origine locale à l'égard des occupants et leur désapprobation des méthodes de violence employées par les autorités allemandes contre les Israélites, un certain antisémitisme commence à se faire jour ²⁵, et il est fréquent maintenant d'entendre critiquer âprement l'attitude de certains Juifs qui vivent trop bien et trop aisément grâce à la fortune dont ils disposent, alors que de nombreux autres Français sont soumis à des mesures particulièrement pénibles, comme par exemple celle du service obligatoire du travail ²⁶ ». Les membres du parti populaire français pensent qu'il faut se débarrasser des Juifs en les mettant dans un camp spécial ou en les expulsant vers l'Italie ²⁷. C'est dans ce contexte que les nazis recrutent des dénonciateurs acharnés notamment parmi les doriotistes et les miliciens.

Pour trouver des Juifs, les nazis cherchent aussi, sous la contrainte, à faire avouer aux détenus des hôtels Excelsior et Hermitage, la cachette et l'identité des Juifs qu'ils fréquentent. Certains, connaissant la brutalité des nazis, passent aux aveux dès le début des interrogatoires. C'est le cas de Jacques Weintraub, le chef des « Jeunesses sionistes », qui aurait déclaré à la Gestapo, selon les dires d'un électricien chargé des réparations à l'hôtel Excelsior : « *Je connais vos méthodes, ne me battez pas, ne me torturez pas, je vais tout vous dire* ²⁸ ». D'autres détenus résistent à la torture et ne révèlent aucune information aux nazis, parfois aux dépens de leur vie, puisque ces derniers n'éprouvent aucune compassion lors des interrogatoires.

Le harcèlement des victimes se poursuit, parfois, jusqu'au chevet des mourants. David Knout cite le cas d'un père de famille blessé de quatre balles au ventre : « *les bourreaux faisaient savoir qu'ils l'achèveraient si sa famille ne se présentait pas avant 14 heures. Sa femme s'y est rendue. Sacrifice vain, car le blessé a succombé le même jour à ses blessures, torturé jusqu'au bout pour révéler la cachette des siens.* ²⁹ ». Dans ce cadre, plusieurs cadavres sont envoyés à la morgue de Nice par les Nazis. Il s'agit, soit de morts qui succombent sous la torture, soit de détenus suicidés suite à une détresse morale ou qui cherchent à cacher des informations sur leurs proches et sur leurs activités clandestines. Ceci nous invite à étudier la brutalité des nazis lors des arrestations.

• La brutalité des Nazis

Pour l'étude de cet aspect de la question, nous disposons de deux sources principales :

Il s'agit, tout d'abord, des procès-verbaux et des fiches de renseignements préparés par la police française. Malheureusement, lorsque nous examinons les listes des personnes arrêtées par les nazis -y compris les non Juifs³⁰- nous trouvons seulement 892 arrestations enregistrées alors

²⁴ Schor (Ralph), *L'antisémitisme en France pendant les années Trente : prélude à Vichy*, Bruxelles, Éditions complexe, 1992, p. 319.

²⁵ En réalité, pendant cette période, l'antisémitisme ne voit pas le jour, mais se développe plus tôt. Il suffit de consulter les archives du contrôle technique, postal, télégraphique et téléphonique pour affirmer cette constatation in ADAM, 616 W 188-189-191. Voir aussi Panicacci (Jean-Louis), « Les Juifs et la question juive dans les Alpes-Maritimes de 1939 à 1945 », in *Recherches régionales*, n° 4, 1983.

²⁶ A.N., F1 C III 1137.

²⁷ ADAM, 616 W 233, note du 8 septembre 1943.

²⁸ Poliakov (Léon), *L'auberge des musiciens...*, op. cit., p. 136.

²⁹ Knout (David), *Cinq mois...*, op. cit.

³⁰ ADAM, 166 W 7 et 8.

que les listes des entrées à Drancy, au départ de Nice, publiées par Serge Klarsfeld font état de 2 912 victimes³¹. Il s'agit, soit de lacunes archivistiques, soit d'un manque d'informations sur les arrestations opérées par les nazis. Nous privilégions la deuxième hypothèse puisque la police allemande ne tient pas au courant les autorités française de ses opérations. En outre, lorsque nous examinons ces fiches de renseignements, nous remarquons que la police ne cesse d'utiliser le conditionnel pour définir les motifs ou les conditions des arrestations.

Les mémoires publiées ou celles qui sont conservées dans le Centre de Documentation Juive Contemporaine (CDJC) sont aussi d'une grande importance pour déceler le mode opératoire des nazis lors de l'arrestation des Juifs. En effet, tout en retraçant des trajectoires individuelles, ces témoignages mettent en lumière la souffrance des victimes, la brutalité des nazis et les réseaux de sauvetage. Néanmoins, le poids du passé et le temps qui sépare les témoins des événements conduisent, parfois, ces derniers à l'amplification des faits ou à des contre-vérités historiques. Citons le cas de Jjess Fraenckel qui écrit dans son livre : « Monsieur Donati participe personnellement à la planque ou à l'enlèvement des enfants juifs avant que les Français ou les nazis ne les raflent³² ». Cette information ne résiste pas devant un examen critique, car le banquier italien quitte Nice durant l'été 1943 pour négocier l'évacuation des Juifs avec les gouvernements anglo-américains. Il se cache ensuite à Milan, avant de rejoindre sa famille en Suisse. En outre, la police française ne participe guère aux rafles des enfants juifs pendant l'occupation allemande des Alpes-Maritimes. Il en découle qu'il faut situer les témoignages dans leur contexte historique et croiser les différentes sources pour une lecture objective des faits.

Ces différentes sources mettent en exergue la brutalité des nazis lors du ratissage de la rive gauche du Var. Serge Klarsfeld considère que ces opérations sont « les plus terribles menées en Europe de l'Ouest³³ ». Cette brutalité se manifeste sous trois aspects : la violence, la cruauté et l'humiliation des victimes.

Lors des rafles, les nazis font un usage fréquent de leurs armes, soit pour défoncer les portes des maisons où les Juifs se réfugient, soit pour blesser ou tuer les contestataires. Parfois, même les curieux ne sont pas épargnés. Accusés de vouloir apporter de l'aide aux Juifs, ils sont souvent brutalisés. Nous pouvons donner l'exemple de la rafle du 15 décembre 1943 de la famille Arronovichi qui s'est réfugiée dans le village d'Ascros. À 22 h 30, sept policiers allemands, armés de revolvers et de mitraillettes, encerclent la maison où cette famille s'est réfugiée. Comme la porte d'entrée est fermée, la Gestapo tire au travers plusieurs rafales. Elle pénètre ensuite, et arrête le père, la mère et leur fille. Entre temps, quatre jeunes du village, pensant qu'il s'agissait d'une agression armée, se sont approchés de la maison des Arronovichi. Avant de les interroger, les policiers allemands tirent plusieurs coups de feu blessant l'un d'entre eux, Fernand Ghighone, de plusieurs projectiles. Quant aux trois autres, ils sont amenés avec les Juifs arrêtés³⁴.

Les nazis s'affolent et font un usage spectaculaire de la force surtout contre les Juifs qui cherchent à sauver leur vie en prenant la fuite au moment des arrestations. Raymond Fresco fait partie de ceux qui subissent les conséquences de leur courage, alors qu'ils sont entre les mains de la Gestapo. Ce jeune, âgé de 17 ans, de nationalité turque est arrêté, le 20 novembre 1943, à Nice avec son grand père Raphaël³⁵. Au moment où la voiture dans laquelle il est placé, ralentit sa marche, à l'angle des avenues Saint-Lambert et Mon-Plaisir, Raymond Fresco ouvre brusquement la portière et court dans la rue. Les deux policiers allemands qui l'escortaient, tirent douze coups de feu, atteignant leur victime de cinq balles. Ce garçon fut transporté à l'hôpital Saint Roch, seulement dans l'optique de l'interroger sur la cachette de sa mère, avant de l'abandonner à une mort certaine, soit dans son lit de malade, soit, plus tard, dans un camp de concentration.

³¹ Klarsfeld (Serge), *Les transferts de Juifs...*, *op. cit.*, pp. 66-132.

³² Fraenkel (Jjes), *L'abus de confiance...*, *op. cit.*, p. 101.

³³ Klarsfeld (Serge), *Vichy-Auschwitz...*, *op. cit.*, p. 303.

³⁴ ADAM, 166 W 7, note des Renseignements Généraux, 7 décembre 1943.

³⁵ ADAM, 166 W 6, fiche d'informations de Raphaël Fresco

Quant aux femmes juives, elles n'échappent pas, pour autant à la violence des nazis. Elles sont terrifiées et battues autant que les hommes. David Knout fait la description du traitement d'une femme juive, traquée par la Gestapo, sur le boulevard François Grosso à Nice : « La figure en sang, [elle] se réfugiait un jour dans un magasin de chaussures où on l'a cachée immédiatement dans l'arrière-boutique. Quelques instants plus tard, les deux agents qui la poursuivaient, arrivent. Ils la retirent de l'arrière-boutique et commencent à la ruer de coups au ventre. La femme commence à vomir du sang et c'est toute ensanglantée qu'on l'a emmenée.³⁶ »

En revanche, tout en ayant une conduite cavalière lors des visites, la police allemande ne brutalise pas les femmes dont l'identité juive n'est pas confirmée. Elle pose des questions, fouille les maisons et vérifie les cartes d'identité avant de décider de la manière avec laquelle elle traitera la personne en question. Les femmes qui gardent leur sang froid, trouvent les réponses adéquates, disposent de bonnes fausses pièces d'identité, peuvent éviter la brutalité nazie et sauver leurs familles. C'est le cas de la mère de l'auteur Jjes Fraenkel qui nous rapporte la conversation entre sa mère et la Gestapo : « sur un ton volontairement enjoué, maman leur dit - « que nous vaut, messieurs, votre aimable visite ? » - « Nous cherchons des terroristes » répondent-ils - « Ah, et vous pensez que c'est nous », demande maman en riant ? - Les boches ne répondent pas, puis avisant la photographie de papa en officier sur la table basse : - « C'est votre mari madame ? » - « Oui bien sûr » - « Et où est-il en ce moment ? » - Très calmement maman répond : -« Prisonnier en Allemagne », et donne le numéro du Stalag³⁷(...) - « Vous êtes dans vos meubles ? » demandent-ils encore - « Oui bien sûr. Je m'apprêtais à conduire les enfants à l'école », et maman d'ajouter : « Vous jouez au grand méchant loup. Je ne suis qu'une mère de famille. Je n'ai rien à craindre ni à cacher » (...) - En nous saluant d'un « Heil Hitler » , sans fermer la porte, ils nous quittent³⁸ ».

Par ailleurs, lorsque l'identité juive d'une personne arrêtée est confirmée, à la suite d'une délation ou d'une enquête, les nazis se comportent avec une cruauté avérée. En effet, même les enfants et les vieillards sont recherchés. Du coup, la Gestapo procède, souvent, à des fouilles minutieuses dans les maisons de retraite et dans les écoles afin de les repérer.

Le 23 septembre 1943, la police allemande rend visite à la maison de repos « Villa Jacob » se trouvant à la hauteur de Cimiez à Nice, avenue Prince de Galles. Elle rafle quatorze Juifs, tous octogénaires. Ces derniers, déjà préparés à une pareille visite, sont transférés à l'hôtel Riviera, avenue de Cimiez avant de passer par l'hôtel Excelsior en direction de Drancy. Lors de cette rafle, la Gestapo retient en otage l'infirmière qui dirige la maison de repos afin qu'elle dévoile le lieu de refuge d'une juive âgée de 60 ans, absente ce jour-là³⁹. Ce type de rafles serait un moyen facile pour remplir les trains de déportation à un moment où la recherche des Juifs «dangereux⁴⁰» s'avère souvent inopérante.

En ce qui concerne les enfants juifs, ils subissent le même sort que leurs parents, même s'ils sont parfois trop jeunes. C'est le cas de Richard Tcherniakowski, âgé de neuf mois lorsque la Gestapo arrête sa famille à Nice le 30 décembre 1943. Alors que la bonne du ménage, Française non juive, tente de soustraire ce nourrisson avant de s'enfuir, elle est arrêtée, à son tour, par les nazis⁴¹. En outre, la police allemande interpelle les enfants dans les rues et n'hésite pas à les rafler quand elle a des doutes sur leur origine raciale. Ainsi, Joseph Joffo⁴² et son frère Maurice sont arrêtés et transférés à l'hôtel Excelsior, le 2 octobre 1943⁴³, lors d'une permission de l'école

³⁶ Knout (David), *Cinq mois...*, *op. cit.*

³⁷ La vérité, c'est que son mari est déporté à Auschwitz.

³⁸ Fraenkel (Jjes), *L'abus de confiance...*, *op. cit.*, p. 103.

³⁹ ADAM, 166 W 7, note 26 novembre 1943.

⁴⁰ Ce mot désigne, naturellement, les Juifs qui militent dans la résistance, ceux qui font du marché noir, les Juifs riches, etc

⁴¹ *Ibidem*, note du 4 janvier 1944.

⁴² Joseph Joffo est l'auteur du fameux roman autobiographique, *Un sac de Billes*, Paris, J.C Lattès, 1973. Pour les citations nous avons utilisé l'édition Libris, publiée à Paris en 1999.

⁴³ Nous disposons de deux notes d'informations confirmant l'arrestation des frères Joffo. Voir A.D.A.M. 166W7.

professionnelle « Moisson Nouvelle »⁴⁴. Quant à leurs camarades de l'école de céramique de Vallauris, ils reçoivent la visite des nazis le 4 octobre. Après avoir consulté les registres mentionnant les noms des jeunes et leurs lieux de naissance, ils embarquent sept d'entre-eux⁴⁵ vers le siège de la Gestapo de Nice.

Par sa cruauté, la police allemande cherche à montrer sa détermination à anéantir tous les Juifs sans distinction de sexe ou d'âge. Nul ne doit échapper à la déportation s'il est reconnu comme tel. Mais, avant de les envoyer à Drancy, les bourreaux font subir à leurs victimes, soit au moment de leur arrestation, soit lors des interrogatoires un autre sévices : l'humiliation.

Les nazis font usage de plusieurs pratiques pour opprimer leurs victimes et écraser leurs personnalités. Sous la contrainte, ils transforment des femmes juives détenues -choisies naturellement parmi les plus belles- en « prostituées » offertes aux soldats allemands pour satisfaire leur libido. « A Nice, selon un rapport fait par un chauffeur français travaillant à l'Hermitage, il existe à Cimiez une maison publique réservée aux soldats allemands, dans laquelle se trouvent uniquement des femmes juives⁴⁶ ». Ainsi, plusieurs mères et jeunes filles, ayant vécu dans un cadre familial attaché à l'institutionnalisation de l'acte sexuel, vont se trouver assimilées à des marginales. À travers l'anéantissement de la personnalité des femmes juives, symbole de la procréation, de la famille et de l'attachement aux traditions, les Nazis cherchent à avilir l'ensemble de la « race juive ».

En outre, la Gestapo fait « subir une vérification odieuse à tous les hommes » qui ne reconnaissent pas leur identité juive. La procédure consiste à examiner le sexe des suspects. La circoncision est considérée comme une preuve incontestable pour reconnaître les Juifs. Toutefois, cette technique de vérification permet à certains Juifs non circoncis -ce qui est rare- d'échapper à la déportation. C'est le cas de Walter Zoltan⁴⁷, hongrois arrêté le 3 février 1944. Après avoir été soumis à une visite médicale et après avoir fait croire aux Allemands qu'il est protestant, ce Juif est libéré. Pour tous les autres, ils doivent d'abord, convaincre la Gestapo qu'ils sont circoncis parce qu'ils ont eu un phimosis pendant leur enfance ; ensuite qu'ils sont catholiques ; enfin ils doivent répondre avec perspicacité aux interrogatoires de la police allemande. Rares sont ceux qui arrivent à passer cette épreuve. Maurice et Joseph Joffo font partie de ces miraculés⁴⁸. Certes, cette pratique consiste à faciliter la reconnaissance par les personnes arrêtées de leur identité juive. Néanmoins, elle représente pour les nazis une forme d'humiliation des Juifs en violant leur intimité corporelle et en leur infligeant une culpabilité culturelle.

L'humiliation des Juifs atteint son paroxysme avec l'usage de la torture dans les hôtels l'Excelsior et l'Hermitage :

-le premier est occupé par une section de la police allemande qui s'occupe exclusivement des questions juives ;

-le second est réservé aux personnes arrêtées pour des activités politiques suspectes. Nombre de Juifs sont incarcérés dans cet hôtel parce qu'ils participent à la Résistance. D'autres Juifs, n'ayant aucune activité politique peuvent être incarcérés provisoirement à l'Hermitage faute de place à l'Excelsior. Il s'agit par exemple des 15 Israélites arrêtés lors de la rafle du 28 mars 1944 à Beausoleil⁴⁹

Dans ces lieux de détention les témoignages parlent d'un « sadisme inouï » sur le plan moral et physique. En effet, les Nazis s'amuse à mettre en jeu la vie d'un détenu en pariant sur la solidarité de son proche. David Knout cite l'exemple d'une femme prise dans une rafle : « Les sadiques l'envoient à son hôtel en compagnie d'un autre juif. Celui-ci doit garantir de sa vie que cette femme viendra. On menace de fusiller sa propre femme au cas où il ne reviendrait pas lui-

⁴⁴ Cette école dépend de l'association départementale d'enseignement libre professionnel des jeunes fondée le 12 avril 1943. Le président de cette association est l'évêque de Nice, Mgr Paul Rémond.

⁴⁵ Pour voir la liste des jeunes arrêtés, voir A.D.A.M., 166 W 6, lettre de Louis Subinaghi au préfet des Alpes-Maritimes, 6 octobre 1943.

⁴⁶ Knout (David), *Cinq mois...*, *op. cit.*

⁴⁷ ADAM, 166 W 6, fiche Zoltan Walter.

⁴⁸ Voir, Joffo (Joseph), *Un sac de Billes...* *op. cit.*, chapitre IX, pp. 249-298.

⁴⁹ ADAM, *Ibidem*, lettre du commissaire central de Beausoleil au préfet des Alpes-Maritimes, le 28 mars 1944.

même⁵⁰ ». Joseph Joffo, est aussi retenu en otage à l'hôtel Excelsior alors que son frère Maurice est allé chercher des certificats de communion⁵¹. Cette mesure épuise psychologiquement les personnes en question parce qu'elle culpabilise ceux qui pensent à s'enfuir au moment de leur libération provisoire. En outre, elle met les Juifs, objet du pari, dans un tourbillon d'interrogations épuisantes, puisque leur survie dépend du retour de leur coreligionnaire.

La rage des nazis et leur désir d'humilier leurs victimes se manifestent aussi par la torture physique. Les témoignages nous confirment le « sadisme » infligé par la police allemande à ses victimes. Philippe Erlanger décrit l'état psychologique d'un homme évadé de l'Excelsior comme suit : « Il est devenu à moitié fou après avoir entendu toute une nuit les plaintes des captifs torturés ». Par ailleurs, nous devons la description de l'état des Juifs torturés au Dr Drucker envoyé de Drancy à Nice pour servir de médecin à l'hôtel Excelsior pendant trois mois : « Jour et nuit, le plus grand nombre des arrêtés nécessitaient des soins médicaux : pansements de blessures par balle aux cuisses, jambes, fesses, coupures du cuir chevelu, décollement d'une oreille par la crosse de revolver, hématomes et ecchymoses multiples sur tout le corps, dents cassées, lèvres fendues, écorchures de la face, côtes brisées, entorses, etc.⁵² ». Certes, l'usage de la torture sert à arracher des aveux aux Juifs arrêtés, toutefois, il est aussi un moyen qui permet aux nazis de les opprimer, d'anéantir leur personnalité et de les humilier. Pour cette raison, certains juifs, ne pouvant supporter les sévices de la Gestapo se suicident. C'est le cas d'Abraham Bargeboer qui s'est pendu dans sa cellule le 23 janvier 1944⁵³.

Plusieurs éléments nous permettent d'expliquer la brutalité des nazis lors de l'occupation des Alpes Maritimes : d'une part, la « chasse aux Juifs » est confiée à la police allemande formée par les éléments les plus endoctrinés par l'idéologie nazie. Coutumiers des méthodes musclées, ils ne peuvent s'empêcher de les poursuivre dans les Alpes-Maritimes. Il suffit de citer pour l'exemple l'équipe Brunner dont les antécédents en Grèce, en Autriche et en Hollande sont réputés. D'autre part, avec des démonstrations de force, les nazis cherchent à affirmer leur autorité à un moment où l'avancement des alliés annonce que l'effondrement du IIIème Reich est proche. Enfin, l'acharnement de la police allemande contre les Juifs arrêtés pourrait être une réaction violente contre le sentiment de l'échec.

• « L'échec » des nazis

Selon les listes établies par Serge Klarsfeld, le nombre des Juifs arrivés à Drancy, au départ de Nice, pendant l'occupation allemande des Alpes-Maritimes est de 2.912. Cependant il faut distinguer deux périodes :

- la première peut être identifiée comme l'« ère Brunner ». Elle s'étend du 10 septembre 1943 jusqu'au retour de ce commandant à Drancy le 14 décembre. « Au total 1.819 Juifs [sont déportés] dont 1.400 environ pour la côte d'Azur, et, parmi eux, environ 1.100 Juifs de Nice même⁵⁴ ».

- La seconde période correspond au laps de temps qui s'étend du début du mois de janvier 1944, avec la reprise des arrestations des Juifs par la Gestapo, jusqu'à la fin du mois de juillet de la même année. 1.093 victimes supplémentaires sont envoyées vers Drancy⁵⁵.

Pour évaluer le bilan des nazis, il faut étudier le pourcentage des Juifs arrêtés par rapport au nombre total de cette population traquée. Le problème qui se pose lorsque nous cherchons à résoudre cette équation est la difficulté à définir le nombre total de la population juive résidant

⁵⁰ Knout (David), *Cinq mois...op. cit.*

⁵¹ Lors des interrogatoires de la Gestapo les frères Joffo prétendent qu'ils sont nés à Alger et que leur communion a eu lieu à l'église de la Buffa à Nice.

⁵² CDJC, CCXVI-66, C.f., Klarsfeld (Serge), *Vichy-Auschwitz..., op. cit.*, p.304.

⁵³ ADAM, 166 W 6, procès- verbal 29 janvier 1944.

⁵⁴ Klarsfeld (Serge), *Les transferts de Juifs de la région de Nice..., op. cit.*, p. 63.

⁵⁵ *Ibidem*, pp. 111-132.

dans les Alpes-Maritimes, à l'heure allemande ; et ce, pour des raisons multiples. D'une part, avec le durcissement des conditions de séjour des étrangers en France, surtout après l'établissement du régime de Vichy, un grand nombre de Juifs étrangers circule dans le département avec de fausses cartes d'identité⁵⁶. D'autre part, une bonne partie des Juifs, se méfiant de la politique antisémite de Vichy, refuse de faire la déclaration prévue par la loi du 2 juin 1941⁵⁷, sur le recensement des Juifs⁵⁸. En outre, la position frontalière des Alpes-Maritimes favorise les flux de clandestins qui cherchent à gagner la Suisse ou à préparer une émigration loin du danger nazi. Enfin, la politique des autorités d'occupation italienne favorable aux Juifs, entre le 11 novembre 1942 et le 8 septembre 1943, attire ces derniers, d'abord, dans le Sud-Est de la France⁵⁹, puis dans l'ancien comté de Nice.

Ainsi, le nombre de la population juive des Alpes-Maritimes, lors de l'occupation allemande, ne peut être évalué que grossièrement. En effet, les différentes estimations varient entre 20 000 et 30 000⁶⁰ personnes. A la lumière de ces chiffres, le pourcentage des Juifs envoyés à Drancy, au départ de Nice, est compris entre 10 et 15 % de l'ensemble des Juifs se trouvant dans le département. Du coup, par rapport à la détermination des nazis à ratisser « le lieu du crime⁶¹ », ces pourcentages sont relativement faibles. Nous pouvons même parler d'un « échec » des services allemands.

Le premier motif de cet « échec » est le rôle effacé de la police française dans « la chasse aux Juifs ». En effet, le 21 septembre 1943, le président Laval adresse ses instructions, au cours de la réunion des préfets régionaux, de ne pas « prêter main » forte aux Allemands, lorsqu'il s'agit de l'arrestation des Juifs français. Le préfet Chaigneau, qui éprouvait déjà « de la compassion pour [la] population juive réfugiée sur la Côte d'Azur⁶² », s'est inscrit dans cette démarche dès le début. Il refuse de communiquer aux nazis des informations sur les Juifs. Plus tard, il détruira, les listes de ceux qui sont enregistrés à la préfecture. Dans ces conditions, la police française se contente, seulement, d'observer les sévices des Allemands, de recueillir des informations sur les victimes et d'archiver les demandes d'interventions sollicitées par les proches des victimes.

La non-participation de la police française dans l'arrestation des Juifs est liée aussi au fait que, au moins au début, les autorités d'occupation n'ont pas cherché à associer cette dernière à leur tâche. Les nazis pensent que l'ouverture de négociations concernant la collaboration de la police française entraînerait des discussions lentes et périlleuses ce qui retarderait leur mission. En effet, le différend qui oppose les autorités allemandes et françaises en la matière est flagrant. Les premières, aveuglées par leur haine raciale, diabolisent tous les Juifs et s'attachent fermement à l'idée de les déporter sans exception. Les secondes gardent, certes, une attitude antisémite officielle. Toutefois, elles pensent qu'il faut faire une distinction entre les Juifs français et les Juifs étrangers lors des arrestations.

La mise à l'écart de la police française constitue une chance pour les réfugiés juifs de la Côte d'Azur. Effectivement, la Gestapo, déjà affaiblie par le refus de la Wehrmacht de s'engager dans la poursuite des Juifs⁶³, se trouve privée, aussi, du renforcement de ses effectifs par la police française qui connaît très bien le terrain, suit de près le mouvement de la population juive des

⁵⁶ Ben Khalifa (Riadh), « Les étrangers et le problème des cartes d'identité dans l'arrondissement de Nice (1940-1944) : le cas d'une Juive allemande », in *Cahiers de la Méditerranée*, à paraître.

⁵⁷ Journal Officiel du 14 juin 1944, p. 2476.

⁵⁸ André Kaspî pense que le pourcentage des Juifs qui refusent de souscrire au recensement prévu par la loi du 2 juin 1941 représente 30 % de l'ensemble des Juifs. Voir *Les Juifs pendant l'occupation*, Paris, Seuil, 1991, p. 155.

⁵⁹ Le Var, les Alpes-Maritimes, la Savoie, la Haute Savoie, l'Isère, la Drôme, les Hautes et Basses-Alpes et La Corse. Après la chute de Mussolini, les autorités italiennes retirent l'essentiel de leurs troupes du Sud-Est de la France et gardent seulement l'ancien Comté de Nice.

⁶⁰ C.D.J.C., CCCLXVI-64; F1 C III 1137, Rapport du préfet du 8 septembre 1943 ; Klarsfeld (Serge), *Vichy-Auschwitz...*, op. cit., p. 309.

⁶¹ Pour les nazis, la rive gauche du Var « est l'endroit où le dernier crime juif vient d'être consommé. » cf. Poliakov (Léon), *L'auberge des musiciens...*, op. cit., p. 124.

⁶² Klarsfeld (Serge), *Ibidem*, p. 281.

⁶³ Néanmoins, certaines rafles ont lieu avec le concours des soldats allemands.

Alpes-Maritimes et dispose d'informations précises, du moins, sur ceux qui ont un séjour régulier. Du coup, les Juifs, dont la physionomie ne trahit pas leur origine « raciale » et dont le courage les invite à travailler avec les réseaux de la Résistance, parcourent le département, certes, avec de fausses cartes, mais sans grands risques. Léon Poliakov témoigne : « Pour ma part, je ne me souciais plus des tractions noires. Bien que je courusse les rues du matin au soir (excellente manière de conserver le moral), je ne me suis pas fait interpellé une seule fois à Nice⁶⁴ ».

Le deuxième facteur qui explique « l'échec » des nazis est l'aide précieuse de la population azurée aux Juifs. Il s'agit là de deux formes de soutien : « passif » et « actif ».

Le « soutien passif » consiste au refus d'indiquer à la police allemande, la cachette et l'identité des Juifs. D'aucuns refusent de collaborer avec la Gestapo car leur antinazisme prime sur leur antisémitisme. D'autres évitent toute implication dans la terreur infligée à la population juive, pour des raisons humanitaires et religieuses. Chaque fois qu'ils sont interrogés par les inspecteurs allemands, ils se montrent peu coopératifs, en jouant la carte de l'ignorance. Il s'agit, par exemple, du concierge du « Palais Astoria », sis au 11 avenue des Fleurs à Nice. Celui-ci rapporte à la police française que : « dans la nuit du 29 au 30 septembre, des policiers allemands se sont présentés à ma loge à 11 heures 55, et m'ont demandé de leur indiquer le nom des Israélites demeurant dans la maison. Je leur ai répondu : « il n'y en a pas ! ». Ils se sont approchés des boîtes aux lettres et ils m'ont dit en me montrant du geste la boîte de Iseron, « juif ». J'ai alors répondu « je ne sais pas ! »⁶⁵. Cette attitude quasi-collective de la population azurée invite la Gestapo, dont les recettes sont enrichies par le butin des perquisitions dans les résidences des Juifs arrêtés, à multiplier le montant des primes de 100 jusqu'à 5.000 francs par personne.

Le « soutien actif » de la population azurée aux Juifs consiste à les aider à se cacher et à survivre. Cette tâche est très délicate. D'une part, parce que le canal traditionnel de l'hébergement des réfugiés Juifs est trop risqué : les hôtels étant souvent visités par la Gestapo, dans certains cas, plusieurs fois par jour. Léon Poliakov décrit son état psychologique lorsqu'il a résidé quelques jours dans l'hôtel Lausanne à Nice : « je me disais avant de me mettre au lit que j'avais 1 chance sur 17 d'être raflé⁶⁶ ». D'autre part, plus de la moitié des Juifs se trouvant dans les Alpes-Maritimes sont des étrangers. Par conséquent, il est très difficile, pour eux, de tisser en un laps de temps limité, des rapports de confiance avec les Azuréens, à un moment où les souricières de la Gestapo se multiplient. Enfin, les Juifs sont obligés de changer d'adresse à chaque fois qu'ils sentent la menace des arrestations.

Malgré ces contraintes, quelques 25 000 Juifs ont trouvé refuge chez les 300 000 habitants des Alpes-Maritimes. Certains acceptent de louer des meublés non déclarés ou d'héberger des Juifs par esprit de solidarité avec ces victimes, parfois au péril de leur vie. Citons le cas de Hélène Stachiewicz, artiste-peintre, non juive, d'origine polonaise, « reconnue comme bienfaitrice des diverses œuvres d'entraide à Nice et dans sa région⁶⁷ ». Celle-ci est arrêtée par la police allemande, le 21 octobre 1943, parce qu'elle hébergeait un Juif dans son domicile, sis au 98 rue de France à Nice. D'autres Azuréens permettent aux victimes des nazis de se cacher dans leurs propriétés parce que le prix payé par les Juifs, en échange de cette solidarité, est attractif. L'auteur de l'auberge des musiciens, qui réussit à dénicher une chambre dans la rue Mirabeau à Nice, paye à la propriétaire 100 francs par jour⁶⁸.

Par ailleurs, « l'échec » des nazis s'explique, aussi, par les activités des réseaux de sauvetage des Juifs dont la mission consiste à « évacuer sur la Suisse le maximum de gosses, de vieux, à planquer des jeunes et à évacuer le maximum de monde ; enfin à distribuer des secours pour empêcher les gens à crever de faim⁶⁹ ». La différence entre les initiatives isolées de secours aux Juifs et les activités des réseaux qui s'investissent massivement dans cette tâche, est que les

⁶⁴ Poliakov (Léon), *L'auberge des musiciens...*, *op. cit.*, p. 135.

⁶⁵ ADAM, 166 W 7, procès-verbal du 1^{er} octobre 1943.

⁶⁶ Poliakov (Léon), *Ibidem*, p. 129.

⁶⁷ ADAM, 166 W 6, note d'informations de Hélène Stachiewicz

⁶⁸ Poliakov (Léon), *Ibidem*, p. 132.

⁶⁹ C.D.J.C., CCCLXVI-64.

seconds mènent un combat militant, organisé, dans un cadre hiérarchisé et avec une stratégie préalablement conçue. Les acteurs qui s'engagent dans cette résistance ne sont pas seulement des Juifs. L'évêché, sous la responsabilité de Mgr Paul Rémond, ainsi que les pasteurs protestants font preuve d'un courage et d'un dévouement exemplaires.

Le 26 octobre 1945, dans une allocution radiodiffusée, l'évêque de Nice résume son engagement en faveur des Juifs⁷⁰ dans les propos qui suivent : « Nous avons réussi (...) à cacher près de 300 de ces enfants en détresse, dans des familles à la campagne, dans des colonies de vacances, des patronages, des établissements scolaires, des pensionnats et ailleurs encore. On avait pu constituer une organisation secrète⁷¹, qui fournissait de fausses pièces d'identité, des cartes d'alimentation, du ravitaillement et des ressources pécuniaires⁷² ».

Parmi les enfants sauvés, l'écrivain Joseph Joffo et son frère Maurice. Lorsque le père Joffo demande à ses fils d'intégrer l'école professionnelle « Moisson Nouvelle » de Vallauris, il leur aurait dit : « C'est théoriquement une organisation paramilitaire dépendant du gouvernement de Vichy, une sorte d'annexe des compagnons de France, en fait il s'agit d'autre chose, vous vous en apercevrez rapidement⁷³ ». Le père Joffo ne rentre pas dans les détails, mais les archives nous apprennent que cette école dépend de l'association départementale d'enseignement libre professionnel présidé par Mgr Rémond. En outre, lorsque la Gestapo donne un délai de 48 heures à Maurice Joffo afin de prouver que sa famille est bien catholique, il ne trouve aucune difficulté à obtenir de faux certificats de communion du curé de Saint-Pierre d'Arène, qui passe à l'Excelsior, trois jours plus tard, afin de témoigner en faveur des deux enfants et de demander, au nom de l'Église, leur libération, prétextant qu'ils sont nés et baptisés à Alger et que leur communion a eu lieu en l'Église de la Buffa⁷⁴.

Pour répondre à une question posée par Jean-Louis Panicacci sur la soudaine disponibilité de l'évêque de Nice, nous proposons d'opposer au témoignage du docteur Jouglard - cité par cet historien, sous forme d'une réponse à sa question - celui de Mgr Rémond lui-même. En parlant de l'évêque de Nice, le premier témoin s'exprime comme suit : « Comme il était anti-allemand et profondément humain et charitable, il s'employa à essayer de faire échapper les Juifs à la persécution bien que n'ayant pour eux aucune sympathie : on peut être antisémite et révolté devant le pogrom⁷⁵ ». En ce qui concerne Mgr Rémond, nous avons choisi un passage - parmi d'autres - représentatif de son point de vue sur la question juive : « mon âme est remplie d'une pitié fraternelle, c'est à plein cœur que je prie le Dieu de toute bonté d'accueillir ces martyrs, au sein de l'amour éternel, de reconforter et de consoler les survivants, les veuves, les orphelins, avec lesquels, nous portons le deuil des chers disparus, qui étaient de notre race humaine (...) »⁷⁶. En outre, Ralph Schor décrit l'émotion de l'évêque lorsque Moussa Abadi lui apprend que la Gestapo a arrêté deux enfants destinés à la chambre à gaz : « Mgr Rémond bouleversé et les larmes aux yeux, se contenta d'éteindre le bras de son ami sans prononcer une parole⁷⁷ ». Il en découle qu'une personne éprouvant autant d'émotions devant le problème juif est loin d'être antisémite ou opportuniste, même s'il n'a jamais condamné, publiquement, sous le joug des nazis, « la chasse aux juifs ».

Les protestants apportent, à leur tour, un secours précieux aux Juifs poursuivis par la Gestapo. Malgré sa volonté de discrétion lors de son témoignage, le pasteur Gagnier résume l'activité des protestants en faveur des Juifs comme suit : « Nous procurions aux gens des abris, des faux- papiers, des cartes d'alimentation, des vivres et de l'argent. Ceci, c'était du travail

⁷⁰ Pour plus de détails sur l'action de Mgr Rémond en faveur des Juifs pendant l'occupation allemande, voir Schor (Ralph), *Monseigneur Paul Rémond, un évêque dans le siècle*, Nice, Éditions Serre, 1984, pp. 117-125.

⁷¹ OSE: Organisation de Secours aux Enfants.

⁷² C.D.J.C., CMXCIV-11.

⁷³ Joffo (Joseph), *Un sac de billes...*, *op. cit.*, p. 213.

⁷⁴ *ibidem*, pp. 282-290.

⁷⁵ Panicacci (Jean-Louis), « les Juifs et la question Juive... », *op. cit.*, p. 277.

⁷⁶ C.D.J.C., *ibidem*.

⁷⁷ Schor (Ralph), *ibidem*, p. 120.

quotidien⁷⁸». En outre, le pasteur affirme que la lutte contre la force « anti-chrétienne que fut le racisme allemand⁷⁹ » se fait en collaboration avec d'autres mouvements de résistance

Après le démantèlement par les Allemands des organisations officielles de secours aux Juifs (le Comité du boulevard Dubouchage, l' U.G.I.F., et l'O.S.E.), « quelques dizaines de jeunes gens et de jeunes filles, courageux, méthodiques et prêts au sacrifice au péril de leur vie⁸⁰ », mènent un combat clandestin contre la déportation des Juifs, et ce, dans le cadre de deux principales organisations : les « Éclaireurs israélites » et les « Jeunesses sionistes ».

Les premiers « disposaient d'un labo⁸¹ admirablement outillé, dont profitaient les autres organisations. Il était installé au deuxième étage d'une tranquille maison de la rue Verdi [à Nice] où l'on y accédait avec les précautions d'usage⁸² ». Parmi les principaux acteurs de ce mouvement, nous trouvons Claude Gutmann (alias Griffon), arrêté rue Mirabeau à Nice, suite à une dénonciation.

Quant au mouvement des « Jeunesses sionistes », dirigé par Jankiel Weintraub (alias Jacques Wister), tout aussi déterminé, il mène, le même combat. Selon un rapport, datant du 20 décembre 1943, après trois mois d'activité, le bilan de ce mouvement est le suivant : « distribution de 6 000 cartes d'identité dont une quarantaine enregistrée; de 200 cartes d'alimentation, toutes enregistrées ; de 1 000 cartes de travail environ; de 1.000 feuilles de démobilisation et d'innombrables autres pièces, sans compter le travail technique (lavage, retouche, etc...). Au point de vue financier, les jeunesses sionistes ont distribué 900 000 francs de secours divers. Furent évacués en Suisse 120 enfants et environ 70 à 80 adultes. Furent évacués sur l'intérieur : 500 à 600 personnes (...). Furent planqués dans la région, environ 25 jeunes et plus de 80 furent envoyés sur d'autres centres (...)⁸³ ». Par ailleurs, lors de l'interpellation du chef de ce mouvement, « Wister » était en possession d'une serviette dans laquelle il transportait « plus de 100 000 francs et une centaine de cartes d'alimentation⁸⁴ ».

A la fin de septembre 1943, suite à l'arrestation des principaux dirigeants de ces deux mouvements, l'énergique Maurice Loebenberg (alias Maurice Cachaud et Maurice l'excité), devient, rapidement, le dirigeant de l'organisation unie (l'Organisation Juive de Combat (O.J.C.)). Devant les intrigues, les trahisons et l'arrestation de ses collaborateurs, ce chef ne cède point à la terreur. Il affirme sa volonté de mener à bien les opérations de sauvetage de ses coreligionnaires. Il résume sa situation à Léon Poliakov lors d'une rencontre à Nice : « Il faudra établir vingt-cinq mille fausses cartes et forcer tout ce monde à partir, par train, camion ou bicyclette. Un quart, un tiers, seront pris en cours de route? Bon nous serons repérés et pris nous-même. Bon. Nous sommes là pour ça. Autrement quelle est notre raison d'être ?⁸⁵ ». Comme nombre de ses camarades, Maurice Loebenberg est arrêté avant la Libération par la police allemande. Il meurt sous la torture. Néanmoins, l'action de ce jeune révolté et celle de ses camarades contre la barbarie des nazis contribue à « l'échec » du commandant Brunner et de ses successeurs dans leur mission. Cependant, la corruption de la police allemande met en relief un autre élément expliquant l'incapacité des nazis à déporter massivement les réfugiés juifs des Alpes-Maritimes.

La lecture des notes d'informations de la police française laisse planer des doutes sur le caractère officiel de certaines perquisitions opérées par les services de la police allemande. Par exemple, au lendemain de l'arrestation de Rosalie Caz, un policier allemand se présente seul au domicile de cette Juive polonaise et prend toutes ses affaires personnelles⁸⁶. En outre, dans la nuit du 16 au 17 octobre 1943, trois inspecteurs allemands se rendent dans la maison d'une Juive

⁷⁸ C.D.J.C., CCXVIII-85.

⁷⁹ *Ibidem*.

⁸⁰ Klarsfeld (Serge), *Vichy-Auschwitz...*, *op. cit.*, p. 307.

⁸¹ Dans le jargon de la résistance, un « labo » est un appartement clandestin.

⁸² Poliakov (Léon), *L'auberge des musiciens...*, *op. cit.*, p. 127.

⁸³ C.D.J.C., CCCLXVI-64.

⁸⁴ Poliakov (Léon), *Ibidem*, p. 135.

⁸⁵ *Ibidem*, p. 127.

⁸⁶ ADAM, 166 W 6, note d'information : Rosalie Caz.

arrêtée, un mois plus tôt, lors d'une rafle à l'œuvre d'entraide juive, avenue Georges Clemenceau. Ils forcent les volets de la fenêtre, avant de pénétrer à l'intérieur de la maison et d'y passer trois quarts d'heure. Le concierge de l'immeuble, situé au 27 avenue Mont-Plaisir à Nice, rapporte à la police française que, la veille de cet incident, des policiers allemands, munis de clés, ont déjà visité le même appartement⁸⁷!

L'aspect itératif de ces perquisitions douteuses nous invite à penser qu'un certain trafic a lieu au sein de la police allemande, au point de dire qu'une bonne partie de ce service passe son temps à chercher des Juifs aisés à dépouiller, plutôt que des Juifs pauvres à arrêter. Certains policiers nazis négocient, directement, avec des victimes fortunées leur libération en échange d'une rançon qui engloutit, parfois, toutes leurs économies. Citons le cas de Sara Cokran (en réalité Tchoukran) qui reçoit, le 9 février 1944, la visite de trois policiers allemands dans son domicile situé au 46 boulevard de l'impératrice de Russie à Nice. Après avoir effectué une perquisition dans toutes les pièces de l'appartement, ils s'emparent d'une somme de 50.000 francs et de quelques bijoux de famille. Les policiers informent ensuite Sara Tchoukran qu'elle peut partir se cacher. Et avant de se retirer, ils lui laissent 5.000 francs de la somme qu'ils venaient de saisir⁸⁸.

En guise de conclusion, nous pouvons affirmer que l'extrême détermination des nazis à déporter massivement la population juive des Alpes-Maritimes conduit la Gestapo à en contrôler les différentes issues. Le lieu de refuge devient alors une souricière. Pour reconnaître les Juifs, vivant souvent sous de fausses identités, les autorités allemandes dépêchent des experts en la matière, utilisent des indicateurs qui patrouillent avec la Gestapo et offrent des primes attrayantes aux dénonciateurs. Malgré la multiplication du montant de ces récompenses par les nazis, les dénonciations n'ont pas pris une ampleur extraordinaire. D'ailleurs, certains délateurs adressent des lettres anonymes à la Gestapo dans le but de signaler l'identité et la cachette de certains Juifs, ce qui prouve que les facteurs personnels sont très présents lors des dénonciations.

La « chasse aux Juifs » dans les Alpes-Maritimes, orchestrée par des éléments endoctrinés par la haine raciale, prend des dimensions variables : la violence et la cruauté des nazis et l'humiliation des victimes. Les enfants, les femmes et les vieillards ont le droit aux mêmes sévices. Malgré, l'acharnement des nazis contre la population juive, vivant dans la clandestinité, leur bilan à la fin de l'occupation s'avère médiocre. En effet, au bout de onze mois de poursuite, il n'ont pu déporter que 10 à 15% des Juifs vivant dans les Alpes-Maritimes. Le refus des autorités françaises de communiquer des informations et de participer aux rafles, le soutien de la population azuréenne et du pouvoir religieux local, l'efficacité des réseaux de sauvetage tout comme la corruption de la police allemande expliquent cet « échec » relatif.

⁸⁷ADAM, 166 W 7, bulletin d'information N°328.

⁸⁸ADAM, 166 W 6, rapport de l'inspecteur Roger Sassar du 24 mars 1944.

**A PROPOS DE SAINT-MARTIN-
VESUBIE SOUS L'OCCUPATION**

Jean-Louis PANICACCI

« *On ne peut faire de l'histoire sans recourir aux archives* » a déclaré le président du Conseil général Christian Estrosi lors de l'inauguration du nouveau bâtiment des Archives départementales le 26 septembre 2005. Nous souscrivons pleinement à cette affirmation, après une trentaine d'années passées à fouiller divers dépôts d'archives à Nice, Paris, Cuneo et Rome.

Nous sommes amenés à publier ou à évoquer certains documents d'archives afin de clarifier une situation rendue confuse par la publication de deux ouvrages récents¹ qui ont tendance à présenter les choses de façon partielle² ou partiale³, en s'appuyant essentiellement sur des témoignages oraux recueillis 50 ou 60 ans après les faits et exploités sans méthode sûre⁴.

Tout d'abord, il convient de resituer les événements dans « le temps long » sans se limiter à la période de l'occupation italienne. Nous avons été amené à écrire dans cette revue, il y a plus de vingt ans⁵, que Saint-Martin-Vésubie avait reçu, en 1941, plusieurs dizaines de Juifs étrangers assignés à résidence par le préfet des Alpes-Maritimes : 24 du mois d'avril au mois de juin⁶, rejoints par une centaine d'autres au début de l'été 1942, au cours duquel 222 furent expulsés, donnant matière à l'article suivant publié par *L'Eclaireur de Nice* le 12 août :

« Deux cent-vingt-deux Juifs ont été contraints de quitter Saint-Martin-Vésubie où ils razziaient les vivres au prix fort

Une heureuse mesure administrative a débarrassé Saint-Martin-Vésubie de 222 juifs étrangers qui depuis plusieurs semaines pratiquaient un marché noir scandaleux.

Ces juifs étrangers se répandaient dans les campagnes et tentaient de corrompre les paysans à qui ils offraient des prix astronomiques pour un œuf ou un litre de lait.

Pour se procurer des suppléments aux menus qui leur étaient servis dans les hôtels, ces juifs étrangers dévastaient littéralement le pays à tel point que ses habitants n'y trouvaient même plus le ravitaillement rationné auquel ils pensaient pouvoir avoir droit.

Ce fléau a été enfin écarté : l'ordre a été donné aux juifs d'avoir à quitter Saint-Martin-Vésubie dans les quatre jours.

Deux cars spéciaux, des taxis sont venus les chercher pour les ramener à Nice et à Cannes. Le marché noir se trouve ainsi liquidé dans les environs de Saint-Martin-Vésubie. »

Le préfet Ribière évoqua cette expulsion dans le rapport périodique adressé au ministre de l'Intérieur le 1^{er} septembre : « Au début du mois d'août, j'ai dû prendre une mesure interdisant à tous les juifs étrangers les communes rurales et les assigner en résidence dans les villes de la côte (...) Les juifs s'étaient rendus si encombrants, ils étaient si nombreux et étalaient avec une telle impudence leur luxe que la masse du peuple n'est pas mécontente de les avoir vu partir »⁷.

¹ Danielle Baudot-Laksine, *La pierre des Juifs*, tome 1, 2003, tome 2, 2005, Châteauneuf de Grasse, Les éditions du Bergier.

² L'auteur n'évoque pas les assignations à résidence sous le régime de Vichy en 1941 et les expulsions de 1942.

³ L'auteur fournit des événements de 1943 une version ressemblant à une instruction à décharge, les habitants ayant un comportement unanimement favorable aux juifs étrangers, à l'exception d'une poignée de collaborateurs résidant dans le village mais n'y étant pas nés. Les témoignages divergents de cette « thèse » sont éliminés ou tronqués.

⁴ Rappelons qu'outre le phénomène d'érosion mémorielle inhérent à l'éloignement dans le temps, les témoignages oraux recueillis a posteriori sont susceptibles d'être affectés par divers effets pervers : la reconstruction, l'extrapolation, la re-hiérarchisation, l'immédiateté évoqués par Denis Peschanski dans « Les effets pervers » in Danielle Voldman, *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Les cahiers de l'IHTP-CNRS, N°21, 1992. Comme tout document, le témoignage oral doit être soumis à une critique interne (degré de sincérité et d'exactitude) et confronté à d'autres sources (croisement des informations).

⁵ *Les Juifs et la question juive dans les Alpes-Maritimes de 1939 à 1945*, 1983, N°4, p.239-331.

⁶ ADAM, 131 W 21896 et 170 W 1.

⁷ AN, F1 CIII 1137, rapport bimestriel juillet-août 1942.

Ensuite, il ne faut pas tomber dans l'angélisme et considérer que les Juifs ont été accueillis à bras ouverts par la population au printemps 1943. Nous n'en voulons pour preuve que cette interception téléphonique du 21 avril à 20H50 :

« Le curé m'a dit : « C'est un ghetto ». C'est inouï ce qu'il y en a. C'en est plein, on ne peut se l'imaginer. Il y en a partout, partout ! Un gendarme me disait qu'on vendait le lait 40F le litre et les œufs 30F pièce (...) Les rues et la place sont très animées et les commerçants sont contents : ils gagnent beaucoup d'argent. On a vendu une chèvre qui venait d'avoir un cabri 12000F »⁸.

Cette interception confirme le sentiment « d'invasion » ressenti par des Saint-Martinois se retrouvant à peine plus nombreux que les assignés à résidence⁹, tout en insistant sur la flambée des prix induite par la présence d'un millier de consommateurs supplémentaires.

Quant au fait que des assignés à résidence aient beaucoup apprécié leur séjour vésubien, cela était connu depuis fort longtemps, puisque Bronka Halpern l'avait déjà écrit en 1967¹⁰ et que l'historien piémontais Alberto Cavaglione avait publié un témoignage analogue d'Alfred Feldmann en 1981¹¹. Plusieurs interceptions postales d'avril-mai 1943 l'attestent également, notamment celles-ci : « Je me trouve en résidence forcée à St Martin près de la frontière italo-française et même sous la protection des Italiens. Ce sont des gens avec un cœur d'or et très aimables. Nous sommes traités de façon très humaine »¹² ; « Nous nous trouvons dans un lieu à 3 km environ de la frontière italienne. Nous n'avons pas le droit de nous déplacer mais nous sommes très heureux d'être sous la protection des Italiens »¹³.

Un autre document intéressant est constitué par un rapport du gendarme Fougere, commandant provisoirement la brigade de Saint-Martin-Vésubie, relatant l'incident l'ayant opposé au Maréchal-des-Logis/Chef des carabinieri italiens le 6 avril 1943, après qu'il ait été convoqué à l'hôtel Terminus à la suite d'investigations effectuées auprès de juifs autrichiens assignés à résidence, où il fut fermement prié de ne plus importuner les « résidents forcés » :

« Tous les étrangers actuellement à Saint-Martin-Vésubie, en résidence assignée, sont placés sous ma surveillance. Ils dépendent uniquement de mes services, vous n'avez absolument rien à voir avec eux. Dans la soirée, vous êtes allés chez trois d'entre eux pour leur demander des renseignements ; ils n'ont aucun renseignement à vous donner, et vous, vous ne devez rien avoir à leur demander. Malgré la liberté dont ils jouissent, vous devez les considérer comme des gens placés dans un camp de concentration entouré de fils de fer barbelé, gardé militairement et duquel vous ne devez pas vous approcher. Vous ne devez les interpellier ni chez eux, ni dans la rue sous aucun prétexte (...)

Vous ne devez pas oublier que si nous sommes ici en terre française, nous sommes, nous, en pays conquis, ce qui devrait vous faire mieux comprendre que vous n'avez rien à voir avec les étrangers qui sont placés sous notre contrôle.

Demandez des instructions précises à vos chefs et que cela ne se reproduise plus »¹⁴.

⁸ ADAM, 166 W 22, N° 1665. Rappelons que le curé de Valdeblore avait protesté auprès du préfet, le 30 mai 1941, contre l'assignation d'une dizaine « d'inutiles » et « d'indésirables » dans son village où ils risquaient de « pervertir les campagnes après avoir perverti les villes », cf. *Recherches Régionales*, 1983, N°4, p. 245-246.

⁹ Ce qui avait été indiqué par la secrétaire de mairie Héloïse Crenna le 14 septembre 1976 à Alberto Cavaglione, témoignage publié en 1981 dans *Nella notte straniera*, p. 45.

¹⁰ *Keren Or Bachoschechà*, Jérusalem, Rubin Mass, p. 39.

¹¹ *Nella notte straniera. Gli ebrei di S. Martin Vesubie*, Cuneo, L'Arciere, p. 44. Signalons que deux autres éditions italiennes réactualisées de cet ouvrage de référence ont été publiées en 1991 et en 2002 tandis qu'une traduction française était publiée par les Editions Serre en 1995 sous le titre *Les Juifs de Saint-Martin-Vésubie. Septembre-novembre 1943*.

¹² ADAM, 166 W 10, X.H. N° 127 du 6 avril.

¹³ ADAM, 166 W 10, W.I. N° 524 du 5 avril

¹⁴ ADAM, 166 W 10, rapport du 7 avril, N°2/4, parvenu à l'Intendance Régionale de Police de Nice le 8 avril.

Les remontrances du sous-officier transalpin sont d'autant plus significatives qu'elles révèlent la mentalité de l'occupant, non seulement convaincu d'être en « pays conquis » mais concevant la « résidence forcée » comme un « camp de concentration » ouvert.

Autre document inédit provenant de la brigade de gendarmerie de Castellane et qui nous éclaire sur des mouvements migratoires à la veille de la capitulation italienne, que l'on subodorait¹⁵ sans en avoir la preuve : « Le 3 septembre 1943, 90 juifs en résidence forcée à Castellane sous la surveillance des autorités italiennes, ont quitté la localité pour se rendre à Lantosque (Alpes-Maritimes) puis Saint-Martin-Vésubie. L'effectif des carabinieri italiens chargés de la surveillance était de 13 hommes commandés par un vice-brigadier (...) Ce départ précipité serait dû à la ferme intention des Italiens de ne pas laisser les juifs tomber entre les mains des Allemands. Les cars ont été envoyés par le Comité juif de Nice, en accord avec les autorités italiennes d'opération »¹⁶.

Enfin, les Archives départementales possèdent plusieurs documents judiciaires¹⁷ relatifs à des poursuites engagées en 1945-1946 par le Tribunal correctionnel de Nice à l'encontre de sept villageois pour vol, abus de confiance et recel au détriment de juifs, un vol ayant même été commis en mars 1943, alors que les autres affaires concernent les biens disparus après « l'exode biblique » des 9-11 septembre 1943 vers les villages piémontais.

Nous versons donc ces quelques pièces inédites au dossier¹⁸ sans animosité particulière mais afin de montrer que la recherche de la vérité, en histoire, est une opération délicate, qu'elle implique de s'effacer devant les documents, d'accepter de prendre en compte la totalité des informations et de ne pas rechercher le « politiquement correct », en sachant que le travail sur « les années noires » nécessite beaucoup de prudence, de nuances (tout n'a pas été « rose » ou « noir »), d'esprit critique et d'honnêteté intellectuelle, sans oublier l'humilité, ces trois derniers points constituant les qualités intrinsèques de l'historien.

¹⁵ On savait que le Comité Dubouchage avait affrété des camions et des autocars afin de rapatrier à Nice, du 3 au 6 septembre, les juifs étrangers assignés à résidence en Haute-Savoie en mars 1943, une petite partie d'entre eux ayant pu gagner la Haute-Vésubie.

¹⁶ ADAHP, 42 W 32, rapport de l'adjudant Fourcade reproduit in *Basses-Alpes 39-45*, N°4, 2005, p. 4.

¹⁷ ADAM, 228 W 39, 42 et 55. Nous ne publions pas l'identité des personnes poursuivies, conformément à la loi régissant les archives mais nous nous réservons la possibilité ultérieure, si le besoin s'en faisait sentir, de publier l'identité des personnes lésées et le détail des objets ou vêtements concernés.

¹⁸ D'autres pièces sont disponibles pour étayer notre argumentation.